

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13311 - 6 F

Fondateur : Hubert Beauv-Méry

Directeur : André Fontaine

DIMANCHE 15-LUNDI 16 NOVEMBRE 1987

Les résultats du sommet de Karlsruhe et les aléas de la cohabitation

Rivalités indécentes

M. Jacques Chirac n'entend plus jouer les seconds rôles dans le domaine de la coopération franco-allemande. Il l'a montré au sommet de Karlsruhe en exprimant, par diverses initiatives, l'idée que la solidarité franco-allemande est « indivisible » et qu'elle doit par conséquent se manifester aussi dans les domaines économique et financier. Dès le premier jour de la rencontre, M. Balladur et son collègue, M. Stoltenberg, publiaient une déclaration commune qui, en réaffirmant la détermination des deux pays de faire face ensemble dans le tournoi monétaire, avait le double avantage de couper court aux rumeurs concernant une réévaluation du mark et, pour les Allemands, de renforcer leur position face aux États-Unis. Pendant ce temps, M. Chirac, dans un entretien particulier avec M. Kohl, proposait la création d'un comité économique et financier franco-allemand, idée bien accueillie par le chancelier, et à laquelle le président de la République, consulté après, ne pouvait que souscrire tant elle s'insère dans la logique du renforcement de la coopération franco-allemande en général.

Cette nouvelle avancée dans le rapprochement entre les deux pays a été toutefois plus crédible si elle avait été mieux préparée et ne s'était exprimée de façon si interrompue, en donnant lieu à des coups bas dérisoires, à l'épisode, indécemment en terre allemande, des rivalités entre cohabitants. M. Chirac entendait rattraper, sur le terrain économique et financier, l'avance considérable prise dans le domaine de la défense par le président de la République, qui est le véritable instigateur, avec le chancelier Kohl, de la réévaluation du traité de l'Élysée conclu en 1963 par de Gaulle et Adenauer. La volonté politique prend sa source à l'Élysée, même si les ministères concernés, et en particulier celui de M. Giraud, ont fourni ensuite un travail efficace.

L'insistance avec laquelle M. Mitterrand a affirmé dans sa conférence de presse que les projets de conseil de défense et de comité financier étaient « parallèles mais pas identiques » laisse penser que M. Chirac aurait souhaité non seulement mettre les deux projets sur le même plan, mais faire dépendre l'un de l'autre. Le premier ministre s'est finalement en rabattu devant les Allemands. Le vocabulaire même indique que la « commission » économique et financière qu'on entend créer n'aura ni la solennité ni le pouvoir décisionnel du futur « conseil » de défense confié par les plus hautes instances des deux États. M. Mitterrand a, à plusieurs reprises lors de ses récentes voyages en RFA, souligné la nécessité de prolonger dans le domaine monétaire le rapprochement Paris-Bonn. En fait, pour autant utile que l'Élysée revendique la paternité de cette idée qui, au plan du principe, paraît relever du simple bon sens mais qui semble très difficile à mettre en œuvre dès lors que l'on veut aller au-delà de la concertation normale entre ministres ? Il y a quelques semaines, quel qu'un, à Paris, mettait en garde contre la multiplication trop rapide de propositions franco-allemandes nouvelles et le danger des annonces « symboliques ». C'était M. Chirac.

Coopération élargie entre la RFA et la France

Le 50^e sommet franco-allemand, qui s'est achevé le vendredi 13 novembre, à Karlsruhe, a eu pour résultat des décisions concrètes qui traduisent la volonté des deux pays d'élargir leur coopération, notamment en matière économique. Cependant, les conseillers du président de la République et ceux du premier ministre se sont disputés la paternité des initiatives.

Outre plusieurs accords de coopération industrielle, en matière de télécommunications, et l'accord sur l'hélicoptère de combat, ce sommet a fixé comme échéance le 22 janvier 25^e anniversaire du traité de l'Élysée pour deux projets de dimension politique : le conseil de défense, dont M. Mitterrand avait annoncé en septembre qu'il était à l'étude et qui devrait permettre de créer la brigade commune et de définir sa place dans la stratégie globale des deux pays ; et la commission franco-allemande économique et financière dont il a été débattu sur proposition de M. Chirac.

(Lire page 4 l'article de CLAUDE TRÉAN.)

Réplique de M. Mitterrand sur les « affaires »

Interpellé par une partie de la majorité sur un trafic de munitions à destination de l'Iran, M. François Mitterrand devint, le lundi 16 novembre, à 18 heures, sur RTL, s'exprimer notamment sur l'affaire Luchaire. Vendredi, M. Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, a affirmé que le chef de l'État avait interdit, « par écrit », toute vente d'armes à l'Iran.

« Le 24 mai 1984, reçu en audience par le président de la République, il (l'amiral Lacoste) l'a prévenu de l'existence de trafics de munitions; le président lui a demandé d'en parler à M. Bernu » : c'est à partir de cette phrase du rapport Barba sur la vente à compter de 1982, de 450 000 obus à l'Iran par la société Luchaire, que M. Mitterrand est devenu la cible d'une nouvelle « affaire ». Comment expliquer, en effet, que le chef de l'État ayant été prévenu, le trafic ait continué ?

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 5.)



Des dizaines de millions de francs de dégâts après la mutinerie

Saint-Maur, prison ivre

Six blessés, plusieurs dizaines de millions de francs de dégâts, près de cent cinquante détenus transférés vers d'autres établissements, tel est le bilan de la mutinerie, les 12 et 13 novembre, à la centrale de Saint-Maur (Indre). Après le retour au calme, l'administration pénitentiaire a autorisé, vendredi, la presse à pénétrer dans la prison.

CHATEAULOUX de nos envoyés spéciaux

Tout s'est joué là, de part et d'autre d'une grille au treillage serré, verrou d'un interminable couloir, étroit et bas de plafond, peint d'une indéfinissable couleur pâle de corridor de pensionnat.

Tout s'est joué là, des heures et des heures de dialogue de sourds, de négociation tendue, haleine contre haleine à la seule lueur des incendies, au milieu d'une nuit de folie. A cette grille, dernier point de contact préservé, bref no man's land entre quatre cents détenus en colère et des centaines de policiers, de gendarmes prêts à l'assaut, un officier du GIGN a retrouvé un prisonnier de l'INFLNC, M. Hubert Bonaldi, directeur régional de l'administration pénitentiaire à tenu de longues palabres en langue corse avec d'autres détenus. Des messages ont été échangés. L'exaspération, l'ordre et le désordre, les menaces et enfin l'apaisement se sont verbalement exprimés là.

Le décor est toujours en place, vendredi en début d'après-midi,

quelques heures à peine après le retour au calme à la centrale de Saint-Maur et alors que, dehors, devant l'entrée, reflétant des colonnes d'hommes en uniforme et qu'on démonte, au pied d'un drapeau tricolore, la PC mobile des pompiers. La moitié des acteurs, vainqueurs obligés, occupe encore symboliquement le territoire de sa longue veille. Des gendarmes mobiles sont massés devant des cages de sandwichs dans le hall qui commande l'accès au couloir. Des surveillants, le visage marqué par la fatigue, recomptent des clés dans un poste de garde. Des portes se referment pudiquement sur quelques détenus attardés, en attente de la fouille ou d'un transfert.

PHILIPPE BOGGIO et RÉGIS GUYOTAT. (Lire la suite page 8.)

Une nouvelle technique de criminologie

La preuve génétique

Le 13 novembre 1987 marque une date dans l'histoire de la biologie moléculaire et de la criminologie : pour la première fois, un tribunal britannique — a condamné un homme pour viol sur la base d'informations fournies par une nouvelle technique dite des « empreintes génétiques ». Déjà utilisée depuis quelques mois dans des affaires de recherche en paternité, cette technique va bouleverser la médecine légale et la criminologie. Elle permet en effet à partir d'un simple fragment organique (peau, cheveu, goutte de sang, salive, sperme) d'identifier une personne de manière absolue.

Fondé sur un travail original de biologie moléculaire d'un universitaire britannique, le professeur Alex Jeffreys, ce test est depuis peu commercialisé par la

multinationale Imperial Chemical Industries (ICI). Il pourrait rapidement supplanter les classiques procédés d'identification au premier rang desquels la technique des empreintes digitales de Bertillon.

Il s'agit là d'une des applications les plus concrètes des progrès accomplis ces dernières années grâce aux travaux de biologie moléculaire. L'identification quasi absolue ainsi permise de chaque être humain apporte un nouvel outil aux spécialistes de médecine légale et une nouvelle source d'information à la justice. Elle ouvre aussi, dans le même temps, de nouvelles perspectives, plus inquiétantes.

(Lire page 8, l'article de JEAN-YVES NAU.)

La visite de M. Janos Kadar à Bruxelles

Quand les deux Europes veulent se reconnaître

MM. Jacques Delors et Willy De Clercq, respectivement président de la Commission européenne et vice-président chargé des relations extérieures, devaient rencontrer, le dimanche 15 novembre, près de Bruxelles, M. Janos Kadar, premier secrétaire du Parti socialiste ouvrier de Hongrie. Ce rendez-vous « officieux », organisé en marge de la visite du chef de parti hongrois en Belgique, est une manifestation de la normalisation en cours entre la Communauté et les pays de l'Est.

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La normalisation des relations entre la Communauté et les pays de l'Est, favorisée par la politique d'ouverture de M. Gorbatchev, paraît enfin en bonne voie. Une série d'événements significatifs devraient la consacrer, début 1988, alors que la RFA aura pris la présidence des travaux des Douze : l'adoption d'une déclaration conjointe par la Communauté

et le Conseil d'assistance économique mutuelle (COMECON) qui regroupe les alliés de l'URSS ; la reconnaissance de la Communauté par chacun des pays de l'Est ; la conclusion d'un accord commercial entre la CEE et la Hongrie. Les dirigeants de l'Europe de l'Est affirment que les obstacles à cette normalisation devraient être levés rapidement. Certains Etats membres de la CEE, telle la RFA, poussent dans ce sens, avec l'appui de la Commission. D'autres, comme la France, tout en se défendant de freiner, préconisent une certaine prudence.

Trente ans après la signature du traité de Rome, l'URSS et ses partenaires continuent à ignorer juridiquement l'existence de la Communauté, même si plusieurs pays de l'Est — commerce oblige — ont conclu des arrangements techniques avec elle (portant sur les échanges d'acier, de textiles, de produits agricoles). Les exigences formulées pendant longtemps par Moscou ont empêché le rapprochement : l'URSS entendait que la normalisation prenne

la forme d'un accord entre la CEE et le COMECON, qui aurait inclus des dispositions sur le développement du commerce entre les deux blocs. La Communauté, peu soucieuse de légitimer une organisation qu'elle juge trop étroitement dominée par Moscou, refusa d'envisager un accord de portée aussi ambitieuse.

C'est en 1984, avant même que M. Gorbatchev accède au pouvoir, que les Soviétiques commencent à bouger. La Hongrie annonce alors à Bruxelles qu'elle était candidate à la conclusion d'un accord commercial. Il était clair que cette démarche bénéficierait du feu vert de Moscou. En 1985, les Soviétiques, changeant ainsi formellement de position, proposent que la normalisation prenne la forme d'une déclaration commune CEE-COMECON, ce qui convenait parfaitement à la Communauté. Aujourd'hui, ce document, qui se limitera à la reconnaissance réciproque des deux organisations et à la vague affirmation d'une volonté partagée de coopération, est prêt.

PHILIPPE LEMAITRE. (Lire la suite page 3.)

Le Monde

INNOVATIONS 87
VOYAGE AU CENTRE DU FUTUR

Un supplément tout en couleurs. 80 pages

Gratuit avec **Le Monde**

Lundi 16 date Mardi 17 Novembre 1987

M 0146-11180-6.00 F

3790146006000 11160

Dates

La Nouvelle-Calédonie et la Grande Guerre

La « mutinerie » canaque de 1917

RENDEZ-VOUS

Dimanche 15 novembre. — **Haiti**: élections municipales.

UNESCO: entrée en fonctions de M. Mayor.

Cameroun: arrivée du chancelier Kohl.

Lundi 16 novembre. — **France**: visite du ministre des Affaires étrangères des Emirats arabes unis, et de la reine du Danemark.

Belgique: M. Kadar à Bruxelles auprès de la CEE.

Côte-d'Ivoire: visite de M. Aurillac.

Haiti: grève générale.

Mercredi 18 novembre. — **Mozambique**: séjour du chancelier Kohl.

Maroc: fête de l'indépendance.

Jémi 19 novembre. — **Grèce**: visite du général Jaruzelski.

Kenya: visite du chancelier Kohl.

Vendredi 20 novembre. — **Etats-Unis**: rencontre entre M. Shamir et M. Reagan à Washington.

COMMENCÉE en fanfare, la Grande Guerre dégringolait en carnage. La Troisième République avait besoin de sang frais pour alimenter en poilus les premières tranchées. Alors la France se montra généreuse pour convaincre ses fils canaques de Nouvelle-Calédonie de prendre leur part à la défense de la mère patrie.

Nous étions en 1915.

Les missionnaires catholiques et protestants conclurent une trêve pour consacrer provisoirement leur prosélytisme à ces fins militaires et ils furent entendus par les plus zélés de leurs ouailles : le premier contingent canaque transporté sur les champs de la Marne et de la mort compta sept cents hommes.

En récompense, un arrêté du 9 octobre 1915, pris en application d'une loi du 15 mars, octroya aux Canaques l'honneur de pouvoir accéder à la citoyenneté française. A condition, bien entendu d'être officier ou sous-officier, d'avoir la médaille militaire ou la Légion d'honneur, une Française pour épouse ou plus de dix ans de résidence sur un autre territoire français.

A Paris, il paraît que les éminents membres de la Société d'anthropologie mirent une sourdine aux exclamations extasiées qu'ils avaient proférées en recevant en 1879, dans une boîte en fer blanc remplie d'alcool phéniqué, la tête et l'une des mains du grand chef Atai, aimablement adressées à leurs soins par M. Navarre, médecin de la marine, au terme de la révolte canaque de l'année précédente.

« Ces pièces sont arrivées en parfait état de conservation, avaient-ils noté dans leur bulletin intérieur. Elles n'exhalent aucune odeur, et nous espérons même que les ossements (il n'y avait pas que la tête d'Atai dans le colis) seront encore bons pour l'étude. La magnifique tête d'Atai, surtout, attire l'attention. Elle est très expressive : le front est très beau, très haut et très large, les cheveux sont complètement lisses, la peau tout à fait noire. Le nez est très platyrrhinien, aussi large que haut. La main, large et puissante, est très bien conformée, si ce n'est que l'un des doigts est rétréci par suite d'une ancienne blessure. Les plis palmaires sont semblables aux nôtres. » La tête « formalisée » du chef de guerre de Bourail fut simplement remise sur une étagère moine voyante.

La suite des événements démontra malheureusement que, Atai ou pas, les Canaques n'aimaient pas que la douce mère patrie se paie ainsi leur tête. Certes, il y eut un deuxième contingent canaque, en juin 1916, ce qui porta à 1 107 les effectifs du 1^{er} bataillon de tirailleurs indigènes dont 456 membres tombèrent au champ d'honneur. Certes, le gouverneur du territoire put se féliciter, en novembre de la même année, de la qualité de ces « volontaires » en soulignant, dans une circulaire, que ce bataillon avait « donné en France toute satisfaction ».

Les commandos de Noël

Mais, dès le mois de janvier 1916, de nombreux canaques avaient pris le maquis pour fuir les sergents recruteurs et rallier le petit chef de Tiamou, Noël, investi des fonctions de chef de guerre dans la chaîne montagneuse, entre Koné et Hienghène.

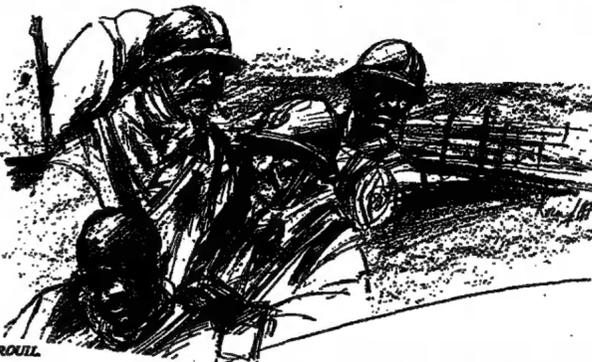
Et quand, au début de 1917, les autorités locales lancèrent une seconde campagne d'enrôlement pour compenser l'hécatombe de Verdun, ces « mutins » sonnèrent la révolte la plus meurtrière que la Grande Terre ait connue après celle de 1878, dont le bilan avait été de 210 tués chez les caldoches et de plus de 1 200 chez les Mélanésiens.

Cela faisait quatre ans, en vérité, que plusieurs tribus canaques du Nord fomentaient cette rébellion. Une première réunion secrète avait eu lieu en septembre 1913 à Pamaï, au sein de la tribu du chef Atiéa, en présence des chefs, des tribus de Hienghène, Témsala, Tiwaka, Mûno. Une deuxième séance de palabres guerriers s'était déroulée en juillet 1914 à Némami, à l'initiative, cette fois, du petit chef de Natchot, Apengou, et d'un redoutable sorcier, Poutou, surnommé « l'Homme à la marmite ». Ce grand

pilou s'était conclu par l'adoption d'un calendrier de l'insurrection.

La révolte grondait, dans la brousse de ces austères collines, depuis que la plupart des Canaques avaient été expulsés de leurs terres ancestrales et leurs villages brûlés, pour faire place aux éleveurs blancs, à partir de 1903. La question foncière fut donc, à cette époque — comme toujours jusqu'à aujourd'hui — la cause principale des troubles. Privé de terre le Kanak, dans la conception du monde qui est la sienne, n'existe plus. Il perd à la fois ses racines vitales et son paradis.

La colère de ces populations s'était transformée en exaspération à la suite des pressions exercées par les autorités coloniales pour tenter de faire disparaître l'usage des coutumes, et surtout à cause des dégâts provoqués aux cultures traditionnelles par les troupeaux des colons.



ROULL

En outre, la rivalité des missionnaires catholiques et protestants n'avait fait qu'aggraver les divisions naturelles inhérentes au tribalisme traditionnel.

Dans ce contexte traumatisant les méthodes expéditives employées par les autorités militaires pour se procurer des « volontaires » après à faire de gros tirailleurs ne constituèrent que le détonateur d'une bombe déjà amorcée.

Contrairement à ce qui s'était passé en 1878, toutefois, la révolte de 1917 prit moins la forme d'une insurrection généralisée que celle d'une série de coups de main ne répondant apparemment à aucune stratégie d'ensemble et dont la capitale, Nouméa, ne reçut jamais que les échos lointains.

Tout commença — comme cela avait été presque toujours le cas auparavant et comme cela resta souvent le cas ensuite — par un coup de feu tiré par quelque caldoche à la gachette fibreuse, du côté de Koné, le 17 février 1917. En riposte, un groupe de Canaques commandés par le chef Noël attaquèrent la mine de nickel de Koniambo protégée par une tribu convertie à la religion catholique. Il y eut 4 morts.

Noël, qui ne manquait pas de malice, fit semblant de regretter cet incident au cours d'une entrevue, le 2 avril suivant, avec le chef du service des affaires indigènes, M. Fourcade. Il fit mine, ce jour-là, d'accepter l'organisation d'un pilou de réconciliation pour la fin du mois. Puis, deux jours plus tard, alors que le navire M. Fourcade regagnait Nouméa, il attaqua, en compagnie de son compère Poutou, le poste de gendarmerie de Koné.

Vexé, le chef du service des affaires indigènes résolut d'accompagner un détachement de l'armée jusqu'à Tiamou, le repaire de Noël. L'expédition y fut accueillie par dix-sept canaques en tenue... de danse. Tous les autres étaient postés sur les hauteurs des alentours, en armes. M. Fourcade et son escorte étaient bel et bien tombés dans un piège. Pour se tirer de ce mauvais pas ils eurent prendre en otage les danseurs, Noël et sa troupe préférant se retirer après un premier assaut.

Dès lors, toute la région vécut dans l'insécurité jusqu'à la fin de 1917.

Le 18 mai, les rebelles attaquaient la ferme Bardet, à Pouembout, tuant un

ancien bagnard. Dix jours plus tard ils incendiaient une autre ferme de la région, tuant le propriétaire, son fils et un autre « libéré » du bagne. Le 23 mai, sous la conduite du sorcier Poutou, qui prêchait la guerre sacrée contre les Blancs, 80 Canaques de la tribu de Natchot saccagèrent la mine de Kopito, près de Pouembout, avant de harceler une colonne militaire. Il y eut presque une attaque par jour. Avec toujours les mêmes cibles : les éleveurs et les prospecteurs de nickel.

La liste des victimes caldoches s'allongea. 5 morts à Oué-Hawa. 3 morts à l'embarcadere de la Tipindé, près de Hienghène.

Constatant leur impuissance à lutter efficacement, malgré l'emploi de mitrailleuses, contre ces bandes habiles à pratiquer la guérilla, l'état-major militaire de Nouméa décida alors d'organiser une

S'il fut alors, en Nouvelle-Calédonie, un Blanc déchiré par cette résurgence des guerres tribales sous couvert de protection civile, ce fut assurément le pasteur Maurice Leenhardt, qui allait être considéré bientôt comme le pionnier de l'anthropologie, mais qui apparaissait déjà comme le meilleur connaisseur de l'univers canaque.

Pour les besoins de la cause patriotique, cet homme de foi avait rapporté aux tribus canaques les promesses faites par les autorités civiles : si les Canaques acceptaient d'aller au Chemin des Dames et à Verdun, la France leur donnerait, à leur retour, de bonnes terres et de bons outils. Apôtre de la civilisation chrétienne, Maurice Leenhardt avait d'ailleurs tiré fierté de la composition du premier contingent comprenant quatre cent cinquante protestants sur les sept cents recrues.

Devant la méfiance croissante des Canaques, Maurice Leenhardt réalisa trop tard que les dirigeants civils et militaires l'avaient opportunément manipulé. Quand les Canaques revinrent du front recevaient-ils les terres promises ? Quelles terres ? Que devinrent les terrains occupés par les éleveurs ? Pressé de questions, l'ethnologue ne possédait pas les réponses. « Je ne sais rien de ce qui se trame à Nouméa, confia-t-il, dès 1916, à son journal intime. On a dit aux Canaques : vous serez comme les Blancs. Je leur prêchais : vous aurez participé à la victoire et vous aurez par là une dignité nouvelle qui vous accablait après de la France (...). J'estime que je serais profondément égoïste si je ne cherchais pas à faire rendre justice à ces malheureux. Comment d'ailleurs puis-je, en simple morale courante, m'opposer à ce qu'ils voient des coces si j'accepte qu'ils soient chassés de toutes leurs cocoterres, auxquelles ils sont attachés comme le gui à son arbre. » (1).

Le purgatoire de Maurice Leenhardt

L'âme en captivité, au cours de cette année de violence, Maurice Leenhardt ne cessa de sillonner la zone des troubles, conseillant les éleveurs, tentant de modérer les rebelles, sauvant un jour, en l'embarquant à bord d'un esquif, une famille de fermiers menacés, s'entretenant aussi lors de la reddition du sorcier Poutou. Au point d'être lui-même accusé, au moment du procès, par un prêtre catholique, d'avoir fomenté la révolte !

De cette dernière rébellion armée des Canaques contre l'envahisseur blanc, cet homme de foi conserva toute sa vie un souvenir douloureux. Il quittera la Nouvelle-Calédonie, quelques années plus tard, en s'interrogeant encore sur l'incapacité des Caldoches à approcher ces Canaques qu'il aimait et qui avaient organisé de si belles fêtes.

Il écrivait ainsi, après l'un de ces fameux pilous : « J'aurais voulu voir, assis non loin de ces drapoux, de la foule bien vêtue, du bois de samoué qu'on arrachait comme un symbole et comme un serment, voyant tous les gestes des orateurs provoquant au combat avec la fronde ou la sagaie, percevant le sens de tous les cris qui leur répondaient, la volubilité de toutes les évocations des ancêtres, les sermons, les adjurations, les exhortations, j'aurais voulu voir quelqu'un de ceux qui administrent les Canaques. Je suis certain qu'il serait parti de là moins préoccupé de fiscalité et de répression et se disant tout bas : nous leur donnerons des lois meilleures. Mais il n'y avait aucun de ces messieurs et il n'y en aura jamais pour voir ce peuple organiser des fêtes où ils s'encouragent à vivre, pour voir ces sauvages se faire une civilisation adéquate à leur mentalité et née de la nôtre. Ils voient dans ces hommes du matériel, et, si ce matériel regimbe, ils en remplissent les prisons en murmurant : « Nous ne constatons jamais les Canaques... »

ALAIN ROLLAT

(1) Maurice Leenhardt, personnage et mythe en Nouvelle-Calédonie, de James Clifford (Jean-Michel Place, 1987).

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75437 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDIPAR 850 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Dirige de la société : eut ass à compter du 10 décembre 1984.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Estropier, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Weitz

Rédacteur en chef : Daniel Vermet

Correspondant en chef : Claude Salen

Le Monde
PUBLICITE

5, rue de Montbarray, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-25-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TELEMATIQUE

Composés 3815 - Tapes LEMONDE

ABONNEMENTS
BP 507 05
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE 354 F 672 F 954 F 1 208 F
Tous pays étrangers PAR VOIE NORMALE 687 F 1 337 F 1 922 F 2 536 F
ÉTRANGER (par messagerie) BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS 399 F 762 F 1 089 F 1 380 F
IL - SUISSE, TUNISIE 394 F 772 F 1 094 F 1 380 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde US\$ 785-910 is published daily, except Sundays for \$480 per year by Le Monde c/o Speedprint, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LCI and additional offices. NY postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedprint USA, PRC, 45-45 38th Street, LCI, NY 11104.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
dimanche 18h15
en direct sur **RTL**
animé par **Olivier MAZEROLLE**
avec André PASSERON et Claire BLANDIN (Le Monde) Dominique PENNEQUIN et Jean-Yves HOLLINGER (RTL)

PIERRE BEREGOVVOY

مكتبة الزميل

Etranger

URSS : malgré son repli tactique

M. Gorbatchev sort affaibli de l'affaire Eltsine

La Pravda du vendredi 13 novembre a publié de larges extraits des interventions faites à la réunion du comité de Moscou du Parti communiste au cours de laquelle M. Eltsine a perdu son poste de premier secrétaire de la capitale. Ces extraits donnent une idée de la violence de l'affrontement et de la profondeur de la crise qui affecte la direction du PC soviétique. M. Gorbatchev sort affaibli de l'affaire Eltsine.

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Pour un déballage, c'en est un. Au point qu'il faut remonter trente ans en arrière, avec l'affaire du « groupe anti-parti » de 1957, pour trouver un précédent à l'affaire Eltsine. Les personnages évincés étaient plus importants, puisqu'il s'agissait d'une partie du bureau politique et des principaux lieutenants de Staline. Mais on avait procédé plus discrètement, par touches progressives, non par un pavé de plus de deux pages comme celui qui s'est étalé, le vendredi 13 novembre, dans tous les quotidiens de Moscou. En plus de M. Gorbatchev, en effet, vingt-trois responsables de la capitale ont pris la parole à la réunion épiscopatoire du 11 novembre, et leurs interventions, beaucoup plus critiques que celle du secrétaire général, sont largement reproduites.

On trouve de tout dans cette mise en cause de M. Eltsine, depuis les invectives de ceux qui n'avaient jamais admis le personnage et ses méthodes jusqu'aux explications plus embarrasées de ses collaborateurs directs, condamnés à des auto-critiques acrobatiques pour n'avoir pas su corriger les dangereux travers de leur chef. Avec, au passage, des indications intéressantes : ainsi un responsable de la mairie de Moscou

a critiqué l'audience accordée par M. Eltsine, en mai dernier, aux responsables de l'association ultrarévolutionnaire Pamiat après leur manifestation sur la place du Manège et surtout le fait que le chef du parti dans la capitale ait, au cours de cet entretien, « abandonné une position après l'autre ».

Un premier secrétaire d'arrondissement, M. Nikolaev, a affirmé d'autre part que certains cadres victimes de purges avaient été « perdus sans retour », et que cela « reste sur la conscience » de M. Eltsine : une allusion transparente au suicide, l'an dernier, d'un premier secrétaire d'arrondissement menacé de poursuites judiciaires pour malversations.

La « glasnost » en vigueur n'est pas allée cependant jusqu'à autoriser un débat vraiment contradictoire : la tonalité générale a été celle de « haro sur le baudet », dans les grandes traditions du régime, mais elle n'a pas empêché non plus d'importants éléments d'être écopés ou traités de manière tellement allusive qu'un décryptage s'impose.

La première question est celle des responsabilités initiales : si M. Eltsine avait de si graves défauts, comment se fait-il qu'il ait été choisi pour diriger la plus importante organisation du parti ? Plusieurs orateurs ont insisté sur le fait que le choix s'était fait sur une « recommandation » des autorités supérieures, c'est-à-dire du bureau politique. Mais personne n'est allé jusqu'à rappeler que cette recommandation avait été présentée au comité de ville, en décembre 1985, par M. Gorbatchev lui-même.

Nul doute que le secrétaire général avait brassé à cette occasion un élogieux portrait de M. Eltsine. Or, si plusieurs orateurs ont fait passer la pilule en déclarant que ce dernier s'était bien comporté au début de son mandat, l'un au moins a affirmé

que l'impétrant avait manifesté « des tendances ultragauchistes et ultra radicales dès le début de ses activités ». Ce qui a entraîné une réplique rapide de l'orateur suivant, mais de lui seul : la décision de le recommander était « correcte ». M. Gorbatchev a dit par la suite « soutenir » les orateurs qui avaient dit du bien de M. Eltsine, mais cela ne met sans doute pas fin au débat.

Le rôle de M. Ligatchev

Rien n'est dit de substantiel sur le contenu de l'intervention de M. Eltsine devant le comité central du 21 octobre, celle qui a déclenché la crise. Mais quelques allusions relatives à la façon dont le bureau politique a permis de combler cette lacune. Le chef du parti à Moscou, a dit le premier orateur, a porté « une attaque calculée, y compris dans son choix du moment, dans le dessein de déstabiliser le bureau politique ». Il tenté d'« introduire la scission au bureau politique », a précisé un autre. Il « misait sur la scission », a renchérit un troisième.

Or, comme nous apprenons en même temps qu'un des défauts de M. Eltsine était de « vouloir sonner des détonations quelque part », il faut bien en conclure que le fait n'est pas pris non seulement à un ou plusieurs membres du bureau politique et du secrétariat. C'est bien ce qu'assuraient auparavant les rumeurs de Moscou, lesquelles ajoutent que la cible de ces attaques était M. Ligatchev, le numéro deux du parti.

Ce que l'on peut savoir des événements troublés de ces derniers mois confirme cette conclusion. Sans doute le problème Eltsine commença-t-il à se poser dès janvier 1987 puisque les plaintes, révélées-on aujourd'hui, obligent le bureau politique à le serrer de près et ce pendant la session que le comité cen-

tral tient à cette date (notons au passage que ce plénum marque la reformation de la restructuration vers la transparence et la démocratie, et du même coup le début des difficultés politiques de M. Gorbatchev ; la session doit être ajournée trois fois).

Il se repose à la session de juin, mais surtout pendant l'été. C'est pendant les longues vacances de M. Gorbatchev que ce dernier reçoit une lettre personnelle de M. Eltsine offrant sa démission. Le motif en est précis : le secrétaire général, « l'absence de souci à son égard de la part du secrétariat du comité central ». Or qui dirigeait ce secrétariat pendant les vacances du numéro un ? M. Ligatchev précisément, qui présidait de surcroît les séances du bureau politique et venait de s'installer en force aux commandes.

L'arrivée d'un concurrent dangereux sur le terrain de l'idéologie, M. Iakovlev, promu en juin membre titulaire, avait été « neutralisée » dès juillet par un arrangement quel que peu léonin toujours en vigueur aujourd'hui selon les sources soviétiques : à M. Iakovlev la supervision de la propagande à destination de l'étranger et sur l'étranger ; à M. Ligatchev tout le reste, c'est-à-dire le contrôle de la propagande et de l'information interne, de la culture et de la presse, bref l'application principale de la « glasnost », dont il a une interprétation hautement restrictive. M. Ligatchev confirme cette situation par plusieurs discours « durs » sur tous ces sujets pendant l'été, tandis que la Pravda change elle-même de ton.

Une crise plus large ?

Or, pendant ce temps, la « guerre » entre le secrétariat national du parti, d'une part, M. Eltsine, et son comité moscovite, d'autre part, se poursuit de plus belle. Selon le

chef des cadres à Moscou, M. Skitov, M. Eltsine avait mis en place « sans autorisation » une nouvelle structure du parti dans les arrondissements de la ville, et c'est « clairement » que lui, M. Skitov, devait adresser des rapports au comité central. Une guerre qui rendait M. Eltsine « de plus en plus nerveux » et qui l'a incité à prendre les devants en posant carrément tous ces problèmes devant ses pairs du comité central.

A-t-il voulu aller plus loin et obtenir la destitution de M. Ligatchev, dans l'espoir sans doute non déclaré de prendre sa place ? On ne peut l'exclure, d'autant que la principale accusation qu'a portée contre lui M. Gorbatchev, la seule aussi que M. Eltsine a reconnue platement dans son auto-critique, est l'« ambition ».

La conclusion de tout cela est double. Bien que M. Gorbatchev ait opéré un repli tactique en sacrifiant un allié devenu par trop encombrant, il sort affaibli de cette crise. Sur le plan personnel d'abord, car il est notoire que, après avoir « recommandé » M. Eltsine, il a souhaité le maintenir en place le plus longtemps possible tout en le morigéant sous la pression de ses collègues. Ensuite parce que le principal tort de M. Eltsine est, au fond, d'avoir eu raison trop tôt : un « problème Eltsine » existe bel et bien, il devra être réglé tôt ou tard si M. Gorbatchev entend compléter la « perestroïka » dont tout le monde se réclame, y compris le numéro deux, par une véritable démocratisation notamment dans l'information.

Or, pour le moment, c'est M. Ligatchev qui triomphe tandis que l'image de M. Gorbatchev est affectée. Le public ne s'y trompe pas qui, tout en se jetant sur ses journaux, se demande non sans raison s'il ne faut pas y voir un épisode d'une crise politique plus large. Le secrétaire général, dont la base

provinciale est confinée à la région très secondaire de Stavropol, manque visiblement de réserves où puiser des cadres compétents et dévoués. Un autre de ses protégés, M. Mourakovski, est loin d'avoir réussi l'organisation du complexe agro-industriel qui lui a été confiée en 1985.

Un autre vainqueur encore plus discret est M. Grichine, le prédécesseur de M. Eltsine à la tête du parti à Moscou pendant près de quinze ans et qui fut un rival de M. Gorbatchev pour le secrétariat général à la mort de M. Tcherneko. Après toutes les turpitudes mises au jour dans la gestion de la capitale, M. Grichine aurait fort bien pu se trouver au banc des accusés, et pas seulement devant le parti. L'ancien responsable du commerce à Moscou, qui vient d'être condamné à quinze ans de prison, n'exigeait-il pas que M. Grichine partageât son sort ? Or, non seulement son nom n'a pas été mentionné dans le déballage récent — même pas pour équilibrer les fautes reprochées à son successeur, — mais M. Grichine continue d'exercer les fonctions (un anneau par conséquent en témoignage) de « conseiller d'Etat » auprès du président du présidium du Soviet suprême. Autrement dit, il est une espèce de consultant auprès de M. Gromyko, chef de l'Etat.

En comparaison, le sort de M. Eltsine, qui en est réduit, dans sa confession finale, à plaider pour son maintien dans les rangs du parti tout court, apparaît bien injuste. Mieux encore, on a vu refluer à cette occasion les slogans très bréjnéviens de « confiance et respect envers les cadres », un mot d'ordre que divers orateurs ont opposé à la manie des purges qui caractérisait M. Eltsine. Les héritiers du bréjnévisme, à condition de faire semblant d'appuyer la « perestroïka » en sa version minimale, ont encore de beaux jours devant eux...

MICHEL TATU.

Les péchés de l'ancien premier secrétaire de Moscou

En dehors des précisions apportées par M. Gorbatchev sur l'affaire Eltsine (le Monde du 14 novembre), les autres orateurs entendus par le comité du parti pour Moscou le 11 novembre ont, notamment, mis en avant les points suivants :

M. JAROV, maire adjoint de Moscou : « Eltsine avait mis sur la scène, Dernier, nous entendrons sûrement des spéculations politiques venant de l'étranger et nos propres spéculations à propos d'une crise de la « perestroïka ». Nous verrons des gens qui terrorisent de faire de Boris Nikolaïevitch [Eltsine] un Jésus-Christ qui a souffert pour son attachement révolutionnaire au nouveau socialisme et à la démocratie. »

M. KONIUKHOV, premier secrétaire d'arrondissement : « Malheureusement, Boris Nikolaïevitch, vous n'aimez ni Moscou, ni les Moscovites. Vous jouez trop souvent avec les gens. »

M. SKITOV, chef du service des cadres du parti à Moscou : « Travailler comme chef de service avec Boris Nikolaïevitch, c'est une torture. Nous avons risqué [à la vue des cadres]. Nous avons pu garder certains de nos camarades, les muter dans d'autres secteurs. Nous en avons perdu quelques-uns. (...) Il nous fallait pratiquement rendre compte clandestinement au département du comité central des questions de la réserve des cadres. (...) Je peux révéler qu'à un prochain plénum il était prévu, à l'initiative du camarade Eltsine, d'exclure du bureau du comité de ville certains fonctionnaires qui, pourtant, travaillaient

de manière plus active que d'autres membres du bureau. (...) L'ARRONDISSEMENT de l'enseignement professionnel à Moscou : « Le camarade Eltsine a remplacé vingt-deux secrétaires d'arrondissement. Il s'agissait parfois d'un simple règlement de comptes. Le camarade Skitov, qui vient de partir, s'en occupait personnellement. Surtout, qu'en l'y a-t-il ? Je ne sais pas, mais il n'a pas eu le courage d'objecter. Il convient d'examiner personnellement le rôle de chaque membre du bureau du comité de ville. »

M. PROTOPOPOV, professeur, qui fut secrétaire d'arrondissement pendant onze ans : « De nombreuses personnes ont cru comprendre que le plus important, dans la « perestroïka », était de changer les gens. Plus tu changes

les cadres, plus vite on te dira que tu te rétractes. On a l'impression que vous éprouviez une certaine jouissance quand on discutait par de telles méthodes des gens qui voulaient sincèrement travailler. »

M. BELJAKOV, deuxième secrétaire du comité de ville (adjoint direct de M. Eltsine) : « L'intervention du camarade Eltsine au plénum [en octobre] a été pour nous une surprise complète. (...) Eltsine travaillait beaucoup, avec dévouement, de manière créative. (...) Le coup qu'il nous a porté n'en est que plus douloureux et ses conséquences plus graves. (...) Le nom du premier secrétaire de la ville de Moscou est devenu aujourd'hui l'un des éléments douteux qui existent d'opposés à Moscou et le comité central. »

ESPAGNE : meurtriers « par erreur » d'un Français à Biarritz

Quatre membres supposés du GAL sont lourdement condamnés

Quatre personnes, soupçonnées d'appartenir au GAL, ont été condamnées, le vendredi 13 novembre, par un tribunal de Madrid pour le meurtre d'un Français, Robert Caplaine, assassiné à Biarritz le 24 décembre 1985. Une cinquième personne, Carlos Laborda, accusée seulement de falsification de documents, a été acquittée.

Robert Caplaine avait été tué « par erreur ». Il avait été confondu avec un Basque espagnol résidant dans le sud de la France. Son meurtrier, Javier Rovira, a été condamné à trente-quatre ans et neuf mois de prison. Deux autres inculpés, José Luis Farinas Garcia et Jorge Porta Laborda, ont été condamnés à vingt-six ans et dix mois de prison chacun pour complicité de meurtre, détention illégale d'armes et association illicite.

Farinas avait été recruté par un certain Ismael Miguel Gutierrez, décrit durant le procès comme un membre paraissant être très bien introduit dans les milieux policiers espagnols, pour former un groupe chargé de surveiller des membres de l'ETA résidant dans le sud de la France. Gutierrez, en fuite, purgerait actuellement une peine de prison en Thaïlande pour trafic de drogue.

Le jugement de l'Audience nationale (tribunal chargé des affaires de terrorisme) n'a pas retenu contre les quatre condamnés l'accusation d'appartenance à une bande armée, en l'occurrence le GAL, groupe paramilitaire clandestin qui lutte contre les nationalistes basques. Cette accusation avait été lancée par la police et le ministère public. — (AFP.)

Quand les deux Europes veulent se reconnaître

(Suite de la première page.)

L'adoption de ce document bute cependant depuis plusieurs mois sur la « clause de Berlin » : les membres de la CEE, conformément à leur position traditionnelle, entendent qu'il apparaisse dans le texte que la partie occidentale de l'ancienne capitale du Reich est partie intégrante de la Communauté. Les Soviétiques, de leur côté, ne veulent renoncer en rien à leur position concernant le caractère particulier du statut de la ville. Les arrangements techniques conclus dans le passé par la CEE avec des pays de l'Est comprennent bien la clause territoriale, mais ces derniers y ajoutaient une déclaration précisant que, dans leur esprit, cette référence voutue par la Communauté n'affectait en rien l'accord quadripartite sur Berlin. Les dirigeants du COMECON n'ont pas voulu jusqu'ici de cette formule, pourtant consacrée par l'usage.

Les autorités de Moscou viennent de soumettre officiellement de nouvelles propositions, qui marquent leur volonté de progresser. Les diplomates soviétiques et allemands s'emploient discrètement à régler l'affaire et tout le monde paraît confiant : « Avec les pays de l'Est, les choses vont lentement, même quand elles s'accroissent », plaisante un spécialiste hémicélos.

La moindre des choses, lorsque le COMECON aura reconnu la Communauté, est que ses Etats membres fassent de même : il est donc à peu près acquis que les pays de l'Est accorderont alors des ambassadeurs auprès de la Communauté. Pour fixer l'événement, M. Chevradnadze pourrait se rendre à Bruxelles et à Strasbourg dans le courant du premier semestre 1988.

La signature d'un accord commercial entre la CEE et la Hongrie viendrait à point nommé pour compléter ce tableau idyllique de la normalisation. Ce sera le premier accord de ce type conclu avec un pays de l'Est. La Communauté a signé, voilà quelques années, un arrangement commercial avec la Roumanie, mais il était limité aux échanges industriels. Elle négocie actuellement avec Bucarest, dans des conditions difficiles, son élargissement à l'ensemble des échanges.

Trente ans après la signature du traité de Rome, la Communauté européenne et le COMECON se préparent à se reconnaître mutuellement...

Avec la Hongrie, les discussions achoppent sur les conditions de la suppression progressive des restrictions quantitatives (RQ) qui sont appliquées par les Etats membres dans les échanges. Les Hongrois semblent d'être désormais traités comme n'importe quelle autre partie contractante du GATT (l'accord qui réglemente le commerce international), exigent que la Communauté accepte le principe d'une élimination complète, et que la date limite pour y parvenir soit inscrite dans l'accord. Ils refusent, en outre, que celui-ci établisse, comme le suggère la CEE, un lien entre l'ouverture du marché des Douze et l'évolution de leur système économique. S'ils obtiennent satisfaction sur ces questions de principe, ils seraient disposés à se montrer conciliants quant aux modalités d'application.

M. Willy de Clercq, le commissaire chargé des relations exté-

rieures, presse les Etats membres de consentir l'effort ainsi demandé, qui va pourtant au-delà du mandat de négociations approuvé par les Douze en avril. S'agissant d'un pays à commerce d'Etat, et sachant qu'une telle concession serait considérée par d'autres comme un précédent, faut-il se priver de ce verrou irremplaçable que sont les RQ ? Certains gouvernements hésitent. Il serait surprenant cependant que la dynamique de la négociation, conjuguée à la crainte qu'une attitude trop ré-

cento ait ensuite des retombées commerciales négatives, n'ait pas finalement raison de ces hésitations.

Un dialogue politique ?

La Communauté négocie également un accord de coopération avec la Tchécoslovaquie mais de moindre portée.

Tous ces pourparlers se déroulent alors qu'on assiste, depuis 1985, à une contraction spectaculaire des échanges entre la CEE et les pays de l'Est. Les importations de la Communauté sont tombées de 36 milliards d'ECU en 1984 à 24,8 en 1986. Alors que les exportations communautaires sont passées de 22 milliards en 1984 à 20,2 milliards en 1986 (1), le mouvement s'est poursuivi en 1987.

La politique de réformes de M. Gorbatchev peut-elle inverser la tendance ? Bon nombre d'experts en

doutent, mais cette appréciation n'a guère modéré le zèle de M. de Clercq et de la Commission.

L'URSS n'est apparemment pas intéressée par la conclusion d'un accord commercial avec la CEE. Sa priorité sur le plan économique serait d'avoir accès aux progrès technologiques. Elle sait qu'une telle coopération ne va pas de soi. Le meilleur moyen de progresser dans cette voie n'est-il pas alors de susciter un climat de détente ? Moscou serait favorable à ce que s'installe peu à peu un dialogue politique avec la Communauté. En juillet, à Copenhague, M. Hans-Dietrich Gensher et M. Giulio Andreotti avaient suggéré d'engager un tel dialogue, qui, dans leur esprit, pourrait porter — au moins dans une première phase — sur des droits de l'homme ou sur les problèmes liés à la CSCE, c'est-à-dire sur des thèmes peu controversés au sein des Douze.

Cette démarche germano-italienne avait été plutôt mal accueillie par M. Jean-Bernard Raimond, ministre français des affaires étrangères, qui avait fait remarquer que Moscou, de son côté, manifestait peu d'intérêt pour la Communauté.

Depuis, des gestes ont eu lieu. M. Vorontsov, le premier vice-ministre des affaires étrangères de l'URSS, a, par exemple, reçu les ambassadeurs des Douze pour les informer des négociations avec les Etats-Unis. Est-ce assez pour attirer les attentions des Français ? Quoi qu'il en soit, on attendrait que « la normalisation » CEE-COMECON soit chose faite pour avancer avec Moscou.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Un ECU vaut environ 7 francs.

● GRÈCE : manifestations d'étudiants. — Quatre personnes ont été blessées, le vendredi 13 novembre, dans le centre d'Athènes, au cours de heurts avec la police anti-émeutes. Les schaufourées se sont déclenchées lorsque la police a tenté d'empêcher quelque quinze mille étudiants de se diriger vers le ministère de l'enseignement. Les étudiants manifestent depuis une semaine pour obtenir la gratuité des livres de classe, davantage de logements, une meilleure nourriture dans les restaurants universitaires et le vote d'une loi interdisant les écoles privées. — (Reuters.)

● TURQUIE : rectification. — Suite à une erreur de transmission, l'article de notre correspondant sur le retour des dirigeants communistes en Turquie (le Monde du 12 novembre) laissait entendre que le premier ministre, M. Ozal, verrait dans la légalisation du Parti communiste turc des « avantages », au nombre desquels, par symétrie, la légalisation des activités fondamentalistes. C'est au contraire pour éviter le retour à la violente polarisation des années 70 qu'il a déclaré à plusieurs reprises récemment que l'éventuelle légalisation d'un parti communiste en Turquie était « très prématurée ».

BALERIE S
Capayé

Abel AGANBEGUIAN
Conseiller économique de M. Gorbatchev
Président de la section économique
de l'Académie des Sciences de l'URSS

viendra dédicacer son livre
"Perestroïka ou le double défi soviétique"

le lundi 16 novembre
de 14 h 30 à 15 h 30
6^e étage du magasin Haussmann

Europe

La rencontre franco-allemande de Karlsruhe

Un sommet particulièrement riche en décisions concrètes

KARLSRUHE
de notre envoyé spécial

Mises à part les nouvelles péripéties de la cohabitation auxquelles il a donné lieu et qui s'apparentent grandement à des enfantillages (« Ce n'est pas nous qui avons commencé », disait l'un des conseillers de l'Élysée), le cinquantième sommet franco-allemand, qui s'est tenu à Karlsruhe les 12 et 13 novembre, aura été particulièrement riche.

Riches dans la diversité des thèmes abordés, riches en décisions concrètes qui touchent à la fois différents domaines de la coopération industrielle entre les deux pays et des projets de grande envergure politique, les deux chefs d'État ont appelé de leurs vœux « une coopération plus étroite et plus concrète », dont on a fixé au 22 janvier prochain la date de création. Riche enfin parce qu'il a fait très clairement apparaître la volonté partagée de Bonn et de Paris de renforcer la cohésion franco-allemande. Pas question de se reposer sur les lauriers de la coopération — les nombreuses propositions faites ces derniers mois en matière de défense, par exemple, ou l'accord intervenu tout récemment à La Haye dans le domaine spatial, — on avait décidé de toute évidence, à Karlsruhe, d'accroître le mouvement.

La recherche d'un « effet d'annonce »

Le contexte international, avec, en arrière-plan, les négociations Est-Ouest sur le désarmement et, au premier plan, la tourmente qui a emporté les marchés financiers, a évidemment servi cette dynamique dont la plus claire illustration fut le communiqué commun adopté dès le premier jour par MM. Balladur et Stoltenberg, par lequel les deux gouvernements s'engageaient à la fois à « remplir totalement leurs obligations dans le système monétaire européen dans ses marges actuelles » et lançaient un appel aux États-Unis.

La décision de mettre sur pied une commission franco-allemande économique et financière dès le mois de janvier prochain relève de ce même désir d'affirmer, dans ce domaine aussi, une solidarité. Il est regrettable à cet égard que le petit jeu franco-français auquel elle a donné lieu vendredi à Karlsruhe fasse quelque peu douter de l'ambition réelle du projet et incite à penser que l'objectif premier de cette initiative prise par M. Chirac était la recherche d'un « effet d'annonce ».

Vendredi matin, pendant la séance plénière précédant la conférence de presse finale de MM. Kohl et Mitterrand (sans M. Chirac), un représentant de Matignon, M. Bujon de L'Estang, vint, sans attendre, faire savoir à la presse que le premier ministre avait pris l'initiative de proposer au chancelier la création d'un « comité économique et financier » réunissant les ministres des finances et « idéalement » les gouvernements des deux États centraux, pour institutionnaliser la concertation dans ces domaines et lui donner « plus de visibilité ».

Quelques minutes plus tard, arrive M. Jacques Attali, conseiller du président de la République, qui revendique auprès des journalistes la paternité de cette idée. Il l'avait émise, expliqua-t-il, et MM. Mitterrand et Kohl ont confirmé un peu plus tard pendant la conférence de presse — lors des rencontres qui ont eu lieu l'été dernier entre lui-même et M. Teitelbach, conseiller à la chancellerie, rencontres au cours desquelles avait pris corps l'idée de créer un Conseil commun de défense. En fin de matinée, le « comité » économique et financier était devenu plus modestement, dans le communiqué commun une « commission ».

La recherche d'un « effet d'annonce »

Le contexte international, avec, en arrière-plan, les négociations Est-Ouest sur le désarmement et, au premier plan, la tourmente qui a emporté les marchés financiers, a évidemment servi cette dynamique dont la plus claire illustration fut le communiqué commun adopté dès le premier jour par MM. Balladur et Stoltenberg, par lequel les deux gouvernements s'engageaient à la fois à « remplir totalement leurs obligations dans le système monétaire européen dans ses marges actuelles » et lançaient un appel aux États-Unis.

Les principaux résultats

DÉFENSE
● La date de création du Conseil de sécurité et de défense commun a été fixée au 22 janvier 1988, jour du vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Élysée.

● Un accord est intervenu sur la réalisation de l'hélicoptère commun FAH-2. Chaque pays devrait acquérir environ deux cent appareils pour un coût de production d'environ 30 milliards de francs. Cet accord constitue la plus importante coopération franco-allemande dans le domaine de la fabrication d'armements depuis le début des années 70. L'appareil sera fabriqué en deux versions, l'une antichars, l'autre antihélicoptères.

● Les deux gouvernements ont approuvé les premiers résultats des travaux engagés sur la création d'une brigade franco-allemande. Composée de quatre bataillons, elle devrait être basée à Böblingen dans le Bade-Wurtemberg. Cette brigade, dont le premier commandement sera français, sera composée principalement d'unités d'active à partir des forces territoriales allemandes (qui ne relèvent pas de l'OTAN) et du premier corps d'armée français. L'état-major et l'unité de commandement seront mixtes. Les travaux préparatoires devraient être achevés en janvier.

● Dans leur déclaration commune sur la sécurité et la défense, les deux chefs d'État ont affirmé leur détermination d'intensifier leurs échanges sur toutes les questions affectant leur sécurité, en particulier celles qui relèvent du contrôle des armements, et d'unir leurs efforts pour promouvoir, notamment dans le cadre de l'UEO, l'émergence d'une identité européenne en matière de sécurité.

Le chancelier Kohl évitait, un peu gêné, lors de la conférence de presse de répondre à un journaliste qui lui demandait si cette idée était approuvée par les gouvernements des deux États centraux. Quant au ministre des finances ouest-allemand, M. Stoltenberg, il faisait, en privé, des commentaires prudents, mettant en garde notamment sur l'ambiguïté qu'il y aurait à créer de nouvelles bureaucraties. Bref, cette affaire était mal ou plutôt pas du tout préparée.

Sur un autre point, et son des moindres, les résultats de la rencontre de Karlsruhe restent très incertains : l'un des objectifs prioritaires proclamés de ce sommet était de rapprocher les positions françaises et allemandes sur les questions communisitaires sujettes à divergences au sein de la CEE, afin d'arriver unis au conseil européen de Copenhague les 4 et 5 décembre pour entraîner les autres partenaires vers des compromis.

Le sujet a été évoqué lors de la conférence de presse finale avec le même surprenant bréviaire par MM. Kohl et Mitterrand et exactement dans les mêmes termes qu'avant le sommet. Si rapprochement il y a eu, nul n'en a révélé la teneur, et il est vraisemblable que des divergences importantes persistent, à trois semaines du conseil européen, tant sur la question de la politique agricole commune que sur celle de la contribution britannique. Cela n'empêche pas MM. Jean-Bernard Raimond et Bernard Jesson d'exprimer à nouveau, chacun à sa manière, leur optimisme. Différentes rencontres préparatoires bilatérales et multilatérales doivent encore avoir lieu avant Copenhague.

Comme disait un membre de la délégation française : « A force de faire se rencontrer M. Kohlmann et Kiechle (son collègue allemand), qui ne s'entendent pas, les divergences finissent par s'aplanir. »

CLAIRE TRÉAM.

La préparation du conseil européen de Copenhague

M. Jacques Chirac en visite à Lisbonne

Le premier ministre français, M. Jacques Chirac, s'est rendu, le samedi 14 novembre, à Lisbonne, pour une visite de quelques heures, destinée à mettre l'accent sur le « nouvel essor » des relations franco-portugaises.

Cette visite s'inscrivait dans la préparation du sommet européen de Copenhague, début décembre. M. Chirac avait, cette semaine, rencontré à Paris son homologue espagnol, M. Felipe Gonzalez, et participé au sommet franco-allemand de Karlsruhe.

M. Chirac, qui avait déjà rencontré le premier ministre portugais, M. Anibal Cavaco Silva, à Paris, en janvier 1987, était accompagné des ministres des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond et des affaires européennes, M. Bernard Bosson.

Outre les relations Est-Ouest et les problèmes communautaires, les deux hommes devaient aborder la question de l'Afrique australe, où, selon Paris, le Portugal, qui a gardé de bonnes relations avec ses anciens territoires, peut jouer « un rôle important, au nom de la Communauté européenne ». Les entretiens devaient également porter sur les échanges commerciaux et l'enseignement du portugais en France, où résident environ 850 000 Portugais.

J.-P. C.

ITALIE

Le président du Conseil a présenté sa démission

ROME
de notre correspondant

Après de nombreux atermoiements, le petit Parti libéral (PLI) a décidé, le vendredi 13 novembre, de retirer du gouvernement son unique ministre, le responsable de la défense, M. Valerio Zanone.

Le secrétaire général de la formation, M. Renato Altissimo, a fait valoir que la nouvelle version du projet de budget pour 1988 (le Monde du 13 novembre) n'était pas conforme aux accords passés en juillet dernier entre les cinq partis composant le cabinet du démocrate-chrétien Giovanni Goria (1). La réduction du déficit public envisagée lui semble insuffisante et, de surcroît, obtenue par une pénalisation des contribuables plus que par un effort d'austérité de l'État.

Le retrait du PLI, qui avait obtenu 2 % des voix aux élections de juin dernier, a poussé M. Giovanni Goria à présenter sa démission au président de la République, M. Cossiga.

Sur le plan de la pure arithmétique, ce retrait n'obligeait pas le gouvernement à tomber. Les quatre autres partis de la coalition disposaient à eux seuls d'une majorité au

Parlement. Tout autant que du petit PLI, M. Goria est victime de l'affrontement permanent entre les deux principaux partis de sa coalition : la démocratie chrétienne et le Parti socialiste, dont le leader, M. Bettino Craxi, n'a pas perdu l'espoir de récupérer la direction du gouvernement. Les dissensions internes au sein de la DC elle-même ne lui permettraient pas non plus de disposer d'un appui sans faille au sein de sa propre formation.

(1) Démocratie chrétienne, Parti socialiste, Parti républicain, Parti social-démocrate et Parti libéral.

Amériques

ÉTATS-UNIS : fin de la visite du président nicaraguayen

M. Ortega a attisé les dissensions au sein de l'administration américaine

WASHINGTON
de notre correspondant

M. Daniel Ortega n'a pas perdu son temps pendant les trois jours qu'il a passés à Washington. Même si le plan de cessez-le-feu qu'il a présenté, le vendredi 13 novembre, n'a aucune chance d'être accepté par la Contra, et même s'il n'a pu obtenir l'entrevue qu'il réclamait avec M. Reagan, il a avec tout autre représentant de la Contra, on pouvait avoir l'impression qu'une négociation s'était ouverte par son intermédiaire. Mais, en fait, l'entrevue avec M. Shultz était prévue depuis longtemps, et le secrétaire d'État, voyant le tour que prenaient les événements, en fut clairement irrité : « Nous ne savons pas au juste ce que fait M. Wright », déclara par la suite le porte-parole du département d'État, ajoutant que son attitude risquait d'affaiblir la stratégie des États-Unis « fondée sur une combinaison « de diplomatie et de pression ».

Déployant une intense activité médiatique et diplomatique au nez et à la barbe de la Maison Blanche, M. Ortega a trouvé, faute de mieux, un interlocuteur épressé en la personne du speaker de la Chambre des représentants, M. Jim Wright (ce dernier avait coparrainé avec M. Reagan, cet été, un éphémère plan de paix en Amérique centrale, avant de se rallier au plan Arles et de s'opposer à toute nouvelle aide aux « contras »). Jouant de bonne grâce le rôle que lui proposait M. Ortega, M. Wright s'est retrouvé dans une position un peu étrange, sans qu'on sache très bien s'il entendait se substituer à l'ambassadeur ou se poser en médiateur entre l'administration et M. Ortega, alors que le médiateur désigné pour des négociations entre les sandinistes et la Contra, le cardinal Obando y Bravo, se trouvait lui aussi à Washington.

Le président du Nicaragua avait soigneusement préparé son séjour.

Après une première journée marquée par un vigoureux discours devant l'Organisation des États américains, M. Ortega a fait savoir jeudi 12 novembre qu'il dévoilerait le lendemain son plan pour un cessez-le-feu. En même temps qu'il tenait ainsi la presse en haleine, M. Ortega avait une série d'entrevues avec M. Wright. Ce dernier ayant reçu le même jour la visite du secrétaire d'État, M. Shultz, et étant entré en contact avec des représentants de la Contra, on pouvait avoir l'impression qu'une négociation s'était ouverte par son intermédiaire. Mais, en fait, l'entrevue avec M. Shultz était prévue depuis longtemps, et le secrétaire d'État, voyant le tour que prenaient les événements, en fut clairement irrité : « Nous ne savons pas au juste ce que fait M. Wright », déclara par la suite le porte-parole du département d'État, ajoutant que son attitude risquait d'affaiblir la stratégie des États-Unis « fondée sur une combinaison « de diplomatie et de pression ».

Offre de cessez-le-feu

Vendredi, M. Ortega présente comme prévu ses propositions, en présence de M. Wright et du cardinal Obando y Bravo. Il agit d'une offre de cessez-le-feu valable un mois à partir du 5 décembre seulement. Les « contras » doivent se regrouper dans certaines zones du pays où ils ne pourront recevoir de la nourriture que par l'intermédiaire de représentants de pays neutres. Ce délai étant écoulé, ils devront remettre leurs armes et bénéficieront

d'une amnistie, mais seulement après que toute aide à la Contra aura cessé et que ses bases de repli au Honduras auront été liquidées.

Depuis Miami, les dirigeants de la Contra ont aussitôt considéré qu'il ne s'agissait là de rien d'autre qu'une « reddition en bon ordre » et que « la résistance ne se sentait ni vaincue ni faible au point d'accepter un tel plan ».

Au même moment, selon les envoyés spéciaux de la presse américaine, l'armée sandiniste a lancé une importante offensive dans trois zones où elle avait précédemment décrété un cessez-le-feu unilatéral levé le 7 novembre dernier.

Les dirigeants de la Contra ajoutent qu'ils communiqueront bientôt à un médiateur, le cardinal Obando y Bravo leurs propres propositions.

Mais, pour l'instant, et aussi décevant que puisse être son plan, c'est M. Ortega qui a repris l'initiative, fait la nique à l'administration américaine et semé quelques germes supplémentaires de confusion à Washington. Qui détermine l'attitude des États-Unis ? MM. Reagan et Shultz, qui refusent de parler à M. Ortega, ou M. Wright, qui rencontre abondamment et prend son rôle au sérieux au point de demander à un ancien responsable de la négociation sur le désarmement du temps de l'administration Carter, M. Paul Warnke, d'être présent en tant qu'expert ?

Dès vendredi, la Maison Blanche et les républicains expriment leur mécontentement, et certains déplorant un peu perplexes se demandent si M. Wright ne s'était pas aventuré un peu loin.

JAN KRAUZE.

Afrique

TUNISIE

Premières atteintes au culte de Bourguiba

TUNIS
de notre correspondant

« Bourguiba reste le leader », affirmait-il y a quatre jours, le premier ministre, Hedi Bouacouch. N'empêche que les symboles célébrant le culte de la personnalité qui lui était voué et qu'il avait lui-même suscité commencent à disparaître.

Certes, on n'en est pas encore au déboulonnage des statues édifiées à sa gloire dans de nombreuses villes, mais, moins d'une semaine après la destitution de l'ancien président, lors de la première réunion qu'il a tenue, le samedi 12 novembre, avec la présidence de M. Ben Ali, le gouvernement a décidé de changer l'hymne national et de ramener de

die-huit à treize le nombre des jours fériés, deux décisions qui tendent à estomper le nom de M. Bourguiba de la vie officielle.

Dans son refrain, l'ancien hymne se référait « au souffle de Habib (Bourguiba), le leader de la patrie ». C'est le refrain pour lequel, croit-on, il est remplacé par « Hymne à l'honneur de la Tunisie, accueilli à la reconnaissance », l'hymne nationaliste que chantaient les destitués pendant la lutte pour l'indépendance.

Quant aux fêtes officielles supprimées, elles se rapportent toutes à des dates liées directement à la vie de M. Bourguiba : quatre de ses fêtes nationales, qui étaient célébrées le 1er juin, en commémoration du retour d'exil de

l'ancien président en 1955. Désormais, la fête nationale aura lieu le 20 mars, jour de la proclamation de l'indépendance en 1956. Dans ce nouveau calendrier ne figure pas le 7 novembre 1987, jour de l'avènement de M. Ben Ali, ni aucune date nouvelle.

MICHEL DEURÉ.

● RECTIFICATIF. — Dans nos éditions datées du 13 novembre, nous avons écrit que M. Mourou, secrétaire général du Mouvement de la tendance islamique, était prêt à envisager la « dissolution » de cette formation. En fait, M. Mourou nous avait déclaré que lui et ses amis étaient prêts à « envisager de changer l'appellation du MTI ».

A TRAVERS LE MONDE

Australie

Une enquête est ouverte sur de nombreux décès d'aborigènes en prison

Une commission d'enquête a été mise en place en Australie pour tenter de faire la lumière sur les décès en prison de soixante-trois aborigènes depuis 1980. Ils sont pour la plupart morts par pendaison — utilisation des couvertures, des sous-vêtements ou même des chaussures de sport — mais aussi de crise cardiaque, de blessures à la tête, d'alcoolisme ou de « causes naturelles ». Il s'agit la plupart du temps de suicides, semble-t-il, mais les aborigènes dénoncent aussi les brutalités policières. Les victimes sont en général des adolescents ou des hommes jeunes, fréquemment en état d'ébriété et arrêtés pour des délits mineurs ; on les a souvent trouvés morts dans leur cellule très peu de temps après leur arrestation.

Le juge chargé de l'enquête, M. James Muirhead, a déclaré que sa tâche était à la fois de déterminer les causes de ces morts à répétition — quinze pour la seule année 1987 — et de comprendre pourquoi se perpétue ce drame. Les aborigènes austr-

Angola

Des soldats sud-africains tués au combat

Prétoria. — Le quartier général de l'armée sud-africaine a annoncé, le vendredi 13 novembre, le mort de cinq autres de ses soldats (tous blancs), survenue cette semaine au cours de combats avec une division angolaise appuyée par des forces cubaines, ce qui porte à neuf le bilan officiel des Sud-Africains morts dans leurs récentes actions dans la guerre civile angolaise (le Monde du 14 novembre). L'Afrique du Sud a reconquis, mardi, qu'elle s'était attribuée à des unités soviéto-cubaines combattant sur les côtés des forces gouvernementales de Luanda.

Selon le communiqué sud-africain de vendredi, le retard dans l'annonce de la mort de ces cinq soldats est dû aux « circonstances opérationnelles ». C'est tout ce que dit dans la province de Cuando-Cubango, près de la communauté.

Niger

Sept chefs d'Etat aux obsèques de Seyni Kountché

Niamey (AFP). — Sept chefs d'État africains, une trentaine de délégations étrangères et des milliers de Nigériens ont rendu, le vendredi 13 novembre, à Niamey, un dernier hommage au président Seyni Kountché, décédé mardi dans un hôpital parisien.

Les présidents Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), d'ancien chef d'État africain, Abdou Diouf (Sénégal), Gnassingbé Eyadéma (Togo), Mathias Kérékou (Guinée), Moussa Traoré (Mali), Ibrahim Babangida (Nigeria) et Jerry Rawlings (Ghana), arrivés dans la matinée à Niamey, ont pris part à cette cérémonie. L'OUA était représentée par son secrétaire général, le Nigérian Idé Oumarou, et la France par MM. Charles Pasqua, Michel Aurillac et Jean-Christophe Mitterrand.

face à... Appel à la... L'Irak et le... relations diplo...



Asie

« Trêve royale » en Thaïlande

Les militaires préparent déjà « l'après-Cambodge »

BANGKOK de notre envoyé spécial

Les Thaïlandais respirent. Certes, il y a eu quelques soubresauts, deux ou trois scandales, des menaces de crise et des échanges peu amènes entre généraux et élus du peuple. Mais, jusqu'ici, la trêve politique annoncée à l'occasion de l'anniversaire du roi a été respectée. Le 16 octobre, pour la remise solennelle aux bannières de leur robe safran, Sa Majesté Bhumibol Adyadej, au faite de sa popularité, a descendu le fleuve Chao-Phya, lors d'une fastueuse procession des bannières dorées de la cour. Le 5 décembre, des cérémonies sans précédent marquant le seizième anniversaire du monarque - la fin du cinquième cycle de douze années de vie. Et, si tout se passe bien, le 5 mai 1988, aura lieu le seizième anniversaire de son couronnement, le règne de Rama IX deviendra le plus long de la dynastie des Chakri, fondée il y a un peu plus de deux siècles.

Pendant près de quatre décennies, ce monarque traditionneliste a présidé à la modernisation de son royaume, calmant les appétits d'une élite politico-militaire affaiblie. Dans les provinces les plus reculées et les plus pauvres, qu'il a sillonnées sans relâche, plus de mille projets de développement portent sa marque. A plusieurs reprises, il est intervenu pour que les coups d'Etat ne se tra-

duisent pas par des effusions de sang. Son prestige est tel aujourd'hui, surtout auprès des paysans, que sa nomination est devenue intouchable, dans ce royaume qui, tout en vivant à l'ombre des pagodes, se transforme rapidement dans un environnement où le laxisme et la violence font bon ménage. La trêve, donc, a été respectée jusqu'ici.

Un système dominé par le clientélisme

Il reste que le débat couve. Depuis que la monarchie constitutionnelle a été établie, en 1932, à la suite d'un coup d'Etat militaire, la Thaïlande n'a jamais trouvé son équilibre politique. Le premier ministre actuel, le général Prem Tinsulanonda, au pouvoir depuis 1980, a battu le record de longévité : il a même remporté par deux fois des élections générales. Mais il a également survécu à deux tentatives de putsch. En outre, cet ancien chef de l'armée de terre - le poste le plus important dans la hiérarchie militaire - a été contraint, à plusieurs reprises, de remettre son gouvernement. L'institution parlementaire, dans ce royaume de 54 millions d'habitants, continue d'être mal ancrée. Le prestige des députés est d'autant plus contesté que, dans un système dominé par le clientélisme, les élections n'ont été de plus en plus une affaire de gros sous.

Surtout, les militaires préparent ouvertement leur avenir. Certes, ils continuent de dominer la vie politique. Au général Prem, aujourd'hui âgé de soixante-sept ans, devrait succéder le général Chaovalit, ancien commandant en chef de l'armée de terre, qui doit prendre sa retraite l'an prochain à l'âge de cinquante-cinq ans. Traditionnellement, les officiers supérieurs poursuivent leur carrière dans l'armée politique. Ils sont majoritaires au Sénat, dont les membres sont nommés en son honneur à la tête du gouvernement - à trois exceptions près, depuis la chute de la monarchie absolue - et dans beaucoup de ministères. Ils figurent également dans les organes dirigeants des partis politiques et, à ce titre, sont membres sur les bancs de la Chambre des députés. Enfin, les présidences de sociétés nationales leur reviennent souvent.

Un développement très rapide

Mais le poids de l'armée dans la vie publique est remis en cause par deux évolutions. La Thaïlande se développe rapidement, notamment en ce qui concerne l'industrie légère. La gestion complexe du boom économique échappe de plus en plus aux diplômés d'académies militaires qui, lorsqu'ils plongent dans la vie civile, sont encadrés par des administrateurs, souvent parfois des plus grandes universités américaines. Dans ce domaine, marchands et généraux ont un peu le sentiment de perdre pied. Si les meilleurs postes - et leurs avantages matériels - leur sont encore réservés, et s'ils peuvent toujours faire jouer leurs liens de relations, ils redoutent déjà d'être condamnés un jour à faire de la figuration.

En outre - et cet élément est peut-être plus déterminant - les questions de sécurité peuvent être, un jour, reléguées au second plan. L'insurrection communiste a été pacifiquement éteinte en 1982, avec l'effondrement de l'insurrection communiste, notamment dans le nord-est pauvre du royaume. A cette époque, la Chine - devenue, depuis, l'allié de Bangkok - a renoncé à soutenir le P.C.T. insurgé. Les étudiants qui avaient rejoint les communistes lors de la répression des manifestations de 1976 ont profité d'une amnistie offerte par le général Chaovalit, alors chargé de la lutte anticomuniste. Enfin, les revers du communisme indochinois - sensibles dès cette date - ont fait l'effet d'un repoussoir dans un royaume où la politique de patronage a toujours été à l'honneur.

Aujourd'hui, la menace représentée, dans l'extrême Sud musulman par la présence de derniers noyaux de communistes malaisiens n'est pas très sérieuse. Des incidents ont encore lieu de temps à autre, mais les ralliements sont également assez fréquents. La situation semble aussi se stabiliser un peu sur la frontière birmane, après l'insurrection des Karens de Birmanie - dont le territoire jouxte la Thaïlande. - Bangkok paraît avoir choisi de resserrer ses liens avec Rangoun plutôt que de laisser faire les Karens. Les seules inquiétudes - de taille, il est vrai - viennent de la présence, sur la frontière avec le Cambodge, de quatre ou cinq divisions vietnamiennes, qui tentent, depuis près de trois ans, d'y empêcher les infiltrations de la résistance khmère.

Et si l'« après-Cambodge » commençait, enfin, à se dessiner ? Com-

ment, alors, l'armée pourrait-elle continuer de s'octroyer près du tiers du budget national ? Depuis la dictature du maréchal Sani Thammarat, de 1927 à 1963, la sécurité du royaume a été prioritaire, il y a eu la peur des « dominos », renforcée à l'époque de l'intervention américaine au Vietnam, à laquelle la Thaïlande s'était associée en déplaçant une division dans le Sud. Depuis la fin de 1978, l'intervention vietnamienne au Cambodge a pris le relais pour justifier les appréhensions des militaires thaïlandais. Mais si, dans deux ou trois ans, les Vietnamiens évacuaient l'Ouest cambodgien ?

Cette hypothèse n'étant pas exclue - même en l'absence d'un règlement cambodgien - les militaires ont déjà commencé à manœuvrer pour consolider leurs positions. Certains chefs de cette armée réduite - environ 250 000 hommes, en comptant les unités paramilitaires - rêvent d'un statut à l'indonésienne : à l'institutionnalisation d'une « fonction double », à la fois militaire et civile. Mais, comme si l'histoire ni l'environnement ne s'y prêtent, plusieurs initiatives ont été prises pour renforcer le rôle de l'armée.

Les nouveaux rôles de l'armée

Sous le contrôle du commandement des opérations de sécurité intérieure (COSI) - dont les fonctions ont été élargies et que, présidé, désormais, le général Prem - un programme de « volontaires de la défense nationale » a été lancé. Le COSI avait été créé pour diriger la lutte contre la guérilla communiste ; un lieu de disparition, avec la fin de cette insurrection, il s'adapte et se renforce du même coup. Simultanément, alors que l'armée se professionnalise, un programme affectant les réservistes est organisé sous le contrôle direct des militaires. Enfin, un troisième programme - baptisé « rôle de paix » - associe les militaires à l'administration provinciale dans le cadre de programmes locaux de développement. Depuis longtemps, les militaires jouent un rôle dans le développement rural. Cette fonction est désormais officialisée, les militaires ayant même le droit de recruter des volontaires sur place.

Bref, faute de pouvoir gérer les secteurs les plus avancés de l'économie, l'armée réaffirme son rôle social. En outre, elle veut être le moteur du développement dans les régions les plus désertées, le quart-monde thaïlandais. Tout cela, au nom d'un raisonnement encore mal formulé, mais assez clair : la fin des insurrections armées est une tâche que annonce, de la part des communistes, d'une lutte sociale, donc d'un effort de pénétration des couches urbaines et rurales les plus défavorisées.

Bien entendu, ces projets ont soulevé des critiques, les plus virulentes ayant été énoncées par M. Kukrit Franom, un ancien premier ministre civil, aujourd'hui âgé de soixante-seize ans et qualifié de « gourou » de la vie politique thaïlandaise. Dénonçant une tentative de militarisation de la société, M. Kukrit a vu dans les nouvelles attributions du COSI la volonté de former un « bureau politique » à peine déguisé, qui serait le pas sur le gouvernement, bien entendu, sur un Parlement appelé à jouer les comparses.

Il s'est surtout élevé, avec d'autres, contre un projet d'être le premier ministre au suffrage universel. Cette idée, lancée par des militaires, a soulevé un tollé, car elle reviendrait, dans les faits, à leur permettre d'en appeler directement aux « masses », par-dessus la tête d'un Parlement dont le crédit est déjà limité. Si on en parle peu ce temps-ci, par respect pour la « trêve royale », tout indique qu'elle referra surface un jour. Car le « parti vert » - celui à la fois des militaires et du développement - continue de s'organiser, avec ses handicaps, notamment ses divisions internes, mais aussi l'ambition d'assurer son avenir à la direction du pays.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Publicité) COLLOQUE LES AMOURS D'ALBERT COHEN 14, 15 et 16 novembre 1987 Sous le haut patronage de M. François LÉOTARD, ministre de la Culture et de la communication Soirée d'ouverture sous la présidence de M. Jean TIBERLI, premier maire adjoint de Paris Avec le concours du Pen Club Français 30, boulevard de Port-Royal, 75005 PARIS Tél. 43-31-75-47

BANGLADESH

Le général Ershad face à la grogne des militaires

Dacca était paralysée, le samedi 14 novembre, par une grève générale décrétée par l'opposition. La police militaire patrouillait dans une ville calme, aux magasins fermés. Le mouvement se serait étendu à la deuxième ville du pays, le port de Chittagong.

DACCA de notre envoyé spécial

Le chef de l'Etat avait peut-être un peu forcé sur la mise en scène : lorsqu'il nous a reçus, le vendredi 13 novembre, en compagnie de quelques journalistes étrangers, dans le salon un peu trop doré d'une villa du camp militaire de la capitale, il nous a dit, à l'issue de la séance, « Vous n'avez rien de plus à dire ? ». Il nous a souri, il arborait, dans le dos, pendu à sa ceinture, un objet insolite : un chiffon rouge de golf. Serein, le général-président : « J'ai commandé l'armée pendant huit ans, je la connais bien. Elle n'interviendra pas aussi longtemps que je serai président ». La proclamation de l'état d'urgence, l'appel aux soldats pour mettre fin aux insurrections ? « Ce n'est pas nécessaire ».

Certes, l'armée est « naturellement agitée » face aux violences qui, depuis cinq jours, secouent le pays.

Mais elle « ne veut pas le pouvoir, c'est l'armée [au service] du peuple, elle est disciplinée ». Calme donc, et ferme : « Je ne peux pas la tolérer davantage [la violence]. Nous en avons assez, je prendrai toutes les mesures nécessaires, les mesures les plus rigoureuses ».

Confortablement installé dans l'une des herbes damassées façon Louis XIV (en plus cousu), Hussein Mohammad Ershad confirme que les deux « ladies », la bégum Khaleida Zia et Sheikh Hasina, les chefs de file des deux principales formations de l'opposition, le Parti national du Bangladesh (BNP) et la Ligue Awami, resteront en état d'arrestation « aussi longtemps que nécessaire », car elles sont à l'origine des violences, et leur objectif est « de vouloir renverser le gouvernement ».

Le président, qui n'écrit pas des « injures étrangères » (chacun comprend que, sans la nommer, il vise l'Inde, avec laquelle la Ligue Awami est réputée avoir des « relations privilégiées »), reste donc confiant. Du moins le croyait-on. Et puis, un peu plus tard, autour d'une tasse de thé, quand on lui demanda si les chefs militaires ont fixé une sorte de date limite pour un retour à la paix, il dit, sans que l'on puisse être tout à fait sûr qu'il s'agit d'une réponse directe :

« Oui, cela ne peut pas durer très longtemps. » Pressé d'en dire davantage, il ajoute : « Trois ou quatre jours de plus. »

« Il est devenu trop impopulaire »

Un ultimatum ? Le colonel Sayed Faruk Rahman, chef du Parti de la Liberté, mais surtout connu pour être le principal instigateur de l'assassinat, en août 1975, du premier président du Bangladesh, Sheikh Mujibur Rahman, nous le confirmera implicitement un peu plus tard : « Je ne pense pas que le président Ershad puisse rester encore très longtemps au pouvoir. Il est devenu trop impopulaire. » Le colonel Faruk, qui estime que le chef de l'Etat s'est « trop compromis » avec tout le monde, affirme que les chefs militaires sont « très contrariés et mécontents » de ce qui se passe, notamment parce qu'ils jugent que le chef de l'Etat « n'a pas réussi à vaincre la corruption ».

Le général-président Ershad qui, au golf, joue « mieux que son handicap », se prépare-t-il, dans les jours qui viennent, à jouer son « va-tout » ? Il semble, en tout cas, que les chefs de l'armée viennent d'agiter un nouveau chiffon rouge.

LAURENT ZECCHINI.

Proche-Orient

Les ventes d'armes à l'Iran

La réplique de M. Mitterrand

(Suite de la première page.) C'est à cette question centrale que M. Mitterrand devra répondre, au cours d'une émission dont le principe avait été arrêté depuis longtemps, mais dont la date a été avancée à la demande de l'Élysée. M. Mitterrand a répondu, selon l'Élysée, d'une série d'arguments suffisants pour faire litière de toutes les accusations. Ces arguments, que le chef de l'Etat n'utilisera probablement pas dans leur totalité, portent sur la forme et le fond.

Nul ne conteste, à l'Élysée, que l'amiral Lacoste ait été reçu en audience le 24 mai 1986 et qu'il ait évoqué, sans que l'on sache exactement en quels termes, un trafic de munitions. Nul ne conteste que le chef de l'Etat lui ait recommandé d'en parler au ministre de la Défense de l'époque, M. Hugué. Mais il semble que les propos tenus par l'amiral Lacoste, alors directeur général de la DGSE (direction générale de la sécurité extérieure), aient été fort imprécis, au moins autant que le mot adressé six mois plus tard au cabinet réservé du ministre de la Défense par la DGSE : « Certes

informations non confirmées font état d'exportations de munitions (...) qui n'auraient pas eu fait pour destination réelle les pays pour lesquels elles étaient officiellement autorisées. L'Iran a été cité ». Ce texte est si vague - comme le sont, selon les spécialistes, la plupart des notes de synthèse rédigées par cet organisme qu'on ne voit pas comment six mois plus tôt, l'amiral Lacoste aurait pu être très précis.

Sur le fond de la politique des ventes d'armes, M. Claude Cheysson qui fut ministre des relations extérieures de 1981 à 1984, a affirmé vendredi l'opportunité du point de vue de l'Élysée - que M. Mitterrand avait interdit, par écrit, une livraison d'armes à l'Iran qui lui avait été proposée. Il s'agit sans doute d'une proposition formelle par l'amiral Lacoste - et par écrit - au cours du second semestre de 1984. Le patron des services secrets français suggérerait une telle livraison pour des raisons géostratégiques, avant l'affaire des otages.

Laclaire a pourtant en lieu. Cela s'est fait, remarque M. Cheysson (qui, ce dit-on, confirme le système de défense de l'Élysée), « avec des documents falsifiés ». « Il y a là un problème de falsification qui relève de la justice et non du jugement politique. » La question reste pourtant posée du mauvais fonctionnement de l'appareil d'Etat qui permettait à un trafic de munitions de cette nature de se développer sans que le président de la République et le premier ministre (M.M. Manroy et Fabius affirmant qu'il n'était pas au courant et qu'ils avaient, eux aussi, donné des ordres inverses) ne s'en aperçoivent.

L'Élysée dispose enfin, sur le fond de sa politique au Proche-Orient, d'une argumentation difficile à contester. Les exigences de l'Iran vis-à-vis de la France ont toujours été les suivantes, avant et après les prises d'otages : règlement du contentieux financier d'Enroddif ; arrêt des livraisons d'armes à l'ennemi irakien, libération des membres du commando qui, à Paris le 28 juillet 1980, avaient tenté d'assassiner M. Châpour Bakhtiar,

dernier premier ministre du Shah d'Iran. Aucune de ces lourdes exigences n'ayant été satisfaites, on voit mal pourquoi la livraison de quatre cent cinquante mille obus à l'Iran aurait pu être considérée, par ce pays, comme un geste de bonne volonté de réconciliation de la France avec le régime iranien dans cette région du monde. Ces 450 000 obus ne représentent même pas la consommation annuelle de l'Iran.

Il convient d'ailleurs de remarquer que l'Irak n'a pas émis la moindre protestation après que ce trafic ait été rendu public.

Et pour cause : les Irakiens savent bien que ces livraisons en faveur de son adversaire sont ridicules par rapport au soutien dont ils bénéficient eux-mêmes, en matière d'armements français. Les Irakiens ont obtenu 430 000 obus de 155, pour servir des canons de fabrication américaine. Les Irakiens disposent, grâce à la France, des mêmes obus, mais aussi des canons français auxquels ils sont adaptés et qui leur ont été livrés après 1981.

JEAN-YVES LHOMEAU.

La guerre du Golfe

Appel à la mobilisation en Iran L'Irak et le Maroc rétablissent leurs relations diplomatiques avec l'Égypte

Deux jours à peine après la fin du sommet arabe d'Amman qui a condamné l'Irak, et alors que l'Irak a accusé de façon spectaculaire ses raids contre des pétroliers affrétés par les Iraniens, les autorités de Téhéran ont lancé, le vendredi 13 novembre, un appel à la mobilisation et annoncé l'imminence de nouvelles opérations d'envoie sur tous les fronts, non seulement contre l'Irak, mais « éventuellement » contre la présence américaine dans le Golfe.

Le président du Parlement iranien, M. Eshchemi Rafsanjani, a toutefois précisé qu'il ne s'agissait « pas encore de la mobilisation générale ni du moment où l'Imam Khomeiny donnera l'ordre du Jihad » (la guerre sainte). Ceux qui ne peuvent pas partir pour le front n'en sont pas moins appelés à participer à la guerre « par leurs biens ». « Tous ceux qui possèdent des biens doivent prendre en charge financièrement un combattant », précise un communiqué officiel.

« Les bases d'un violent conflit armé entre l'Islam et les infidèles sont posées », a notamment déclaré M. Rafsanjani, avant de s'en prendre aux dirigeants de la Ligue arabe.

Pour leur part, les Irakiens ont intensifié leurs raids contre des pétroliers affrétés par l'Iran, allant jusqu'à attaquer à trois reprises, jeudi et vendredi, un pétrolier grec, le Fortuneship-12, coulant le remorqueur qui l'avait pris en charge alors

qu'il était en feu. Deux marins du remorqueur ont été tués et quatre autres blessés.

L'aviation irakienne a mené dix raids contre des pétroliers depuis mardi, ce qui marque une recrudescence des opérations de ce type sans précédent depuis le début de la « guerre des pétroliers », en 1984. Cinq de ces attaques, selon Bagdad, ont été lancées en moins de vingt-quatre heures.

Radio-Téhéran a, de son côté, annoncé que l'aviation iranienne avait bombardé vendredi des concentrations de troupes irakiennes.

Par ailleurs, l'Irak a rétabli vendredi ses relations diplomatiques avec l'Égypte, suivie samedi par le Maroc. Trois pays arabes - les Emirats arabes unis avaient précédé Bagdad et Rabat - ont ainsi rétabli des liens officiels avec Le Caire depuis que les participants au sommet d'Amman ont décidé de laisser toute liberté aux membres de la Ligue arabe de renouer individuellement avec l'Égypte.

Depuis plusieurs années déjà, toutefois, Le Caire et Bagdad entretenaient de bonnes relations, l'Égypte fournissant d'importantes quantités d'armes à l'Irak. Le président Hosni Moubarak n'avait, quant à lui, pas attendu la décision du sommet d'Amman pour se rendre, dès 1985, à Bagdad en compagnie du roi Hussein de Jordanie. - (AFP, Reuters.)

Selon M. Cheysson

Le président de la République avait interdit « par écrit » les livraisons à Téhéran

Ancien ministre socialiste des relations extérieures, M. Claude Cheysson a écarté, le vendredi 13 novembre, toute implication de M. Mitterrand dans l'affaire des livraisons d'armements à l'Iran. « On » a bien proposé au chef de l'Etat d'envoyer des armes à Téhéran, mais M. Mitterrand s'y est opposé et l'a interdit « par écrit », a-t-il dit. Assis à la droite de M. Yves Guéna, ancien ministre du général de Gaulle, M. Cheysson, qui était l'invité du cercle France-Pays arabes - présidé par le député RPR - a souligné que le président de la République n'avait pas eu connaissance d'envois d'armes à l'Iran ; envoi, a-t-il ajouté qui n'a pu avoir lieu qu'au prix « de falsifications de documents ». M. Cheysson n'a toutefois pas précisé qui avait proposé des livraisons d'armes à Téhéran, pas plus que la date à laquelle cette proposition a été soumise à M. Mitterrand. M. Cheysson a dirigé la diplomatie française de 1981 à décembre 1984.

RECTIFICATIF. - Une erreur de transmission nous a fait écrire dans l'article de Jérusalem intitulé « Les services de sécurité à nouveau mis en cause » et publié dans le Monde du samedi 14 novembre, que le conseiller juridique du gouvernement israélien, M. Yosef Harish, faisait office de ministre de la Justice. Il fallait lire : qui fait office de procureur général.

Un démenti du groupe Matra...

Le groupe français Matra a démenti formellement, le vendredi 13 novembre, toute vente d'armes à destination de l'Iran. En réponse à l'ancien président iranien Abolhasan Bani Sadr, qui avait affirmé à l'AFP que Téhéran avait obtenu du groupe la vente de systèmes de guidage pour des fusées capturées aux Irakiens au cours des combats à Fao, au printemps dernier, la direction de Matra a déclaré que, « depuis une dizaine d'années, Matra n'entretient plus aucune relation de quelque sorte qu'elle soit avec l'Iran ».

...et des douanes

La direction générale des douanes a démenti, le vendredi 13 novembre, que du « matériel de guerre d'origine française » ait été « embarqué à Cherbourg » sur les navires mis en cause par le quotidien espagnol El País. Ce dernier avait affirmé, la veille, que les ventes illégales d'armement français destiné à l'Iran s'étaient poursuivies « après mars 1986 », les armées étant acheminées depuis le port de la Manche via l'Espagne.

« Après vérification », la direction générale des douanes affirme que « les trois navires cités par El País ont tous quitté Cherbourg depuis le mois de mars 1986 : Erus le 2 mai 1986, le Mose le 26 janvier 1987 et le Rijnmond (ex-Elise Kilbe) le 24 octobre 1987. Ces trois navires, qui battaient pavillon étranger, n'ont embarqué à Cherbourg aucun matériel de guerre d'origine française. Seuls les chargements régulièrement dédouanés en provenance de plusieurs pays d'Europe et d'Amérique du Nord ont été effectués en franchissant nos frontières », a précisé la direction générale des douanes.

En première lecture

L'Assemblée nationale a adopté le projet de budget pour 1988

Le budget de 1988 a été adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture, le vendredi 13 novembre, après un mois de discussion. La majorité n'a pu compter que sur ses propres forces, puisque n'a été approuvé que par les députés du RPR et de l'UDF, ceux du PS, du PC et du FN votant contre.

Si, tout au long de ce débat budgétaire, le gouvernement n'a pas eu le plaisir de l'attitude de ses soutiens naturels, il a, dès lors de l'ultime soirée, avoir recours au « vote bloqué » et à une deuxième délibération pour débarrasser son texte de quelques amendements dont il ne voulait à aucun prix.

Résultat : le projet de loi de finances que va examiner le Sénat, à partir du lundi 16 novembre, ne diffère pratiquement pas du texte adopté par le conseil des ministres le 16 septembre. Les recettes de l'Etat sont de 969 167 millions de francs, soit une augmentation de 0,046 % sur les dernières estimations ; ses dépenses définitives sont de 1 082 639 millions, soit une croissance sur le projet initial de 0,036 % ; le déficit, compte tenu du solde des opérations temporaires, a même légèrement diminué en deux mois, passant de 114 924 millions à 114 868 millions. Cela malgré les 291 millions de francs accordés vendredi soir pour l'argent de poche » des députés, afin de satisfaire quelques demandes jugées plus pressantes que d'autres. Mais, avant de voter le nouvel article d'équilibre, l'Assemblée a examiné un certain nombre de dispositions fiscales, qui se modifient pas les recettes de l'Etat en 1988.

et les droits d'enregistrement lors de la vente par les offices d'HLM de logements aux locataires qui les occupent.

Ces taxes sont au total, en moyenne de 4,2 %, mais atteignent parfois 8 %. L'idée a tellement plu à M. Juppé, qu'il a accepté que l'Etat soit le seul à supporter par les départements et non par l'Etat). Le ministre a eu la même attitude devant une autre proposition de M. Durieux qui permet toujours aux conseils généraux de baisser jusqu'à 1 % le taux de ces mêmes taxes sur toutes les transactions immobilières. Ces deux amendements, qui pourraient aboutir à une baisse du coût d'achat des logements, ont donc été approuvés.

« TVA sur les cassettes vidéo. » — La commission des finances et celle des affaires culturelles tenaient, à l'initiative de M. Gilbert Gauthier (UDF, Paris) et de M. Michel Pichet (RPR, Essonne) à diminuer la TVA sur la vidéo enregistrée, à l'occasion de celle ayant un caractère pédagogique, comme le gouvernement l'avait proposé pour les disques.

M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) avait, avec tout le groupe UDF, pris position dans le même sens. Bien que les uns et les autres aient accepté de renvoyer cette réforme au 1^{er} janvier 1989, M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, s'y est opposé. Par le « vote bloqué », il a même empêché l'Assemblée de se prononcer sur les amendements qui lui étaient soumis.

« Aide aux familles nombreuses. » — M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines) voulait étendre aux familles de trois enfants et aux personnes en longue maladie le dispositif qu'il avait fait adopter l'an dernier pour les personnes âgées, leur permettant de déduire 10 000 F de leur revenu quand elles embauchent une employée de maison. M. Juppé s'y est opposé car cela coûtait 365 millions. Malgré cela, grâce au vote du PS, du PC et du FN, M. Pinte a fait voter son amendement, que le gouvernement a fait disparaître en deuxième délibération.

« Capitales des dirigeants de PME. » — De même, un amendement de M. Jean Royer (non inscrit, Indre-et-Loire), diminuant la fiscalité sur les capitaux placés par les dirigeants de PME dans leur entreprise a d'abord été approuvé avant de disparaître en deuxième délibération.

« Fiscalité locale. » — La volonté du gouvernement de lier l'évolution des taux de la taxe d'habitation à celle sur le foncier non bâti, approuvée par le PC, a été violemment critiquée par le PS, qui aurait même souhaité que soit atténué le lien entre la taxe d'habitation et la taxe

professionnelle. M. Bruno Durieux (UDF, Nord), lui aussi, aurait souhaité une telle atténuation.

M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados), président de la commission des finances, a lui aussi trouvé qu'il était souhaitable d'accroître le marge de manœuvre des élus locaux, argument avancé par M. Charles Josselin (PS, Côte-du-Nord). Seulement, M. d'Ornano estime que cela ne peut prendre place que dans une réforme d'ensemble de la fiscalité locale qu'il appelle de ses vœux, rejoignant ainsi M. Juppé.

« Droit de mutation sur les logements. » M. Durieux, a eu plus de chance avec son souhait de permettre aux conseils généraux de supprimer la taxe sur la publicité foncière

Trente ans pour rien !

Trente ans de bataille, trente ans de défaits ! M. François Gruessemeyer a de quoi être amer. Ce député gauchiste du Bas-Rhin siège sans interruption à l'Assemblée nationale depuis le 30 novembre 1958 avec, pratiquement, un seul objectif : rétablir le privilège des bouilleurs de cru au nom de la protection du splendide verger de sa chère Alsace. Jamais il n'a pu y parvenir, malgré une pression acharnée lors de toutes les discussions des lois de finances.

Son rêve ne parut jamais aussi proche de se réaliser que cette fois-ci. M. Jacques Chirac, toujours sensible aux demandes des ruraux de la France profonde, lui avait promis de l'exaucer. Seulement, l'an dernier, M. Gruessemeyer fut trop exigeant et refusa le compromis mis au point par M. Alain Juppé. Pour en avoir voulu trop, le vieux défenseur du schœpfer n'a rien eu.

Cette année encore, il revint à la charge. Comme d'habitude, il prépara soigneusement son affaire. Il savait pouvoir compter sur le soutien des communistes, de la grande majorité du Front national et surtout de nombre d'élus RPR, puisqu'une fois encore il avait l'appui de M. Chirac. Son amendement était signé par cent trente élus de la majorité, dont l'équipe dé-

gante des chiraquistes menée par M. Jacques Toubon.

Tout cela n'a servi à rien, une fois encore. D'abord parce que les socialistes ne voulaient rien entendre : « Nous ne pouvons donner aux pays la triste image d'une Assemblée qui reculerait sous la pression d'un lobby », dit en leur nom M. Christian Goux. Ensuite parce que deux de ses proches le trahirent. Députés RPR, MM. Claude-Gérard Marcus et Jean-Pierre Delalande expliquèrent qu'un tel vote n'était pas possible le jour où les états généraux de la Sécurité sociale se terminaient par un appel à un renforcement de la lutte contre l'alcoolisme. Enfin parce que M. Michel d'Ornano, bien qu'il du pays du « calva » avait convaincu nombre de ses amis de l'UDF de ne pas se rallier et persuadé les dirigeants de la majorité de ne pas se laisser aller.

Céder, M. Alain Juppé n'en avait pas non plus l'intention. Il sortit donc de la Constitution le « vote bloqué » pour empêcher l'Assemblée de se prononcer. Député, M. Gruessemeyer a quitté l'hémicycle. Il se déjà annoncé qu'il vivait son dernier mandat. Vendredi, il a éprouvé sa dernière tentative sérieuse.

TH. B.

THEYRY BRÉMER.

La pré-campagne du CDS

Le renouveau des valeurs familiales

NANTES
de notre envoyée spéciale

Après Jarnac (Charente), le 15 mai, où il avait été question de l'Europe, avant Toulouse, le 27 novembre et Lille, le 4 décembre où seront évoquées respectivement la performance économique et la solidarité, le CDS faisait étape, le vendredi 13 novembre, à Nantes. Pour ce rendez-vous, les démocrates sociaux avaient choisi de parler famille.

des engagements pour le prochain septennat.

La politique familiale n'offre nulle difficulté à respecter ces trois impératifs. Le redressement du pays passe par un « partage équitable » des efforts et des résultats, une « responsabilisation » à tous les niveaux, mobilisation des énergies et l'« investissement » dans l'économie, dans l'éducation mais aussi dans la famille, a expliqué M. Pierre Méhaignerie. Pour le président du CDS, la famille demeure un « élément de sécurité, de solidarité et de vitalité ».

En breton en Pays de la Loire

Il propose qu'à l'intérieur d'une enveloppe financière stable, l'allocation parentale d'éducation bénéficie à toutes les mères de famille d'au moins trois enfants, qu'elles aient ou non une activité professionnelle antérieure. Il souhaite que le versement des aides puisse être prolongé pour les familles dont les enfants poursuivent leur scolarité au-delà de l'âge obligatoire et que soit garanti aux familles où l'enfant plus âgé ne saurait un revenu minimum. Enfin, il demande que les collectivités locales et les partenaires sociaux « familialement » leur politique.

Le ministre de l'équipement n'a toutefois pas oublié qu'il est aussi un élu breton. Il a profité de sa venue dans les Pays de la Loire pour plaider en faveur d'une association des régions du Grand Ouest « de plus en plus nécessaire dans une Europe de 320 millions d'habitants pour faire face à d'autres grandes régions », comme la Bavière, la Catalogne ou l'Ecosse.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le temps est venu d'engager la campagne électorale... mais pas à l'importer quelle campagne. Les centristes ont choisi de la placer sous le triple vocable de l'« union », du « sérieux » et de l'« avenir ». Cité « sérieux » et de l'« avenir ». Cité « sérieux », l'engagement du parti en faveur de M. Raymond Barre n'a fait l'objet que de rappels empreints de sobriété. Il n'était pas question de heurter les sensibilités ou de brusquer les évolutions des alliés RPR dont quelques élus, comme le maire de Nantes, M. Michel Chauty, sénateur, celui de La Baule, M. Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays de la Loire, non seulement ont reçu les dirigeants centristes dans leurs murs mais ont assisté à la réunion publique du soir.

Cité « sérieux », le CDS a préféré le débat thématique, laissant peu de place aux petites phrases. L'étroitesse du sujet retenu ajoutée à l'absence de chauffage dans la vaste salle du Champ-de-Mars n'a guère réveillé l'enthousiasme des quelques quinze cents militants présents. Cité « avenir », il ne s'agit pas seulement pour le CDS d'exposer un programme, mais de prandre

« Il y a un pilote dans l'avion » assure M. Baudouin

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a déclaré, le vendredi 13 novembre, au cours de son point de presse hebdomadaire, que M. Jacques Chirac se félicitait de ne pas s'être dérangé — officiellement — dans la campagne présidentielle et d'avoir pu, ainsi, « disposer de sa liberté » pour affronter la « crise mondiale des marchés financiers », puis les « graves difficultés monétaires », sans être « tenu par les choix tactiques d'un candidat ».

Précisant son allusion implicite à M. Raymond Barre, M. Baudouin a déclaré « légitime » que les « candidats potentiels ou déclarés » se soient, eux, exprimés en tant que tels au sujet des événements financiers. En effet, a-t-il observé, ceux-ci, « faute d'avoir un bilan à présenter », le moment venu, doivent avoir « un programme », qu'il leur faut exposer. « Nous ne sommes pas dans la même situation », a souligné le porte-parole de M. Chirac.

A propos des « affaires », M. Baudouin a déclaré que « personne n'a

intérêt, ni dans la majorité, ni dans l'opposition », à ce que « des affaires comme celles-là apparaissent ». Il a démenti que l'Hôtel Matignon ait été à l'origine de la publication, dans la presse, du rapport Barre sur l'affaire Luchaire. Enfin, « la justice suit son cours » a-t-il dit, ajoutant qu'« il ne serait pas convenable de se livrer à une surenchère particulièrement maladroite ».

Revenant à la tourmente financière et monétaire, le porte-parole du premier ministre a affirmé que ce dernier et le gouvernement avaient fait preuve de « pragmatisme », notamment en ralentissant les privatisations, et de « ténacité », à travers le dialogue avec les autorités allemandes. Rendait hommage à la « maturité politique des Français », il a souligné, en conclusion, que ce qu'il avait « bien compris », c'est qu'« il y a un pilote dans l'avion, selon le titre d'un film bien connu ».

[M. Michel Rocard avait exprimé, le 9 novembre, sur TF1, l'impression qu'il n'y a plus de pilote dans l'avion.]

« Paris-Chirac », un livre de Marc Ambroise-Rendu

Portrait d'une capitale et de son capitaine

Paris-Chirac, cela comme comme l'énoncé d'un itinéraire et c'en est bien un. Ou, plutôt, deux itinéraires qui se croisent et font un bout de chemin ensemble. Une rencontre qui est, dit Marc Ambroise-Rendu, « celle d'une ville exceptionnelle et d'un homme qui ne l'est pas moins ».

Qu'on ne s'attende pas à un récit doublement dithyrambique ! Marc Ambroise-Rendu est — les lecteurs du Monde le savent — un observateur attentif, précis, informé mais certainement pas neutre. Dans Paris, il n'aime pas tout, dans Jacques Chirac non plus. Ainsi, averti, on peut passer à la projection du film.

Le film d'une rencontre qui a ceci de remarquable qu'elle correspond à un tournant historique : à partir de 1977, la capitale n'accueille pas un hôte de plus en son hôtel de ville, elle se donne son premier véritable maire. Elle est conquise autant qu'elle se donne par un capitaine auquel elle n'était pas précisément destinée et, comble d'ingratitude, contre les vœux du père de la réforme qui lui accordait le statut municipal de droit commun, Valéry

Giscard d'Estaing, alors président de la République.

Cette péripétie n'est évoquée que pour mémoire, car, comme dans les films d'action, on entre vite dans l'histoire, celle d'hier et celle d'aujourd'hui, en une succession de séquences rapides qui racontent Paris dans tous ses états : son passé, sa pesanteur, sa fonction, son épicurisme, sa grandeur et ses faiblesses, sa richesse, sa complexité, son unité et sa diversité.

Cosmopolite et bourgeois

Marc Ambroise-Rendu ne flâne pas, il a tellement de choses à dire et à montrer ! Les informations défient, si nombreuses, si denses, qu'on est non seulement surpris d'en apprendre tant sur une ville familière, mais, aussi, étonné de découvrir qu'il y avait tant à découvrir. Il n'y a peut-être plus de mystères à Paris, mais il reste un univers méconnu et discret dont la complexité et l'ampleur valent le détour. Le mérite de ce guide singulier nommé Paris-Chirac est de permettre une exploration complète, par plongées successives, de cet univers sans se couper d'une vision globale de la ville, de sa vie quotidienne, du décor que nous lui connaissons. Sauf que se dégageant des traits plus finement dessinés. On prend, par exemple, la mesure de l'exceptionnelle densité de fonctionnaires et d'équipements publics de la capitale. 540 000 — plus selon certains — de ses habitants appartiennent au secteur public, ce qui représente 28 % des emplois, un revenu salarial de 60 milliards en 1985 et une garantie contre le chômage. (A noter aussi que plus de 68 % des hauts fonctionnaires des grands corps de l'Etat vivent dans la région Ile-de-France.)

Capitale administrative, capitale cosmopolite, Paris l'était déjà à la Belle Epoque, plus que Londres, Vienne et Berlin. Officiellement, un peu plus de trois cent cinquante

mille étrangers l'habitent, mais il faut compter avec quelques dizaines de milliers de clandestins, une centaine de milliers d'enfants de français, soit au total un demi-million de personnes d'origine étrangère, auxquelles s'ajoute le flux du passage, une centaine de milliers de touristes et hommes d'affaires (Paris est aussi une ville de congrès : il y en a en moyenne un par jour, plus une douzaine de colloques).

On comprend pourquoi 80 % des entrants dans une école maternelle ou d'enseignement primaire sont des enfants d'immigrés de pays du Sud. On apprécie aussi l'apport que représente les trente mille diplomates et fonctionnaires des deux cent quatre-vingts ambassades, consulats et organisations internationales, qui dépendent entre 10 et 15 milliards par an.

Paris est encore une capitale religieuse, avec ses cent cinquante églises et chapelles (dont Notre-Dame, qui accueille huit millions de visiteurs par an), ses centaines de convents, ses cent quatre-vingts écoles et collèges pour la religion dominante, sans compter les lieux de culte des autres confessions.

Paris est une ville riche et qui s'embourgeoise. Deux cent mille ouvriers et artisans, cinquante mille artisans et petits commerçants l'ont quittée entre 1964 et 1984, tandis que plus de cent mille cadres moyens et supérieurs ou membres des professions libérales ont pris la relève. Le revenu moyen en Ile-de-France est supérieur d'un tiers à celui du reste du pays, et le quart des contribuables les plus fortunés demeure à Paris, dans les beaux quartiers des septième, seizième et dix-septième arrondissements.

PROPOS ET DÉBATS

M. François Léotard : la pause

M. François Léotard, secrétaire général du PR, a précisé, le vendredi 13 novembre, à Metz, qu'il ne serait pas très correct vis-à-vis des électeurs, a-t-il ajouté.

M. Léotard a indiqué, par ailleurs que M. Barre « est le candidat naturel de l'UDF » : c'est la famille naturelle à laquelle nous allons participer ». Mais pour lui, « ce choix » ne doit pas « mettre en cause l'action du gouvernement, ni la décision que nous avons prise en mars 1986 de travailler avec Jacques Chirac, dont je souhaite le succès comme premier ministre. Ça s'appelle la loyauté ».

M. Jean-Marie Tjibaou : le bon Canaque

M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, a appelé, le vendredi 13 novembre, les indépendantistes à « être vigilants » et à « protéger leurs maisons », dans un moment où, selon lui, « autorisation de tour du Canaque est donnée » en Nouvelle-Calédonie. Tout en évoquant un possible « génocide » des Mélanésiens, il s'est refusé à appeler à la lutte, lors d'un discours extrêmement dur qu'il a prononcé lors du congrès de l'Union calédonienne (principale composante du Front de libération nationale kanak et socialiste), réuni à Yaté (sud de Nouméa) jusqu'à samedi soir. « Un bon Canaque — retenez bien — est un Canaque mort », a-t-il lancé. Il a cependant mis en garde contre toute tentative d'engager le mouvement dans une lutte armée : « Nos adversaires n'ont qu'une envie, c'est de nous supprimer définitivement. Ils ont envie qu'on tire ; comme ça, ils répondent ».

M. Hervé de Charette : un courant

M. Hervé de Charette, ministre délégué à la fonction publique et au Plan, a déclaré, le vendredi 13 novembre à Metz, que les giscardiens ne « tolèrent pas une marginalisation de leur courant de pensée par François Léotard ». Répondant aux questions des journalistes à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de l'IRA (Institut régional d'administration) de Metz, M. de

Charette s'est déclaré persuadé que l'ancien président de la République « dispose encore d'un rôle croissant à jouer ». « Nous pourrions le démontrer en organisant notre propre courant », a-t-il ajouté.

Evocant l'affaire de Saint-Louis, où un jeune Mélanésien avait été tué, le 6 novembre dernier, il s'en est pris aux « collabos » et aux « traîtres » : « Pas de pitié pour ces gens-là. Ce sont nos ennemis », a-t-il dit, tout en affirmant qu'il n'était pas question de les « supprimer ».

Société

La mutinerie à la centrale de Saint-Maur

Des dizaines de millions de francs de dégâts

Un lendemain de la mutinerie de la centrale de Saint-Maur (Indre), près de cent cinquante détenus, parmi lesquels la plupart des quatre-vingt-sept condamnés à perpétuité, ont été transférés dans une dizaine d'établissements du Centre et de la région parisienne. Georges Ibrahim Abdallah, le chef présumé des Fractionnaires armés révolutionnaires libanais (FARL), est arrivé vendredi, en fin d'après-midi, à la centrale d'Yzeure (Allier).

Selon l'administration pénitentiaire, un seul blessé grave, un détenu émasculé, a été retrouvé après l'entrée des forces de l'ordre dans les quartiers de détention. Cinq autres blessés avaient été transportés à l'hôpital pendant la nuit. Les dégâts, considérables,

se monteraient à plusieurs dizaines de millions de francs.

Vendredi en fin d'après-midi, l'électricité avait été rétablie dans l'un des bâtiments de la centrale et une centaine de détenus avaient pu être relégués dans des cellules. D'autres ont dormi sous des tentes dressées sur un terrain de sport.

Le garde des sceaux, qui ne s'est pas rendu sur place, a adressé un télégramme de sympathie au directeur de la centrale de Saint-Maur, M. Jean-Charles Toulouse, qui avait été pris en otage. De nombreuses organisations syndicales ont réagi après la mutinerie. Le syndicat FO-pénitentiaire demande le renforcement des effectifs et de l'équipement des gardiens. La CGT estime

que les dégâts et la prise d'otages « sont imputables à la politique du gouvernement et à la politique pénale qu'il mène ». La FEN-SINEPAP (Syndicat national des éducateurs et des personnels de l'administration pénitentiaire) considère que « faire le choix d'enfermer des individus plusieurs dizaines d'années sans possibilité de sortie, c'est prendre le risque immense de rendre impossible une gestion correcte de cette population par les personnels pénitentiaires ». Pour M. Gilbert Bonnemaison, député PS d'Épisy, chargé des questions de sécurité, « l'illusion entretenue par le gouvernement depuis près de deux ans, les rêves de sécurité facile par la seule grâce de la multiplication des prisons et de tout répressif s'effondrent aujourd'hui ».

Dans la prison ivre

(Suite de la première page.)

De ce côté-ci de la grille, une caisse pleine de menottes. De l'autre, une montagne de chaussettes, de bonnets de laine — protection contre la fumée — des armes de fortune, un drap transformé en corde à nœuds, des cannettes de bière abandonnées par les vaincus lors de leur reddition. Des traces de sang...

Tout le décor, vraiment, d'une nuit de mutinerie, qu'à la stupefaction générale l'administration pénitentiaire a choisi de faire visiter à la presse. Pas seulement pour que les caméras enregistrer l'étendue des dégâts de la nuit. Pas seulement pour que la France aie un peu plus peur de ses prisons. Plutôt dans le souci d'un récit, assez fidèle, manqué, d'un traumatisme carcéral, plutôt pour effacer, par le témoignage, un choc général.

L'évocation, en tout cas, est sans haine. Technique. A la grille des tractants, M. Jean-Charles Toulouse, le directeur, dernier des douze otages libérés, raconte comment il a retrouvé la liberté, mais cette fois protégé par une garde d'honneur de détenus armés de gourdins. Un gardien explique qu'après le passage de deux otages, un groupe d'une cinquantaine de prisonniers franchissait la ligne de démarcation. « Et ainsi de suite jusqu'à quatre cents. C'était interminable. Ils s'avancèrent un par un jusqu'à un policier qui leur passait les menottes. Les gens avaient obtenu qu'il n'y ait pas de cris, pas de vives, pas de coups de crosse en douce. C'était interminable. »

« Je reste un homme »

Cent cinquante détenus ont été transférés vers des prisons du Centre ou de la région parisienne. Les autres sont invisibles, regroupés dans des cours, sur des terrains de sport, sous la surveillance de gendarmes. On a l'impression qu'ils tournent dans le quadrilatère de la prison au fur et à mesure que les visiteurs s'avancent au milieu des décombres.

Ils n'ont pas leur part du récit. Mais les saccages poussés à l'extrême, tant de signes brisés parlent pour eux. La violence, bien sûr, des portes, des faux-plafonds arrachés, des fenêtres renversées, des canalisations détruites. Mais aussi, leurs revendications, leur rage, leur désespoir. Comme s'ils avaient su que les bâtiments dévastés seraient vus par d'autres que leurs gardiens, ils ont laissé sur les murs une impressionnante collection de plaintes, jetées plus qu'écrites, à la peinture. « Toulouse, on veut les RPS » remises de peines spéciales. L'administration avait fait arracher un arbre : un détenu qui a couru dans les couloirs, a, partout, laissé trace de sa douleur : « Faut pas couper les arbres ». Un autre inscrit son vœu : « Je bois, je bois, je bois... ». A côté d'un poste de commandes électroniques calciné, une barre de fer en guise de signature : « Je reste un homme ».

Les détenus, ce vendredi, n'ont pas leur part du récit, mais cette lente déambulation, surréaliste, tragi-comique, au milieu des gravats, des armatures métalliques désséchées, dans les files d'eau qui vont se déverser dans des soubassements noircis de fumée leur rend, par l'absurde, une sorte d'honneur courtois. M. François Bonnel, le directeur de l'administration pénitentiaire, entraîne ses hôtes dans le dédale dévot sans logique, ce qui a été toute une nuit un effrayant bateau ivre. Comme les surveillants, comme les policiers, il raconte à chaque nouvel arrêt, devant les cellules, la cause ou la chapelle rongées par le feu, une autre scène de la mutinerie, un autre détail, des anecdotes reconstruites qui ont souvent pour effet involontaire d'atténuer la faute des insurgés. La désespérance, sans cesse mise en avant. L'alcool, les tranquillisants avalés pour se donner le courage ou l'excitation des règlements de comptes, du sabotage systématique. Surtout une obsession à casser ce qui fait le moins pénible de leur internement, la bibliothèque, la vidéo, les par-

terres de fleurs. Un gardien commente, dans un soufre : « C'est pas des gens heureux, hein ? ». Inavouable visite dans l'intérieur. Des responsables de l'autorité, encore sous le choc, mettent une sorte de point d'honneur inconnu à rappeler ce qu'ils doivent à quelques minutes, ceux qu'on appelle depuis jeudi, les « politiciens », essentiellement des Corses du FLNC et des membres de l'ASALA (Armée secrète pour la libération de l'Arménie). Dans la confusion générale, la chance a servi le directeur de Saint-Maur et les gardiens pris en otage. L'explosion de colère, comme une flambée de bois sec, a pris un troisième étage du bâtiment C, celui des Corses, avant de se répandre dans toute la détention. Compréhensif qu'une heure plus tard la situation serait incontrôlable, les nationalistes et quelques traîtres corsés ont soustrait les otages à d'éventuelles vengeances. Puis, toute la nuit, une quarantaine de détenus ont constitué une sorte de garde préventive devant la cellule du directeur.

Des menaces sollicitées

La mutinerie tournant à la tempête, Hubert Bonaldi et des officiers du GIGN ont eu l'idée de s'appuyer sur quelques détenus « politiques », pris, à la grille de démarcation, de servir de meneurs aux débordements. Les Corses, les Arméniens de l'ASALA, le chef d'abord mis leur adresse au service de l'insurrection, puis, peu à peu, devant les dangers des incendies et les menaces d'une intervention des forces de l'ordre, ils ont accepté de reprendre les rênes de la tourmente.

C'est un autre directeur qui raconte les opérations de commando menées par des détenus pour protéger l'atelier de peinture. Un gendarme qui salue l'intelligence et les capacités de chef d'un prisonnier corse. Hommage indirect encore à Georges Ibrahim Abdallah pour sa discrétion pendant la nuit. Les policiers redon-

taient qu'il ne se mêle à la mutinerie, plus encore, qu'il ne se fasse tuer par ses condamnés ou prendre en otage. Là encore « Radio-Corridor » a fait merveille. Des détenus d'origine arabe ont veillé sur lui, toute la soirée, au soulagement des forces de l'ordre ; puis fatigué, le chef présumé des FARL (Fractionnaires armés révolutionnaires libanais) s'est laissé enfermer dans sa cellule par quelques compagnons.

Un bâtiment C, au milieu des cellules de WC cassées, descellées, sorties des cellules comme autant de preuves de l'humiliation carcérale, Jean-Charles Toulouse, le directeur de la centrale, rappelle que six détenus lui ont servi d'otages portant ses messages jusqu'à la grille du couloir. « Une radio nous a permis de nous que des otages avaient été exécutés, explique-t-il. Les prisonniers s'écroulés m'ont demandé de démentir par écrit. Je l'ai fait. Et nous avons un peu discuté. »

Incroyable déambulation. Des souterrains plongés dans l'obscurité aux ateliers sans toit, l'administration pénitentiaire introduit, peu à peu, une autre idée. Hubert Bonaldi la résume ainsi : « Sur des détenus de longues peines, sur des « politiques », aucune menace n'a pu être faite ». A moins de « tirer dans la las », comme aux États-Unis dans les années 60, il n'y a guère d'autre solution que de laisser le désespoir se défoncer au bout de la nuit en priant pour sa chance.

Implicitement, Saint-Maur a été bâti sur l'hypothèse même de cette nuit de mutinerie. Anouc détenus n'aurait pu gagner la sortie. Toute la sécurité de la centrale est concentrée sur ses miradors et ses deux murs d'enceinte. Mais ce dédale de couloirs, de bâtiments aujourd'hui mais à bas, manque d'obstacles : la liberté maximale des prisonniers réside dans une échappée belle en vase clois, la possibilité de tout casser dans un espace réduit. Liberté donnée, liberté prise, jusqu'à la lie.

PHILIPPE BOGGIO et RÉGIS GUYOTAT.

SPORTS

● **TENNIS** : La course en demi-finale à Wimbledon. — Henri Leconte et le Tchèque Ivan Lendl se sont qualifiés, vendredi 13 novembre, pour les demi-finales du tournoi de Wimbledon (Grande-Bretagne) doté de 375 000 dollars. Leconte, qui devait rencontrer Lendl samedi, a battu l'Allemand Armin Mardorf en trois sets (5-7, 7-6, 6-3).

● **FOOTBALL** : L'UEFA sanctionne Hajduk Split. — La commission de discipline de l'Union européenne de football a suspendu de toute coupe d'Europe, pour les deux prochaines saisons, le club yougoslave d'Hajduk Split. Cette mesure fait suite aux incidents qui avaient éclaté le 5 novembre sur le stade yougoslave lors de la rencontre Hajduk Split-Marseille. Le match avait dû être interrompu pendant trente-trois minutes à la suite du jet de gaz lacrymogènes par des supporters du club. Aucune compétition organisée par l'UEFA ne pourra avoir lieu dans ce stade jusqu'au 31 juillet 1990.

MUSÉE DE L'HOMME
Palais de Chaillot
Exposition du cinquantenaire
ANCIEN PÉROU
Vie, pouvoir et mort
du 6 mai au 31 janvier

AGATHE LOGEART.

Biologie moléculaire et criminologie

Les « empreintes génétiques » pour la recherche de la vérité

Pour la première fois au monde, un homme a été condamné à Bristol (Grande-Bretagne), le vendredi 13 novembre, au moyen d'une nouvelle technique révolutionnaire. Cette technique se fonde sur l'identification des empreintes génétiques humaines. Elle va de toute évidence bouleverser de nombreux aspects de la médecine légale. Elle constitue d'ores et déjà, selon les spécialistes de cette discipline, la plus grande avancée en criminologie depuis la méthode des empreintes digitales mise au point par Alphonse Bertillon en 1901.

L'homme condamné à huit ans de prison par le tribunal de Bristol, Robert Milla, trente-deux ans, a reconnu avoir violé le 29 janvier une femme invalide. La preuve formelle de cet acte avait été obtenue grâce à la similitude des empreintes génétiques des cellules contenues dans le sperme prélevé sur la victime et celles de ses propres cellules sanguines. Le risque d'erreur dans ce domaine n'était que de un sur quatre millions.

La technique des empreintes génétiques a été mise au point en 1985 (le Monde du 3 décembre 1985) par le docteur Alec Jeffreys (département de génétique de l'université de Leicester). Elle est basée sur une forme originale de visualisation de l'ADN (acide désoxyribonucléique) principal constituant du patrimoine génétique des êtres vivants. Certaines régions de l'ADN des cellules humaines sont en effet totalement spécifiques de chaque individu. Une caractéristique qui permet de réaliser une véritable « empreinte digitale » de nature génétique puisque chaque individu est génétiquement unique.

Exposé le 31 octobre 1985 dans l'hebdomadaire scientifique britannique Nature, cette technique a rapidement été développée. Elle fut d'abord utilisée dans certains cas de recherche de paternité où elle permet, selon le professeur Pierre

Chambon (Strasbourg), à la différence des autres procédés mis en œuvre, de disposer du « diagnostic absolu ».

Une telle technique, parce qu'elle ouvre de considérables perspectives, ne pouvait évidemment pas être limitée aux recherches en paternité. L'affaire de Bristol, la première du genre, consacre son entrée dans le monde de la criminologie. La recherche de coupables de viol et de meurtre pourra en effet grandement bénéficier de ce procédé. Un simple échantillon organique (fragment de peau, cheveu, tache de sang, sperme) retrouvé sur les lieux d'un crime suffira dorénavant à confondre le coupable dans un groupe de suspects.

Commercialisée en Grande-Bretagne par une filiale du groupe ICI (Imperial Chemical Industries), le test des empreintes génétiques pourra aussi demain être utilisé à d'autres fins. L'identification génétique absolue qu'elle permet pouvant constituer une réelle menace pour les droits de l'homme.

Déjà en Grande-Bretagne, le test commence à être largement utilisé. D'abord pour les demandes de recherche en paternité devant les tribunaux (adultère, pensions alimentaires, etc.). Ensuite pour les procédures d'immigration, notamment par les familles originaires de pays du Commonwealth désirant faire entrer un de leurs proches au Royaume-Uni. Les empreintes génétiques leur permettent, en effet, de prouver de manière indiscutable qu'il s'agit d'un membre de leur famille. Le recours à ce test revient environ à 1 000 F par personne. Le ministre de l'Intérieur britannique, par ailleurs, déjà en recours à cette méthode et selon certaines informations, ce test pourrait à l'avenir faire partie intégrante de la réglementation sur l'immigration.

JEAN-YVES NAUL.

En Finlande

Une étude épidémiologique démontre l'efficacité d'un médicament pour prévenir les accidents cardiaques

Le New England Journal of Medicine du 13 novembre publie les résultats d'une importante enquête finlandaise tendant à démontrer qu'il est possible, grâce à un médicament « anti-cholestérol », de prévenir le nombre et la gravité des accidents cardiaques. Ces résultats, tout en étant critiqués sur certains points par des spécialistes de l'expérimentation des médicaments sur l'homme, pourraient ouvrir rapidement de nouvelles perspectives dans la prévention des accidents cardiovasculaires, principale cause de mortalité dans les pays industrialisés. Ils auront sans doute aussi pour effet de modifier l'équilibre du considérable marché pharmaceutique que sont les médicaments destinés à diminuer le taux de cholestérol dans le sang.

L'étude finlandaise aura en total concerné plus de quatre mille hommes, d'âge moyen, souffrant d'un taux anormalement élevé de cholestérol dans le sang. La moitié d'entre eux furent traités durant cinq ans par une molécule (le gemfibrozil) connue pour son efficacité sur l'équilibre des différentes fractions de cholestérol. L'autre moitié prit, durant la même période, un placebo, substance théoriquement dépourvue de toute efficacité pharmacologique connue.

Un enjeu financier considérable

Si l'on en croit les résultats publiés par le New England Journal of Medicine, l'étude finlandaise démontre l'efficacité du gemfibrozil dans la réduction des accidents et des décès d'origine cardiovasculaire. « Plusieurs points méthodologiques de cette étude pourraient être critiqués et ne manqueraient pas de l'être, nous a déclaré le professeur Jean-Pierre Boissac (Lyon). Il n'en est pas moins vrai que ce travail confirme une donnée établie il y a quelques années avec des médicaments similaires. Il apparaît en effet que le bénéfice attendu est d'autant plus grand que la prévention par médicament a été mise en œuvre sur une longue période. »

L'efficacité du gemfibrozil semble devoir être reliée à l'une des

actions de cette molécule, qui consiste schématiquement à augmenter la fraction du « bon cholestérol » (HDL) et, à l'inverse, à diminuer celle du « mauvais cholestérol » (LDL) mis en cause dans l'apparition des plaques d'athérome sur la paroi des vaisseaux, plaques responsables des accidents cardiovasculaires.

Nous avons, pour la première fois, démontré qu'il est possible de réduire la fréquence des accidents cardio-vasculaires en modifiant les proportions des différents types de cholestérol, a déclaré en substance le docteur Jussi Huttmann, directeur de l'Institut national finlandais de la santé et coauteur de la publication du New England Journal of Medicine.

Le gemfibrozil n'est pas une substance nouvelle. Leader du marché des médicaments aux États-Unis, selon son fabricant (la multinationale américaine Parke Davis), cette molécule est commercialisée depuis 1985 en France par les laboratoires Substantia avec, comme indication, les excès de concentration en cholestérol et en triglycérides dans le sang. Il est clair aujourd'hui que les résultats finlandais annonceront le fabricant de cette substance à élargir de telles indications.

On signalait ainsi, le vendredi 13 novembre, au siège des laboratoires Substantia, qu'un élargissement des indications serait prochainement déposé auprès des autorités sanitaires françaises. La fréquence des maladies cardio-vasculaires dans les pays industrialisés et les difficultés rencontrées pour réduire les taux de cholestérol par la seule méthode des régimes « expliquent d'autre part que l'enjeu financier soit ici considérable. On indique de plus que la réalisation de l'étude finlandaise avait coûté près de 250 millions de francs. Reste à savoir si le fabricant du gemfibrozil sera le seul bénéficiaire des conclusions finlandaises ; selon certains spécialistes français, les résultats présentés pourraient, à terme, bénéficier à l'ensemble des fabricants de produits de la même famille pharmacologique.

J.-Y. N.

La fin du tabou

On ne sait aujourd'hui : il n'y a pas de forteresse inviolable. Comme un tabou, Saint-Maur est tombé. Une belle prison-prison. Si, à sa construction commencée en 1969, on avait voulu en faire un super OHS (quartier de haute sécurité), les partisans de l'intelligence avaient gagné. Construits pour des « cures », des « cures », la centrale, dotée d'une sécurité périmétrique maximale, les laissait vivre dans une relative tranquillité au cœur de petites unités où le vie peut-être serait moins lourde.

On n'avait cessé de l'aménager. Récemment, dix nouveaux parloirs avaient été construits, des machines à laver installées et le projet de doter les unités de détention de réfrigérateurs était à l'étude. Les détenus travaillaient, avaient une bibliothèque et pouvaient faire de la vidéo. Ils sont « particulièrement favorisés », comme le dit le garde des sceaux. Et pourtant dans leur furie, c'est en priorité à tout cela qu'ils s'en sont pris, à tout ce qui fait le « confort » de leur détention.

Faut-il y voir un symbole, et comme de nombreux spécialistes des questions pénitentiaires en déduire que « construire de belles prisons ne suffit pas à résoudre le mal pénitentiaire » ? Avec une pointe de méchanceté, certains soulignent : « Ce n'est pas parce qu'on est un manager que tout va s'arranger. » Toutes nouvelles et prospectives ces prisons ne seront, c'est la première leçon de la mutinerie de Saint-Maur, pas la panacée que l'on nous dit.

Quelques heures à peine après la fin de la prise d'otages, la visite guidée organisée pour montrer l'ampleur des dégâts et la sauvagerie de ces « crocodiles », selon le mot d'un collaborateur de M. Chalandon, n'est peut-être pas la bonne publicité que l'on espère. M. Foinetowski, dans des circonstances analogues, avait organisé une journée « portes ouvertes » en 1974, après de graves incidents à la prison de Loos-les-Lille : il espérait contenir un mouvement de sympathie à l'égard des mutins. Il n'a pas échoué, coupant un peu plus encore la population pénale de la population tout court. Ce sont des lieux dangereux, auxquels les pouvoirs — sous prétexte de transparence — résistent mal.

Avec Saint-Maur, un deuxième tabou est tombé : si les détenus s'en sont pris aux biens, ils n'ont pas brutalisé leurs otages. A ces surveillants, à ce directeur qu'ils retenaient, ils ont apporté, au plus fort de la tourmente, vivres et cigarettes. Ils ont même autorisé les surveillants à écrire un petit mot à leur famille. « Vous avez dû avoir bien plus peur que nous », a même lâché M. Toulouse, le directeur, à l'un de ses collaborateurs, quand on l'a laissé partir.

Pas plus que les surveillants des Baumettes ne voulaient, dans leur mouvement, pénaliser les détenus, les détenus de Saint-Maur n'ont voulu régler leurs comptes avec leurs gardiens. Et c'est cela qui frappe ici si fort : cette extrême violence mêlée

à un relatif contrôle de soi. Il est d'ailleurs étonnant de constater que les forces de l'ordre elles-mêmes, et l'administration pénitentiaire, ne veulent pas s'en prendre à d'impensables « meneurs », qui ont plus cherché à calmer le jeu qu'à déclencher la colère. On s'en souviendra sûrement lorsque la justice devra s'emparer de l'affaire.

Et maintenant ? De mémoire de surveillant, on ne se rappelle pas qu'un directeur ait été lui-même pris en otage. Une fois sa liberté recouvrée, on s'étonne qu'il reprenne presque à son compte une part des revendications des détenus pour le contentieux de leur détention. Sarcasme l'occasion de réfléchir enfin à une politique pénitentiaire en ne se contentant pas de grands travaux comme remède à tout ? Les déclarations de France-Soir de M. Chalandon ne laissent guère d'illusions : « Est-il anormal que depuis un an les peines soient désormais mieux exécutées ? Je ne vois pas en quoi le fait pour un criminel d'écouter à coup sûr un minimum incompressible de sa peine pourrait constituer un danger pour la société. »

Les dernières crises dans les prisons sont plus ou moins courantes que dans les années 70. On n'attend plus trois jours pour mettre le feu à un établissement et l'on ne sait plus très bien qui réclamer. Sinon la présence de la presse et un petit morceau de liberté. Désorientés, l'institution ne trouve pas de réponse.

AGATHE LOGEART.

THÉÂTRE



Boul

Farré ne fait le putre

مكتبة الأمل

THÉÂTRE

« Capitaine Bada »



Un écrivain empêché d'écrire, vieillissant, bourgeois, bourreau de sa femme, la harpie dévorante... C'est le grand combat de la vie et de la folie ; la grande danse de mort et de mort. C'est le chef-d'œuvre de Jean Vauthier, Capitaine Bada, que Marcel Maréchal reprend avec Martine Pascal, à partir du samedi 14 novembre, à 20 h 30, à l'Atelier.

« L'Ecole des sorciers »

Bouffons belges à la zairoise

Les comédiens zairois du Théâtre national de Kinshasa ont joué en langue bantoue une adaptation africaine de la pièce du Belge Michel de Ghelderode : L'Ecole des bouffons.

Le nom de Ghelderode évoquera toujours un mirage : celui de la « ghelderodite » aiguë qui affec-ta les théâtres parisiens de 1949 à 1953. Rien que dans la saison 1952-1953, treize pièces de Ghelderode furent créées à Paris. Cette fièvre retomba net en 1954. Et cette crise ne fut jamais expliquée.

Certes, il y eut, à ce moment précis, chez les jeunes metteurs en scène, un engouement pour les « textes riches », comme on dit « novatoriens riches », puisque cette même année 1952 apparaissent Capitaine Bada, de Vauthier, et Les Chaises, de Ionesco, tandis que Le mal court, d'Audibert, faisait encore des vagues. C'était un peu une revanche contre la « maigreur de langage » d'un théâtre engagé du lendemain de la guerre, qui avait atteint son apogée existentiel avec le Sang des autres, de Simone de Beauvoir et L'Etat de siège, de Croux.

Et cette abondance de dialogues, en vogue en 1952, existait en effet chez Ghelderode, dramaturge d'une seconde génération. Mais il s'y trouve aussi des outrances, des enflures, des embrouillamini, et quelque chose comme, souvent, une « mauvaise grâce », qui allaient tout de même donner un coup d'arrêt au succès incroyable de ce théâtre, quoiqu'en 1957 encore un

critique aussi responsable qu'Alain Bosquet n'hésitait pas à écrire de Ghelderode : « Je le tiens, avec le Musset de Lorenzaccio, pour le plus grand dramaturge de tous les temps ».

Jusqu'à la furie parisiennaise de 1949-1953, Ghelderode avait été boudé dans sa Belgique d'origine, au point qu'il est admis désormais que c'est surtout par dépit d'auteur ignoré dans sa patrie que Ghelderode accepta de s'exprimer régulièrement à la radio d'obédience allemande pendant l'Occupation.

Et voici qu'aujourd'hui, à Kinshasa, l'ex-Leopoldville de l'ex-Congo belge, des acteurs africains du Zaïre « socialisent » Ghelderode. Sa pièce L'Ecole des bouffons est devenue, en bantou, L'Ecole des sorciers.

Le Frère Joseph Cornet, de la congrégation des Frères des écoles chrétiennes, qui participe à Kinshasa, aux activités culturelles zairoises, nous explique, dans l'imprimé du programme, qu'il y a une affinité entre le bouffon des anciennes cours européennes et le sorcier du village africain.

Le Frère Cornet, ce faisant, oublie que les bouffons de la pièce de Ghelderode ne sont pas des bouffons de cour, mais bien plutôt des êtres un peu fous, dont les seuls traits nettement marqués sont « cléricaux ».

« Pompes liturgiques »

L'action a lieu dans l'église (ogives, rosaces), d'un couvent désaffecté, et, plus précisément, au centre de l'église, sur une plateforme qui supportait naguère l'autel et qui est à présent le théâtre (Ghelderode a défini la messe comme des « pompes liturgiques » - souvent jouées par des acteurs peu pénétrés de leur rôle et agissant en fonctionnaires).

Cette pièce de Ghelderode met en jeu quatorze bouffons et un bedeau. Ces bouffons ont un aspect de « répugnants déchets humains », vêtus du bure. L'un est coiffé d'une

mitre, un autre de « rayons de cuivre empruntés à la coiffure d'un saint ».

Sous la conduite du bedeau, qui joue du tambour, les bouffons exécutent dans l'église une « danse nocturne » en chantant : « Pour l'évêque des orbes, pour le calice un serpent », etc.

L'un des bouffons, « tout en noir et blanc » - ce qui, à lui aussi, « donne l'aspect de quelque homme d'Eglise » -, semble disposer d'une autorité (comme le doyen du chapitre), et le bedeau va s'ingénier à le déstabiliser en faisant interpréter, par les autres bouffons, une pantomime : le chef bouffon essaie de séduire une femme, sans succès.

L'adaptation zairoise nous montre des apprentis sorciers auxquels un « Grand Maître des forces occultes » fait subir des épreuves d'initiation. Le bedeau est devenu l'assistant du Grand Maître, et, comme chez Ghelderode, l'essai de contrarier l'autorité du chef. Mais il est évident que les acteurs de Kinshasa ont été frappés avant tout par les danses nocturnes, les chants syncopés, et aussi des masques, présents dans la pièce de Ghelderode. Presque toute la pièce africaine, adaptée par Mwanabayi Kalengayi, est chantée et dansée.

Grave erreur au ghelderodisme : il y a des femmes parmi les sorciers du Zaïre, alors que les bouffons belges étaient tous des hommes. Ghelderode a écrit quantité d'horreurs sur les femmes. Il définit ainsi la femme : « Laide, balaude, gâflée, graisseuse, vulgaire, compassée, ventueuse, envieux, sournoise, luxurieuse... Rien que ça ! Il côtoie aussi, par exemple, « l'ingérable bête des femmes », « la roue aux lèvres et le venin au cœur ». Il aurait pu apprécier la présence de ces monstres parmi les bouffons du Zaïre.

Le spectacle du Théâtre national de Kinshasa est très enlevé et attachant. Les costumes et les masques sont beaux. « Masqué, tu es vrai », a dit Ghelderode.

MICHEL COURNOT. * Au Centre Wallois-Bruxelles, 46, rue Quincampoix.

« Les Filles du chef », par Grand Magasin Comptines surréalistes

Cinq contes qui n'ont d'africain que leur origine, assaisonnés par deux enfants de Breton et Duchamp. Cocasse, insolite. Epatant.

Il y a dans ce petit spectacle - il dure une heure et est interprété par deux comédiens - installé dans la petite salle d'un petit théâtre, celui de la Bastille, tellement d'inventivité, de cocasserie et de finesse qu'on ne sait par quel bout commencer d'en rendre compte. Peut-être par le commencement.

Un jour, Pascale Martin et François Hiffler apprennent par cœur cinq contes nigériens qu'ils ont trouvés par hasard dans un livre. Il est question d'un chef et de ses filles qui refusent de se marier. Le fait de ne rien connaître à l'Afrique ne les rebute pas : ils lient ces cinq fragments entre eux et les augmentent de thèmes qu'ils connaissent mieux, comme la communication, la psychologie ou la métaphysique, le tout traité très sommairement mais avec beaucoup d'humour.

La pièce renferme de nombreux moments qui font rire, parce que les mots ou les images ou encore le ton de la voix sont drôles. Il y a dans les

Filles du chef plusieurs comptines qui permettent de rebondir de personnage en personnage, chantées par les deux protagonistes avec de curieuses voix de fausset ; il y a encore des instants de mise en scène qui sont de pur burlesque et puis de ces mots qui n'ont l'air de rien, presque enfantins et qui pourtant ne sont pas seulement innocents.

Juste un exemple. L'une des filles du chef dit : « Je n'ai pas peur du noir. » Le noir se fait, brutalement. La fille du chef, d'une voix moins assurée, reprend : « Je n'ai pas peur du tout pour du tout. » Ou ce texte d'une des chansons : « Le mari ne l'a pas tenue, si vous voyez que d'est facile de tenir sa potence, il tenait son épouse et ne l'a plus soutenue, mon mari ne m'a pas tenue, je n'étais pas assez menue, alors mon mari ne m'a pas tenue. »

C'est simple, beau, poétique, dans le droit fil souvent de l'une des meilleures manifestations du génie français, le surréalisme. Grand Magasin est une jeune et petite compagnie de théâtre. On ne peut que lui souhaiter de croître et son public avec elle.

OLIVIER SCHMITT. * Coproduction Festival d'Avignon 1986, Théâtre de la Bastille, A 19 30, de mardi au samedi. Matinée dimanche, 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14.

MUSIQUE

« La Norma », au palais Garnier

Oublier Callas ?

Le succès contesté de Ghena Dimitrova, Norma, dans un beau spectacle de Pizzi au palais Garnier, pose le problème du disque comme référence absolue et intemporelle.

« Le talent de l'acteur a cela de fâcheux qu'il est impossible, après sa mort, d'établir aucune comparaison entre lui et ses rivaux qui lui disputent les applaudissements de son vivant. La postérité ne connaît d'un acteur que la réputation que lui ont faite ses contemporains et, pour nos descendants, la Malibran sera mise sur la même ligne que la Pasta, et peut-être lui sera-t-elle préférée. »

Si l'on vivait aujourd'hui, Delacroix écrivait sans doute... le contraire, après la représentation de La Norma qui a marqué brillamment vendredi l'ouverture de la saison au palais Garnier (1). Car le souvenir d'obédience de Callas, Gencer ou Sutherland, en des moments privilégiés mis en conserve par le disque, indéfiniment et amoureusement réécoulés, a fait de Norma une « Casa diva » intouchable, mythique, qui empêche certains d'entendre ce qui se passe sur la scène.

Malgré un vif succès, Ghena Dimitrova a essayé quelques aïeules, d'autant plus mal venus qu'elle remplaçait au pied levé Rosalind Plover, malade, parce qu'elle ne correspondait pas à l'idéal bellinien patenté. C'est oublier qu'une représentation n'est pas un disque, mais un événement unique qui porte en lui-même sa justification ou son indigence.

Avec ses moyens propres, bien connus, M^{me} Dimitrova a été une grande Norma, un personnage dramatique à la manière d'une Vichnevskaja, bien plus plausible qu'une Caballe ou une Sutherland.

CINÉMA

« Nadine » de Robert Benton

Nadine (Kim Basinger) est une renversante shamouneuse de l'Amérique provinciale, sionne profonde, sur le point de divorcer de Vernon (Jeff Bridges), qui tient - pas pour longtemps - un bar au bord de la faille. Vernon est un coureur, un menteur sympathique, persuadé qu'il va se refaire. Nadine est têtue, enjouée, gaffeuse et très attendrissante. Elle demande à Vernon de l'aider à récupérer des photos « légères » pour lesquelles elle a posé chez un artiste local, vite assassiné. Au lieu de ses clichés trivols, ils tombent sur des plans secrets auxquels un ignoble spéculateur s'intéresse (il a bien sûr un costume rayé, des hommes de main hideux, un gros cigare). Le reste est entièrement prévisible et du niveau d'un agréable épisode d'une série TV. Les personnages ont une constance de stéréotypes : hilares, méchants, ricaneurs et les rebondissement épiqués depuis longtemps.

Ce n'est pas fatigant, certes, et l'on ferait bien des choses pour Kim Basinger, y compris d'aller voir Nadine, en attendant qu'elle trouve un jour un rôle. Mais quand Robert Benton déclare qu'après Kramer contre Kramer il entend pousser ici sa réflexion sur le mariage, on se sent tout de même un peu gêné pour lui. Franchement, Robert, il va falloir encore pousser.

MICHEL BRAUDEAU.

Fin du conflit à Chaillet. - La direction du Théâtre national de Chaillet annonce qu'après avoir mené des discussions avec le syndicat COT des techniciens, un accord est intervenu qui permet d'assurer normalement la représentation de l'intégrale du Soulier de satin, de Claudel à partir du dimanche 15 novembre. Les autres « intégrales » prévues chaque dimanche jusqu'au 20 décembre, devraient être assurées elles aussi.

THEATRE PAUL ELUARD Place Marcel-Pointet, STAINS Tél. 48-21-61-05

Le groupe INTERVALLES Concert Musiques populaires Musiques savantes avec S. IRLA, F. NOWAK, G. SALIGNAT, M. CHAUMONT, D. MAUGIN, S. SAVAVAL et A. TASSET (Œuvres de Satie, Beethoven, Cage, Boucvar, Piazzola, Salgari, Elmer... Le samedi 14 novembre à 20 h 45

« UN CHEF-D'ŒUVRE »

PREMIERE

« UN PRODIGE DE MISE EN SCÈNE. BOULEVERSANT, VERTIGINEUX... UN DIRECT AU CŒUR. »

LE POINT

« RIEN DE PLUS SECOUANT QUE KUBRICK. »

LE MATIN

« ...SANS CONTESTE LE MEILLEUR FILM QU'ON AIT FAIT SUR LE VIETNAM EN PARTICULIER ET SUR LA GUERRE EN GÉNÉRAL. »

LIBERATION

« LES MOTS SONT IMPUISSANTS A DÉCRIRE UN TEL FILM. »

7 A PARIS



Un film de Stanley Kubrick

FULL METAL JACKET

FROM WARNER BROS. A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY

DISTRIBUÉ PAR WARNER BROS. PICTURES

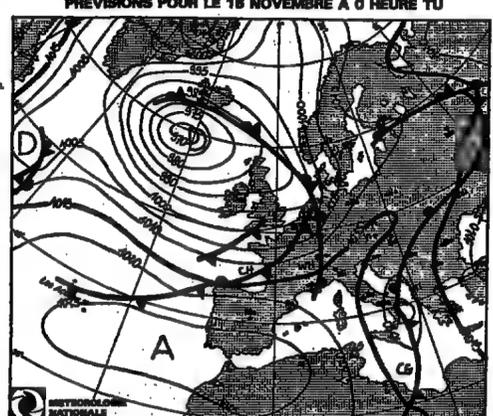
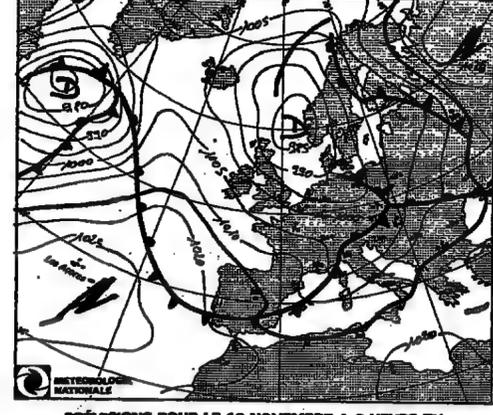


ACTUELLEMENT

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



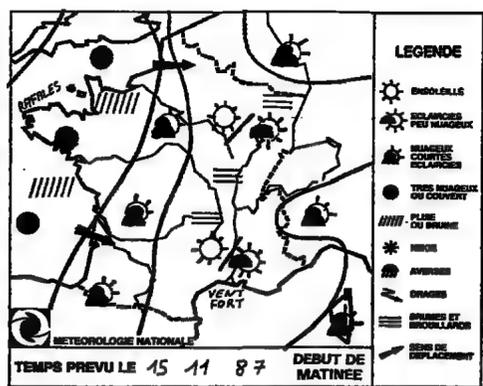
Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 novembre à 8 h TU et le dimanche 15 novembre à 24 h TU.

Après la brève accalmie du samedi, la France va retrouver un régime d'ouest rapide. Nouvelles pluies et vents forts intensifieront l'ensemble du pays dès dimanche.

Dimanche, il faudra différencier deux grandes zones le matin. Pour la moitié est ce sera du temps calme avec un ciel souvent bien dégagé. Des bruyards se formeront en deuxième partie de nuit des Ardennes à la Champagne, à la Bourgogne, au nord du Massif Central, au Lyonnais, aux Alpes du nord, à la Franche-Comté, à la Lorraine et à l'Alsace. Ils se dissipent rapidement dans la matinée. Le sud du Massif Central, le Midi-Pyrénées et les régions méditerranéennes profiteront largement du soleil. Le mistral souffle encore modérément dans la vallée du Rhône, sur la Provence et la Langue-d'Oc. Sur la Côte on risque encore une petite averse. On y retrouvera rapidement du beau temps sec.

Sur la moitié ouest, masses et pluies seront bien installées. Il pleuvra surtout de la Bretagne aux Charentes et à l'embouchure de la Seine. Le vent soufflera fort du sud-ouest.

Rapidement la pluie gagnera l'ensemble des régions. Elle arrosera davantage une grande moitié nord jusqu'aux Charentes, en Limousin, en Lyonnais, aux Alpes du nord.



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé	
Valeurs horaires relevées entre 13-11 et 8 heures TU et le 14-11-1987 à 6 heures TU	
FRANCE	
AMBOISE	21 15 N
BORDEAUX	19 8 A
BREZIL	14 5 C
CAEN	10 4 D
CHARENTAIS	10 7 N
CHEVIGNY	14 4 A
DIJON	12 3 A
GENÈVE	13 3 A
LILLE	9 4 D
LYON	10 4 A
MARSEILLE	14 3 N
NANCY	11 5 A
REIMS	12 7 C
STRASBOURG	16 3 D
TOULOUSE	11 6 A
ÉTRANGER	
ALGER	24 11 C
AMSTERDAM	11 11 C
ATHÈNES	14 14 D
BANGKOK	31 11 C
BARCELONE	21 16 N
BELGRADE	20 18 N
BELMOPAN	10 11 A
BOMBAY	27 11 C
BRAZILIA	27 24 D
BUENOS AIRES	20 11 D
CAIRO	11 11 C
CHANGHAÏ	3 3 C
HONGKONG	27 11 C
ISTANBUL	13 13 D
JERUSALEM	18 12 C
LABANON	9 11 D
LOS ANGELES	25 16 N
LONDRES	8 4 D
MADRID	26 11 N
MEXICO	23 8 B
MILAN	11 9 C
MONTREAL	7 2 C
MOSCOU	-1 -3 D
NEW-YORK	26 17 P
OSLO	6 5 A
PALM-BEACH	21 13 D
PARIS	9 -1 D
RODHANNE	27 24 N
SINGAPOUR	31 22 C
SINGAPOUR	7 4 N
STAVANER	22 16 C
TOKYO	18 10 C
TUNIS	25 11 N
VALENCIE	8 3 P
YENNE	12 10 P
YERRE	11 8 P

On sera tout proche des gelées le matin sur le quart nord-est, et les Alpes avec 0 à 2 degrés. Localement les températures seront faiblement négatives.

On sera tout proche des gelées le matin sur le quart nord-est, et les Alpes avec 0 à 2 degrés. Localement les températures seront faiblement négatives.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4614
HORIZONTALEMENT

I. Il y en a plein le placard. Sèche, pourrait être évitée avec une bonne nourriture. - II. Qu'on peut donc voir tout le côté. Font cent quand ils sont en carré. - III. Qui n'a pas de queue. A souvent le cœur sec. Quand on n'en a pas un, c'est qu'il n'y a plus d'oselle. - IV. Un peu d'avis. On il y a beaucoup. On met tout ce qui est piquant. - V. Nom parfois donné au... Un foyer qui peut être plein de charme. On se réjouit quand on en voit le bout. - VI. Déclamaire en public. Les œuvres mineures. - VII. Bestiole. - VIII. Qu'on ne peut donc pas faire chanter. Une partie de la France. - IX. Moyen d'éclaircissement. Vit sur un grand pied. Un petit chagrin. - X. Un comté pour Gaston. Sort de la chambre en sifflant. Abréviation pour un prince. Etais évidemment beau comme un astre. Pour aller, il faut avoir le bec. - XI. Bien faits. En France. En Lorraine ou dans le Valais. - XII. Sort de l'enveloppe. Traite comme un mouton. - XIII. Pour s'exprimer. S'exprime en un dieu. - XIV. Peut fondre très rapidement. Un peu de neige. Se faire bien voir. - XV. Un déchet des matières azotées. Est donc bien le Département.

VERTICALEMENT

I. On risque d'y tomber quand on n'est pas averti. Les transports peuvent l'abîmer. - II. Une chose qu'on peut avoir à l'oeil. La préférence du collage. Peut se faire dans un polygone. - III. Comme un pied. Dans le Frioul. Quand il est bon, est dans le... - IV. N'atteint pas les bornes. Peut être l'air. Fait un pli. Terre. - V. Passe à Grenoble. Est bien tenu quand il y a une fée. - VI. N'oubliera pas. Récompense qui peut être rempli de soléisme. - VII. On il y a des différences. D'un auxiliaire. Sortis en famille. - VIII. Quartier

Solution du problème n° 4613

Horizontalement

1. Sprinter. - 2. Taureau. - 3. Ormeau. Do. - 4. P. Air. - 5. Pen. Tacot. - 6. Euro. Tari. - 7. Ur. Thor. - 8. VIII. Trémies. - 9. X. Rue. Nat. - 10. Micro. Sua.

Verticalement

1. Stoppesa. - 2. Parieur. Tri. - 3. Rumeur. Truc. - 4. Etrier. - 5. Néant. Hep. - 6. Tau. Atome. - 7. En. Acariens. - 8. Dior. Essai. - 9. Sportifs. T6.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Décès

M. Michel ARON, et ses enfants, Les familles Dans, Charbonnier, Rombl, Parons et allés, font part du décès de

M. Michel ARON, survenu le 10 novembre 1987. Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Denise CHATARD a désiré être enseveli dans les Cévennes auprès de ses ancêtres et a demandé qu'une messe soit dite en l'église de Bessèges.

Cette messe sera célébrée le samedi 21 novembre, à 15 heures.

Pierre et Vincent Chatard, 25, rue Jonard, 76300 Bessèges.

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice HIRSCH, agrégé de l'Université, ancien professeur au lycée allié, prisonnier de guerre 1939-1945, survenu le 11 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

De la part de M^{me} Suzanne Carlier-Hirsch et Isabelle, M. et M^{me} François Parnot et Sophie, ses enfants et petits-enfants, Et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, impasse Garméda, 75004 Paris. Place du Monument, Bruch, 47130.

M^{me} Gustave Katz, née Butterman, veuve épouse, M^{me} Michelle Katz, M^{me} Claude Katz, et leur fille Flora, ses enfants, belle-fille et petite-fille, ont le tristesse de faire part du décès de

M. Gustave KATZ, survenu en son domicile le mardi 10 novembre 1987.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Bagneux.

M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, a la douleur de faire part du décès de son ami

André LATRILLE, ancien gouverneur de la Côte-d'Ivoire, survenu à Neuilly-sur-Seine, le 10 novembre 1987.

Présidence de la République à Abidjan.

La famille Quillet fait part du décès de

M^{me} Lucie LÉVY-RICHTER, pédiatre.

Ses obsèques auront lieu le 16 novembre en l'église Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des bandes pour justifier cette qualité.

M. Pierre Richard, M. et M^{me} Jean-Pierre Richard, leurs enfants et petits-enfants, ont le plaisir de faire part du décès de

M^{me} Pierre RICHARD, née Gaston.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Boussy (Boussy-de-Rhône), le 10 novembre 1987.

78, rue Guy-Lemaire, 75005 Paris.

M^{me} Pierre SAILLARD, ingénieur principal honoraire SNCF.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, en l'église St-Jurvy, le jeudi 12 novembre 1987.

23, quai Gambetta, 91260 Juvisy, 114, avenue Philippe-Auguste, 75011 Paris, 7, avenue Marcel-Fourtaut, 92500 Rueil-Malmaison.

Madeline Sirugue-Collin, Anne-Sophie Sirugue, Et toute sa famille, ont la grande douleur de faire part du décès de

Michel SIRUGUE, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique, rappelé à Dieu le 11 novembre 1987.

La cérémonie religieuse a eu lieu à la paroisse Sainte-Anne, à Marseille, le samedi 14 novembre 1987, suivie de l'inhumation à Escidoul (Dordogne), le dimanche 15 novembre.

23, avenue Guy-de-Maupassant, 13008 Marseille.

L'ensemble des personnels du Centre de physique théorique a la douleur de faire part du décès de leur collègue et ami,

Michel SIRUGUE, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique, survenu le 11 novembre 1987.

Centre de physique théorique, CNRSMA Luminy, case 907, 13288 Marseille cedex 9.

Remerciements

M^{me} Marie-Françoise Mynard, Le docteur D. Pierre Mynard, M. Yves Mynard, Et toute la famille, adressent tous leurs remerciements et leurs marques de sympathie témoignées lors du décès du

docteur Jacques MYNARD, adressant à tous leurs sincères remerciements.

Anniversaires

Il y a un an

Georges BESSE, PDG de Renault.

la direction et le personnel de l'entreprise, profondément émus par cette tragédie, invitent tous ceux qui l'ont connue et tous ceux qui ont apprécié son œuvre, à s'associer à l'hommage recueilli qui lui sera rendu aujourd'hui dans tous les ateliers et bureaux.

Il y a huit ans, le 12 novembre 1979, décédait subitement

Sandra HIPSZMAN.

Il est décédé à Paris qui l'ont connue une pensée pour elle.

Il y a dix ans disparaissait notre

Engèle MOATTI, ingénieur civil des mines, Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue, estimée et aimée. Sa copie exemplaire reste dans les archives.

Communications diverses

Le système bilingue (italien-français) informé de son installation à Paris (France) et (suisse). Téléphone : 45-66-04-03.

Soutenances de thèses

Université Paris-IV. - Le mercredi 18 novembre, à 9 h 30, thèse de M. Christian Chabard. - Les missions des pères du Saint-Esprit à Loango Congo (1883-1945).

Université Paris-I. - Le mercredi 18 novembre, à 18 heures, salle C-23.04, au Centre Pierre-Mendès-France. M. Gary-Bobo : « Equilibre général et concurrence imparfaite ».

Université Paris-V (René Descartes). - Le mercredi 18 novembre à 14 h 30, amphithéâtre Liard. M^{me} Anne-Marie Vassier : « Les rituelles de la chasse à la loutre des Eskimo ». Siraq et de Tibiqq.

CONCOURS

LE MONDE DU VIN

COMMANDEZ VOS NUMÉROS MANQUANTS

Cochez les numéros des vignettes qui vous manquent. Nous vous ferons parvenir les numéros correspondants en franco de port.

N° 1 4,80 F 17 ans	N° 2 6,00 F 18 ans	N° 3 4,80 F 20 ans	N° 4 4,80 F 21 ans	N° 5 4,80 F 22 ans	N° 6 4,80 F 23 ans
N° 7 4,80 F 24 ans	N° 8 6,00 F 25 ans	N° 9 4,80 F 27 ans	N° 10 4,80 F 28 ans	N° 11 4,80 F 29 ans	N° 12 4,80 F 30 ans
N° 13 4,80 F 31 ans	N° 14 6,00 F 32 ans	N° 15 4,80 F 34 ans	N° 16 4,80 F 35 ans	N° 17 4,80 F 36 ans	N° 18 4,80 F 37 ans
N° 19 4,80 F 38 ans	N° 20 6,00 F 39 ans	N° 21 4,80 F 40 ans	N° 22 4,80 F 41 ans	N° 23 4,80 F 42 ans	N° 24 4,80 F 43 ans

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL L L L L L LOCALITÉ : _____

Envoyez ce bon de commande avec votre règlement du total des exemplaires commandés à Le Monde, service des ventes au numéro, 7, rue des Saussaies, 75008 PARIS.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 14 novembre

Norman Drosot
14 heures : tableaux et estampes modernes, affiches de cinéma, fourreaux.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 14 novembre

Sceaux, 14 heures : bibelots, mobilier de style; Versailles-Château-Lafayette, 14 heures : jouets anciens.

Dimanche 15 novembre

Louviers, 10 heures : armes; L'Isle-Adam, 14 h 30 : fourreaux, linge, tableaux, mobilier; Provins, 14 heures : archéologie, Exerme-Orient; Fontainebleau, 14 heures : argenterie, bijoux, tableaux, mobilier; Versailles-Ramées, 14 heures : tableaux modernes; Versailles-Château-Lafayette, 14 h 15 : tableaux anciens, mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN

Samedi 14 novembre

Nancy, 11 heures et 20 h 30 : livres; Orléans, 14 h 30 : tableaux modernes; Lyon (M^{me} Dumay), 14 h 30 : arts d'Asie; Sceaux, 14 h 30 : tableaux anciens, modernes; Marseille-Prado, 14 heures : monnaies; Argentan, 14 h 30 : affiches de cinéma.

Dimanche 15 novembre

Dax, 15 heures : tableaux, argenterie, objets d'art; Arles, 15 h 30 : argenterie, bijoux, poupées, mobilier; Rouen, 14 h 30 : mobilier d'un manoir; Vichy, 14 heures : tableaux modernes; Troyes, 14 heures : objets d'art, tableaux, mobilier; Sceaux-les-Ancêtres, 14 h 30 : mobilier, tableaux, objets d'art; Nancy, 14 heures : mobilier, objets d'art; Hennebont, 14 heures : objets d'art; Hennebont, 14 heures : objets d'art; Hennebont, 14 heures : mobilier, objets d'art; Marseille-Castellane, 10 h 30 et 14 h 30 : bibliophilie; Sema, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier, argenterie, objets d'art; Epernay, 14 heures : objets d'art, mobilier; Argentan, 14 h 30 : arts africains; Châteaufort, 14 h 30 : objets d'art, bijoux, mobilier.

FOIRES ET SALONS

Paris (jardin du Ranelagh), Fontainebleau, Boulogne-sur-Seine, Evry II, Châteaufort et Nogent-le-Roi (Toumaia).

RESULTATS COMPLETS N° 53

LOTO SPORTIF

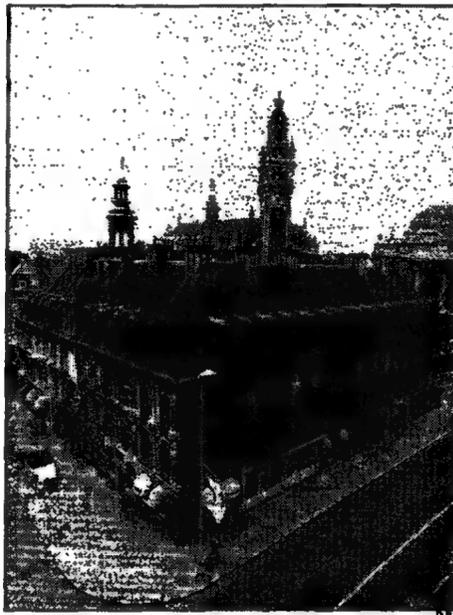
10	150 798,00 F
100	9 675,00 F
1 728	937,00 F
13 248	152,00 F
265	136,00 F

Thème des "7 Mandates de la Cité" du Jeudi 12 Nov. 1987 : 7 7 7 7 7 7 7

Le Monde REGIONS

AVEC L'APPUI D'ENTREPRISES LOCALES

La vieille Bourse de Lille remise à neuf



La vieille Bourse de Lille, à deux pas de la nouvelle, située dans les locaux de la chambre de commerce où se font aujourd'hui les opérations boursières de la place de Lille. L'architecture de l'édifice, construit par Julien Destree, est simple et harmonieuse : vingt-quatre maisons disposées en rectangle autour d'un espace intérieur où court une galerie.

Le 16 juin 1861, Philippe IV d'Espagne autorisait par lettres patentes l'édification, au milieu et principal endroit de la ville que l'on dit vulgairement « Beau regard », d'une Bourse à usage des marchands avec maisons à l'entour. Plus de trois siècles plus tard, la vieille Bourse de Lille témoigne toujours de cette riche époque de négociants et d'armateurs. Un des édifices les plus prestigieux de la ville. Mais celui-ci porte aussi la marque du temps, dans ses structures mais surtout dans ses sculptures qui en font pourtant toute la richesse. Il appelle une restauration qui tarde depuis des années. Aujourd'hui, des entreprises sont prêtes à relever le défi et à apporter leur contribution à la restauration du bâtiment. Tout un symbole : ce sont des marchands qui au dix-septième siècle firent construire la vieille Bourse, ce sont des marchands du vingtième siècle qui se proposent de la restaurer.

L'idée est née dans le tête d'un homme d'entreprise, Bruno Libert, PDG du Crédit général industriel, qui a lancé voici un an et demi — et qui préside depuis — un club de « gagnants », rassemblement d'entreprises parmi les plus performantes de la région. Son pari dans cette affaire : réunir les vingt plus grandes sociétés régionales sur ce projet de restauration de la vieille Bourse. Quant au projet lui-même, il n'est pas nouveau, mais il se heurte depuis des années à la complexité et à l'ampleur de la tâche. Les contraintes, en effet, sont multiples.

Contraintes juridiques d'abord : les vingt-quatre maisons, construites au dix-septième siècle par Julien Destree pour les riches marchands lillois appartenaient toutes ou presque à des propriétaires différents qui, en outre, ne sont pas les occupants. La cour

intérieure est, elle, propriété de la ville. Contraintes architecturales et financières : on ne restaure un tel édifice qu'en suivant les règles strictes des Monuments historiques (le monument est classé depuis 1925) : ce qui suppose des coûts de travaux trop importants pour que les propriétaires puissent les supporter à eux seuls ou même avec l'aide de l'Etat. Pourtant, il y a urgence.

L'édifice a besoin, en effet, d'être conforté dans ses fondations, fragilisées par le temps et par la circulation automobile intense, notamment celle des autobus. Sur-tout, les sculptures, sur les façades, ont dûment souffert des ravages du temps : canotiers aux courbes blêmes, anges et jofifus défigurés par la lèpre qui rongea la pierre, vieillards au visage grimé ou serin écorchés par l'eau et le gai qui ont fait écarter la pierre... La direction régionale des Monuments historiques a alloué 12 millions de francs les travaux à restaurer. Somme qui ne présente pas tous les projets de restauration.

Propriétaires multiples

Mais, aujourd'hui, le dossier pourrait enfin aboutir. Ministère de la culture, entreprises et ville de Lille voudraient même en faire un projet exemplaire avec l'aide de l'ARGEC (Association régionale pour la gestion des entreprises culturelles, qui vise à susciter et organiser le développement culturel). L'Etat financerait 50 % des travaux, les propriétaires 10 % et les entreprises de « gagnants » les 40 % restants. La ville prendrait en charge la réfection du dallage de la

cour intérieure et surtout aurait à assurer une animation quasi permanente des lieux.

Il lui faudra compter avec les occupants actuels : des fleuristes et des bouquinistes, qui pourraient poursuivre leurs activités à condition que soient réaménagés leurs étals. Elle devra aussi imaginer des formules d'animation : on songe à installer, dans le « cloître » de la vieille Bourse, une bibliothèque pour tous les spécialistes de la région et une antenne de l'office de tourisme.

Demure une question en suspens : la « signature » des entreprises qui participent au financement. Pas question d'installer les panneaux d'affichage électronique auxquels on avait un moment pensé. Toute publicité est interdite sur les monuments historiques. Brevé le terme, donc. On cherche d'autres formules, pour ce qui devrait être, selon l'expression de Bruno Libert, « un tableau d'honneur » des vingt plus grandes entreprises de la région. Cinq sociétés ont déjà donné leur accord, les plus grandes : Auchan, La Laitière de Roubaix, le groupe Trois Saisons international, La Redoute, et le Crédit du Nord.

Deux mois pour achever les études sur l'animation et la « signature » des entreprises. Un mois pour convaincre les quinze autres entreprises et aussi quelques partenaires institutionnels qui devraient s'associer à l'opération (région, département, communauté urbaine, compagnie des agents de change, chambre de commerce...). Bruno Libert et les responsables de l'ARGEC et de la Conservation régionale des monuments historiques se veulent optimistes. Les premiers travaux pourraient débuter à la fin de cette année. JEAN-PIERRE LONJ.

ALSACE

A l'école de la télématique

Le ministère a fourni au recteur un mini-ordinateur DPS II (Bull) comme serveur de gestion. Nous avons eu l'honneur d'être aussi comme maître de formation. Patrick Reov n'est pas de ceux pour qui l'enseignement national rime avec pantouflage. Partant du principe que le volet télématique du plan Informatique pour tous nécessite une formation adaptée, pour éviter les hasards de temps on mise en placard les matériels. Il a porté un projet de formation à la télématique.

Ouvert bien évidemment aux enseignants, il accueille également des personnels administratifs et, via le GRETA, les entreprises. Les enseignants de former leur personnel à l'utilisation ou à la création de services télématiques.

Installé dans une annexe de l'école normale de Strasbourg, le centre dispose depuis la fin septembre d'une seconde salle équipée. Nous avons pris des contacts avec les responsables de logiciels pour qu'ils nous prêtent des programmes de composition de pages WebPages. Et comme nous nous sommes rendu compte que le DPS II était insuffisant pour supporter à la fois les applications de gestion et l'utilisation pour la formation pour plusieurs groupes de travail, nous avons dû nous mettre en quête d'une seconde machine !

AQUITAINE

Pour sauver le Vézère

Cinquante millions de francs pour une vallée, sans doute l'une des plus touristiques de France puisqu'il s'agit de celle de la Vézère où se trouve la grotte préhistorique de Lascaux, c'est le budget débloqué pour le « plan Vézère » par l'Etat, la région Aquitaine et le département de la Dordogne.

Ce plan vient compléter un programme de 10 millions de francs de nettoyage des berges de la rivière signé il y a deux ans. Il s'agissait alors d'éviter que les localités ne desservent leurs eaux usées dans la Vézère en les obligeant à construire des stations d'épuration.

Le plan Vézère signé à Bordeaux va bien au-delà puisqu'il comporte un volet culturel important. Il mil-

lions de francs pour aider à la mise sur pied d'un comité scientifique chargé de surveiller les aménagements préhistoriques, et de diffuser une information à la fois auprès du grand public et des milieux scientifiques.

Astro volat, la mise en valeur des sites éponymes, c'est-à-dire ceux qui ont donné leurs noms à des époques de la préhistoire. Par exemple le site de la Madeleine pour le Magdalénien et le Moustier pour le Monestérien.

Dernier volet, le renforcement de l'accueil touristique. La vallée aura reçu cette année un million de visiteurs alors que le département de la Dordogne compte moins de quatre cent mille habitants.

LES RATÉS DE LA DÉCENTRALISATION

Une agence baladeuse

L'Agence pour la qualité de l'air, qui compte une trentaine de personnes (trois fonctionnaires titulaires et des contractuels ou vacataires) doit en principe quitter Paris-La Défense à l'automne prochain et venir s'installer à Grenoble, ville dont le maire est Alain Carignon, ministre de l'environnement, et près de laquelle Philippe Langenieux-Villard, président de l'Agence pour la qualité de l'air.

Lorsqu'elle a été créée, par la loi du 7 juillet 1981, l'Agence avait pour vocation de travailler dans une fiche régionale à réviser. L'installation n'ayant pu se faire il y a deux ans, les ambitions de l'Agence ont été ramenées à un objectif d'une trentaine de personnes, il fut décidé en 1982 que l'Agence pour la qualité de l'air irait à Paris. Une décision qui a été légèrement modifiée par la loi de la capitale, dit-on.

Et voici que il y a quelques mois, revisité sur le tapis un projet de démantèlement. Les loyers dans ces tours de la Défense sont rabaissés, dit-on. On parle de transférer l'Agence à Paris. Mais l'Agence pour la qualité de l'air est une agence à caractère administratif. Les services sont furieux que les arguments employés pour justifier l'implantation à Paris soient abandonnés, sans que l'on songe à étoffer les services, bien au contraire. Encore une décentralisation ratée dès le départ.

ROGER CANS.

BOURGOGNE

Lasers au Creusot

En Creusot, en Saône-et-Loire, vient d'être organisé un colloque, Europalaser, consacré au laser et à ses applications industrielles. Près de cent industriels français, italiens et suisses, des universitaires, des scientifiques, au total plus de cent vingt personnes, ont répondu à l'invitation de Jean-Pierre Ravier, directeur de l'association Bourgogne-Technologie.

« Il s'agit pour nous, dit-il, de démontrer que les lasers de puissance sont aujourd'hui des outils à la portée de tous les industriels, à condition qu'ils s'appuient sur des structures telles que les technopôles ou les centres techniques capables de diriger et de réaliser des études de faisabilité. » Mais il faut aussi former les hommes, et ce n'est pas un hasard si Europalaser était

organisé dans les locaux de l'ITUT de Creusot où fonctionne, depuis plus d'un an, une section IFTS (bac + 3), une des premières de France à délivrer la formation spécifique de ce secteur de la métallurgie fine et des matériaux composites.

Plusieurs entreprises sont dans la région du Creusot, soit à PIUT, soit aux arts et métiers de Clusy, chez des industriels.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'emploi reprend

L'INSEE estime à 2 047 000 habitants la population de Languedoc-Roussillon au 1^{er} janvier 1987. En un an, la région aurait ainsi gagné 28 800 habitants (+ 1,4%). L'immigration est le premier facteur explicatif de l'accroissement de la population. Le solde migratoire (arrivées-départs)

est estimé pour 1986 à 21 100 personnes. Les taux de population entre les départements continuent à s'accroître : l'Hérault, qui absorbe à lui seul la moitié de l'excédent de population, affiche un taux de 14,3 %, supérieur à celui des départements précédents. La Lozère continue à se dépeupler (- 700 personnes en 1986).

L'emploi régional a progressé en 1986 de 0,8 %. C'est le secteur industriel qui a le mieux résisté à la crise. L'agriculture et l'industrie continuent à perdre du terrain. Mais le bâtiment et les travaux publics ont gagné plusieurs milliers de postes.

Le chômage a progressé de 1,5 % en 1986. L'accroissement jugé « modeste » par l'INSEE, qui attribue ce résultat à l'évolution favorable de l'emploi régional et, surtout, au maintien des effectifs en 1986 après plusieurs années de fort recul.

Le chômage a progressé de 1,5 % en 1986. L'accroissement jugé « modeste » par l'INSEE, qui attribue ce résultat à l'évolution favorable de l'emploi régional et, surtout, au maintien des effectifs en 1986 après plusieurs années de fort recul.

POITOU-CHARENTES

Finies les grandes vacances

Au cours du colloque Tourisme contre tourisme, organisé en octobre à Niort par le département du tourisme de la Charente-Maritime, un bilan a été donné de la saison d'été dans le département. Les tendances qu'il révèle sont sans doute révélatrices d'une évolution générale du tourisme en France.

Fréquentation réduite en séjour, donc en nuitées. En revanche, le nombre de touristes en légère augmentation. Fréquentation étrangère équivalente à 1986, avec un nombre plus important de clients suisses, espagnols et italiens.

Des dépenses superficielles, et comptent des conditions climatiques, habitats, objets de loisir... Les dépenses de restauration. Locations saisonnières meublées les plus en plus demandées à l'unité semaine.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Jean-Jacques Boissenaux, Roger Beccaux, Didier Cornille, Ginette de Médin.

Coordination : Jacques-François SIMON.

(Publicité)

Vient de sortir aux éditions du CNERP

- Aménagement du territoire (Congrès de Toulouse) Un document de référence 100 F
- La reprise du bâtiment 50 F
- Les états des villes moyennes 50 F
- L'annuaire 1988 des comités d'expansion 100 F

En vente au CNERP 219, bd St-Germain 75007 PARIS Tél. (1) 42-22-35-29

LES PLUS PETITS VERS LES PLUS PAUVRES

La Lozère aide l'Afrique

Le chef couturier, entouré des membres du conseil des sages, renvoie chaleureusement les trois Lozériens qui ont apporté des médicaments, du matériel de petite chirurgie et des fournitures scolaires dans quatre véhicules break, dont la vente servira à financer la forage d'un puits, « Si l'eau c'est la vie, il faut parfois parcourir à pied plusieurs kilomètres pour avoir un gout d'eau ; de longues files se forment devant les puits ; des gens passent des nuits entières à attendre leur tour », affirme Marguerite, une jeune fonctionnaire qui travaille au village de Siongo, au Burkina-Faso.

On est au cœur de la brousse et à une quarantaine de kilomètres de Ouagadougou. La température dépasse 40 degrés à l'ombre, une fine poussière orange envahit l'atmosphère et obscurcit le ciel. Tout autour des cases et des greniers à mil, s'étendant la steppe calcinée et les vastes étendues d'herbe sèche. Quelques rares baobabs au tronc imposant écartent leurs branches

vers le ciel. Sur la place du village règne une activité fébrile. C'est jour de marché. Les habitants des environs sont venus acheter des produits au vil. Non loin là, des dancseurs aux pieds nus évoluent à un rythme endiablé.

Des enfants entourent le chef couturier et le regardent avec curiosité. L'un d'eux se penche et se convivial avec les Lozériens. Les enfants du village de Siongo, au Burkina-Faso, ont été initiés à la culture de la soie par un groupe de Lozériens.

Depuis plusieurs mois, le département le plus petit de France s'efforce, afin de mener à bien cette opération humanitaire, qui a été coordonnée par le Service de la coopération internationale, de financer, à l'initiative de la présidence du conseil général, des missions de M. de Saint-Chély, mais aussi d'incompréhensibles

Lozériens anonymes. Tandis que des pharmaciens et des membres des associations de troisième âge s'occupent de la collecte des médicaments. Dans les écoles, les enfants ont réalisé de merveilleux dessins pour leurs futurs correspondants du Burkina. Le préfet de Kokoïgo a été sensible à la beauté du geste. « Je crois, a-t-il dit, que le meilleur message que l'on puisse communiquer aux enfants est celui de la solidarité. »

Pour sa part, Louis Fournier, natif du Mazet, et missionnaire dans le village de Kokoïgo depuis plus de vingt ans, souligne l'importance des relations humaines. « En venant ici, les Lozériens ont pris davantage conscience des problèmes qui nous posent à la population de ce pays. Il en résulte une meilleure conscience réciproque. » Cette action paraît d'autant plus positive qu'elle devrait se prolonger par une opération de jumelage entre des bourgs de la Lozère et des villages du Burkina-Faso.

JEAN-MARC GILLY.

مكتبة الشارقة

ÉTRANGER

Les discussions budgétaires à Washington

Le chaud et le froid

L'optimisme des places boursières qui s'était manifesté le jeudi 12 novembre a succédé vendredi à une nouvelle vague d'incertitude. C'est qu'aux chiffres du déficit commercial américain de septembre — une réduction de près de 10 % — a succédé l'annonce de nouvelles difficultés dans les négociations Congrès-Maison Blanche sur la réduction du déficit budgétaire. Wall Street a accusé le coup, l'indice Dow Jones baissant de 25 points pour s'établir à 1 935,01 points contre 1 960,21 points la veille.

Quelques heures après, l'espoir d'un accord imminent renaît. Et ainsi de suite, pourrait-on dire.

Ce qui apparaît clairement au fil des jours, c'est que poussée par une opinion internationale devenue très pressante (la RFA, la France et même la Grande-Bretagne une nouvelle fois par la bouche de M. Nigel Lawson le chancelier de l'Échiquier), la Maison Blanche a accepté de faire un geste pour réduire le déficit budgétaire, n'excluant même pas des augmentations de taxes ou de prélèvements. Mais dès que les discussions avec le Congrès portent sur des points précis, les conversations s'arrêtent et chacun fait mine de se retirer sous sa tente. Il en va de même quand il s'agit de définir quelles dépenses — civiles et mil-

itaires — feront les frais d'économies indispensables.

Un accord pourrait tout de même se dégager dans les jours qui viennent, faute de quoi le projet de la loi Gramm Rudman Hollings tomberait le 20 novembre, réduisant automatiquement les dépenses de 23 milliards de dollars.

Wall Street, si « chahuté » depuis le 18 octobre, a pourtant quelques raisons d'espérer. Les derniers statistiques publiées par le département du commerce montrent que dès avant le « krach », la consommation des Américains était peut-être en train de se ralentir. En octobre, en tout cas, les ventes au détail ont à nouveau baissé (de 0,1 %) après avoir reculé déjà de 1,1 % en septembre. Ces indications doivent être interprétées avec prudence : le recul enregistré s'explique presque complètement par une baisse des ventes d'automobiles soumises aux à-coups des promotions. Elles n'ont rien de moins dans le bon sens puisque les déficits des États-Unis — et notamment celui du commerce extérieur — prouvent que les Américains vivent au-dessus de leurs moyens et notamment qu'ils consomment trop par rapport à ce qu'ils produisent et exportent.

Autre signe encourageant : les prix de gros ont baissé de 0,2 % en octobre après avoir progressé de

0,3 % en septembre. Là encore, il faut être prudent : durant les dix premiers mois de 1987, les prix de gros ont augmenté au rythme annuel de 3 %. Mais les risques d'une accélération de l'inflation aux États-Unis sont peut-être moins évidents que beaucoup d'économistes ne le pensent malgré un taux de croissance qui reste remarquable : « 3,5 % en rythme annuel sur les neuf premiers mois de l'année.

De l'autre côté de l'Atlantique, une déclaration devrait retenir l'attention : celle de M. Edouard Balladur qui, vendredi 13 à Karlsruhe, à l'issue du sommet franco-allemand, a déclaré que la RFA devait elle aussi participer à des mesures pour combattre la crise financière mondiale : « J'ai tenu à marquer que, à mon avis, les Américains n'étaient pas les seuls qui devaient faire quelque chose ».

Une façon peut-être de dire que la RFA qui se part de responsabilités dans la crise (n'a-t-elle pas relevé ses taux d'intérêt à un moment particulièrement inopportuniste ?) a jusqu'ici consenti peu de sacrifices. N'est-ce pas en effet la France qui, à l'issue d'une « opération concertée » Bonn-Paris, le 5 novembre, a relevé ses taux d'intérêt au risque de freiner un peu plus son activité économique ?

ALAIN VERNHOLE.

Une nouvelle source de conflit avec les États-Unis

Le comité vétérinaire des Douze se prononce contre la commercialisation de la viande aux hormones

Lors de la réunion du comité vétérinaire des Douze, le vendredi 13 novembre à Bruxelles, la majorité des délégations se sont prononcées contre la proposition de la Commission européenne de suspendre pendant dix-huit mois, à compter du 1^{er} janvier 1988, l'interdiction de commercialiser — et donc d'importer — dans la

CEE des viandes traitées aux hormones. La Commission n'a pas l'intention de renoncer à sa proposition sous le principal objectif est d'éviter une nouvelle source de conflit avec les États-Unis. Elle va la soumettre aux ministres de l'Agriculture des Douze qui se réunissent à partir de lundi 16 novembre à Bruxelles.

Le règlementation comportait l'interdiction des hormones depuis plusieurs années et qu'il était temps d'en tirer les conséquences au niveau communautaire.

Cette affaire risque d'embarasser la France qui était favorable aux mesures de transition de dix-huit mois préconisées par Bruxelles. Et pour cause ! En raison, dit-on, de divergences sur ce dossier entre les deux principales formations de la majorité, le gouvernement français n'est pas parvenu à proposer suffisamment tôt le projet de loi introduisant les dispositions de la directive européenne dans la réglementation nationale.

leur réglementation comportait l'interdiction des hormones depuis plusieurs années et qu'il était temps d'en tirer les conséquences au niveau communautaire.

Cette affaire risque d'embarasser la France qui était favorable aux mesures de transition de dix-huit mois préconisées par Bruxelles. Et pour cause ! En raison, dit-on, de divergences sur ce dossier entre les deux principales formations de la majorité, le gouvernement français n'est pas parvenu à proposer suffisamment tôt le projet de loi introduisant les dispositions de la directive européenne dans la réglementation nationale.

Et après le 1^{er} janvier 1988 ?

Il y a quelques semaines, M. François Groussin, ministre de l'Agriculture, a déclaré qu'il ferait par voie réglementaire avant le 1^{er} janvier. Mais cette situation peut être faite que des bêtes ont été et sont encore traitées aux hormones. A l'heure actuelle, des accords bilatéraux permettent aux Français d'exporter sans problème vers la RFA et l'Italie leurs principaux marchés. Qu'en adviendra-t-il après le 1^{er} janvier 1988 ?

Les Français plaident pour le statu quo commercial. Pourtant, il leur faudra probablement se résigner, si la directive est effectivement appliquée sans mesure de transition, à l'idée qu'ils ne pourront plus exporter vers les États membres que les viandes certifiées non traitées.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

BRUXELLES

(Communauté européenne) de notre correspondant

REPÈRES

Prix

Accélération en Grande-Bretagne

La hausse des prix en Grande-Bretagne a été de 0,5 % en octobre, portant la hausse annuelle à 4,5 % (octobre 1987 comparé à octobre 1986). Ce mauvais résultat n'empêche pas le gouvernement de maintenir sa prévision d'un taux annuel de 4 % à la fin 1987.

La production industrielle en Grande-Bretagne a baissé de 1 % en septembre par rapport à août (elle avait augmenté de 0,7 % en août par rapport à juillet). En un an (septembre 1987 comparé à septembre 1986), la hausse de la production est de 2,1 % alors qu'elle atteignait 3,8 % en août 1987 par rapport à août 1986.

Prix de gros

Stabilité au Japon

Les prix de gros au Japon sont demeurés stables en octobre par rapport à septembre, a indiqué le 13 novembre la Banque du Japon. En revanche l'indice accuse une hausse de 0,6 % par rapport à octobre 1986. C'est la première hausse, sur une base annuelle, depuis mai 1985. — (AFP.)

Commerce

Sanctions américaines contre le Brésil

Le président Reagan a annoncé, le vendredi 13 novembre, son intention de prendre des sanctions commerciales contre le Brésil qui est accusé par Washington de « pratiques commerciales déloyales » à l'encontre des produits informatiques américains. L'envisage d'augmenter les droits de douane sur les exportations brésiliennes vers les États-Unis et d'interdire les importations de certains produits informatiques brésiliens. Les sanctions porteront sur une somme globale de 105 millions de dollars, soit l'équivalent du manque à gagner des sociétés américaines sur le marché brésilien.

FAITS ET CHIFFRES

BSN reprend deux sociétés espagnoles.

Le groupe BSN vient de développer une activité en Espagne, en reprenant l'activité du département pâtes alimentaires Ardile du groupe Nabisco et en acquérant une participation majoritaire dans la société Siro qui fabrique des biscuits. Ardile, avec 9 % du marché des pâtes alimentaires, occupe la deuxième rang en Espagne, et Siro, le quatrième rang sur le marché espagnol des biscuits.

Darnal acquiert les actifs des Galeries Barbès. — La totalité des actifs du groupe Galeries Barbès, depuis plusieurs mois en redressement judiciaire, a été cédée au montant de 30 millions de francs. La transaction prévoit le versement de 1 million de francs au comptant et le règlement du solde en quatre ans, période pendant laquelle les administrateurs judiciaires deviennent « commissaires à l'exécution du Plan ». Les actifs concernés sont ceux des magasins aux enseignes « Galeries Barbès » et « Global », mais aussi ceux de la Société française d'ameublement, de

La Sodiseg. Le groupe a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 147,8 millions de francs.

Les Banques : les salaires augmentent de 0,7 %. — A l'issue de la dernière réunion annuelle de la commission paritaire, le 13 novembre, l'Association française des banques a arrêté sa politique salariale pour 1987. Le personnel des banques sera augmenté de 0,7 % au 1^{er} décembre et touchera une prime équivalente à 0,50 du montant brut du salaire annuel. L'Intersyndicat FO, CFE, SNE, CGC estime qu'il s'agit d'un « minimum » et fait observer que pour la première fois les salaires du secteur bancaire seront moins augmentés que ceux des fonctionnaires. La grève nationale, décidée pour le même jour, a été selon les syndicats suivie par 40 % à 60 % du personnel.

Le tribunal se prononcera le 18 novembre sur le redressement de Machines françaises lourdes. — Dans une ordonnance rendue le 13 novembre, le tribunal de commerce de Paris a annoncé qu'il se prononcera le 18 novembre sur la

SOCIAL

La fin des états généraux de la Sécurité sociale

Le consensus a trouvé ses limites

Dès lors qu'on s'est abstenu de placer trop d'espérances dans cette réunion, au regard des solutions qu'elle aurait pu apporter aux maux dont souffre notre protection sociale, les états généraux de la Sécurité sociale, qui se sont achevés le vendredi 13 novembre, ont tenu leurs promesses.

En clôture de ces assises, M. Jean Marmot, le rapporteur général, a « salué le courage du gouvernement qui nous a encouragés à prendre une telle initiative ». « Recommander un Grenelle de la Sécurité sociale ne pourra plus tenir lieu de programme », a-t-il ajouté en insistant surtout sur l'idée qu'il n'y a pas pour la Sécurité sociale de solution miracle.

Le climat a été, à quelques exceptions près, marqué par la tolérance et l'écoute réciproque. La CGT a participé loyalement aux débats. Mais s'il y a eu des marges d'accord, et même parfois de consensus, les clivages sont réapparus lors du débat sur le financement et l'organisation de la Sécurité sociale. Le consensus a trouvé ses limites.

En clôture de ces assises, M. Jean Marmot, le rapporteur général, a « salué le courage du gouvernement qui nous a encouragés à prendre une telle initiative ». « Recommander un Grenelle de la Sécurité sociale ne pourra plus tenir lieu de programme », a-t-il ajouté en insistant surtout sur l'idée qu'il n'y a pas pour la Sécurité sociale de solution miracle.

Si des zones de convergence sont apparues sur l'assurance-maladie (le Monde du 14 novembre), il n'a été de même lors du débat sur la politique familiale. Les priorités natalistes ont été réaffirmées par la plupart des participants. Autre point d'accord important, le refus de toute discrimination de nationalité pour le versement des prestations familiales. En revanche, des conceptions divergentes se sont opposées autour du statut de la mère de famille. M. Jean Bonnard, président de la CFTC, s'est de nouveau fait l'avocat du salaire maternel pour les mères qui choisissent d'élever leurs enfants. Les systèmes d'aides ont été critiqués pour leurs insuffisances et sans leur complexité.

Des accords, plus ou moins larges, se sont dégagés également autour de la « table ronde » sur l'assurance-vieillesse où, d'emblée, la quasi-totalité des participants ont reconnu que « l'âge d'or » était terminé. Ni le système de retraite par répartition, ni le droit de partir à la retraite à soixante ans n'ont fait l'objet de véritables remises en cause mais certaines adaptations ont été suggérées. « La solution la moins coûteuse », a déclaré M. Gérard Calot, directeur de l'Institut national d'études démographiques, l'un des « sages », « c'est d'élever l'âge de la retraite dans des générations qui auront commencé à travailler plus tard, qui seront en meilleure santé ».

Dans le débat sur le financement, aucun consensus n'est apparu même si, pour la grande majorité des participants, il ne s'agit pas de l'exclure en cause les fondements de la Sécurité sociale mais plutôt de clarifier les relations entre solidarité et assurance.

Le représentant de la Fédération française des sociétés d'assurance, M. Brunet, a plaidé, comme M. Beuprêtre l'avait fait au nom des professions libérales, pour que l'on sépare les risques. S'appuyant sur une phrase du rapport des « sages » — « Il faut gérer les régimes sociaux avec un esprit d'entreprise », — il s'est montré partisan de « conseiller le statut de salarié qui est fondamental pour tous, et l'efficacité ». Son homonyme, M. Brunet, de la « table ronde », vice-président de la CGPME, a demandé qu'il y ait des contrôles sérieux pour réprimer les abus et les gaspillages.

M. Maurice Dena, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, s'est prononcé à propos de la gestion hospitalière pour la mise en place progressive d'un « système conventionnel », comme il existe avec les professions de santé.

Si M. Yannick Simbrun, nouveau secrétaire général de la FEN, s'est montré un « farouche partisan » d'un changement d'assiette des cotisations, faisant intervenir l'ensemble des revenus afin de mieux responsabiliser les assurés, il n'a pas été de même pour M. Claude Jéant (FO) qui a proclamé « l'attachement indissociable entre salaires et cotisations sociales ». « Un changement de système de financement modifierait la nature même de la Sécurité

sociale », a-t-il ajouté sans écarter un prélèvement exceptionnel, qui serait « clairement défini et dont on connaîtrait la durée ».

Mais le « pavé dans la mare », selon la formule qu'il a lui-même employée, est venu de M. Simon Nora, un des « sages » qui s'est présenté en « joker » : « Il y a aujourd'hui des risques tellement lourds et tellement insupportables que même les plus riches doivent être convertis de ces risques. Mais, dans le même temps, il y a aujourd'hui des zones de pauvreté ou des zones à risques où la totalité des risques doivent être assumés par la solidarité pour ceux qui sont dans ces conditions de ressources ».

M. Nora a ainsi proposé de créer des « zones d'assurances qui permettent pour des risques mineurs et pour les gens plus âgés » de choisir entre « les prestations collectives et le revenu libre », Sécurité sociale à deux vitesses.

Moins provocant, M. André Lsur, président de la Mutualité sociale agricole, distinguait trois niveaux de solidarité. Mais il jugea « anormal »

M. Edmond Maire (CFDT) a abordé une autre approche. Plutôt que d'entrer dans le débat solidarité-assurance, il a distingué les prestations pour tous les Français (prestations familiales, accès aux soins) et les revenus de remplacement (retraite, indemnités journalières de maladie) : « Ce qui est prestations à tous les Français doit être payé par tous les Français sur des règles définies à l'avance mais proportionnellement à leurs revenus. Les revenus de remplacement doivent être financés par les cotisations ».

Un autre débat a concerné l'organisation de la Sécurité sociale et le rôle de l'État. La CFDT, comme FO, se sont déclarées opposées à l'idée d'un vote annuel du Parlement sur le montant du prélèvement social. En revanche, la CFDT a été la seule à se montrer favorable, sous conditions, à la création d'une sorte de « haute autorité » de la protection sociale (évoquée dans le rapport des « sages »). « Aucun gouvernement, a assuré M. Brunet (CGPME) ne se dessaisira jamais

Un nouveau centre pour les exclus

« Notre système de protection sociale est parfait. Il s'agit aujourd'hui de le rendre meilleur », inaugure, le vendredi 13 novembre, le deuxième centre parisien de Médecins du monde, destiné à accueillir ceux qui sont « exclus de la Sécurité sociale » (1). M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, a parfaitement résumé le paradoxe de notre système de protection sociale : théoriquement infaillible — personne ne devrait passer au travers de ses mailles — mais en pratique d'une telle complexité qu'un grand nombre de personnes ne sont pas couvertes. Cinq cent mille, un million, deux millions ? On manque de statistiques précises. Des gens s'autocritiquent. Souvent, ils vivent seuls, parfois sans avoir de domicile fixe, des hommes et des femmes en majorité français.

Pour les aider, pour les soutenir gratuitement, Médecins du monde a ouvert dix-sept centres (Le Monde du 23 décembre 1986 et du 15 juillet 1987). Preuve, s'il en fallait, que le problème existe : plusieurs dizaines de milliers de personnes ont, à ce jour, fait appel à leurs services.

Ces structures d'accueil ne sont pas la panacée. Tout le monde en convient, M. Séguin le premier, qui estime souhaitable de « simplifier le système de protection sociale ». Mais peut-on

aller plus loin ? « C'est indispensable », estime-t-on à Médecins du monde, où l'on pense que ce n'est pas quand ils sont malades que les gens doivent faire des démarches administratives pour obtenir une prise en charge, mais une fois guéris, Médecins du monde propose la création d'une carte d'identité sociale, d'un « fonds commun de financement », et la prise en charge du ticket modérateur de façon systématique en dehors d'un certain niveau de ressources.

En réponse, M. Séguin s'est montré peu favorable au principe du « on soigne d'abord, on voit qui paie après ». Selon lui, la prescription de droits pourrait inciter certains assurés sociaux à ne plus cotiser à la Sécurité sociale.

Un vendredi symbolique en tout cas. Tandis que se tenaient des états généraux à grand spectacle, un ministre des affaires sociales inaugure un centre d'accueil pour les exclus du système. « Un véritable constat d'échec pour les pouvoirs publics », reconnaissait, non sans franchise, M. Séguin.

FRANCK NOUCH.

(1) 161, rue Amiot, 75001 Paris. Un autre centre existe à Paris, sur la rue du Jura, dans le treizième arrondissement.

que les retraités, qui ont en moyenne un tiers de revenus de plus que les salariés, soient appelés, en dehors d'une contribution symbolique, à « bénéficier de régime sans cotisations ». M. Marchelli, président de la CFE-CGC, a jugé « fort dangereuse » l'idée de M. Nora, tout en souhaitant une séparation nette entre la solidarité et l'assurance. Il a estimé que la solidarité devait être financée par « l'ensemble des revenus de la nation, y compris les revenus des capitaux ».

M. René Teulade (Mutualité française) ayant présenté la protection sociale comme un « investissement d'avenir » qu'il faut « répartir le plus équitablement possible »,

de la maîtrise des dépenses de Sécurité sociale. Il ne laissera jamais dans la nature des sommes qui dépassent le budget de l'État. Vice-président du CNPF, M. Pierre Guillen n'a pas eu de difficultés sur l'ensemble du débat : « Parler de financement sans distinguer les branches me met particulièrement mal à l'aise ». Il a également regretté que les moyens de résoudre le déficit du régime général aient été aussi peu évoqués. Le consensus a trouvé ses limites. Mais le débat n'a été qu'amorcé. Il sera intéressant de suivre le parcours de plusieurs balons d'essai lancés à l'occasion de ces états généraux.

MICHEL NOBLECOURT.

AFFAIRES

L'IFREMER va faire construire un navire de recherche océanographique

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) vient de confier aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, la construction de son nouveau navire de recherche. Ce bâtiment sera capable de mettre à la mer aussi bien la soucoupe plongeante Cyane que le Nautil, le sous-marin qui a exploré cet été l'épave du Titanic.

Pour les Chantiers, qui terminent la construction du Sovereign of the seas, le plus gros paquebot du monde, dont la livraison est prévue fin décembre, c'est donc un nouveau contrat important (200 millions de francs) qui prend le relais. Le navire de l'IFREMER, dont on ne connaît pour le moment que les caractéristiques générales, aura 85 mètres de long.

« aux conditions actuelles », a déclaré le président argentin Raúl Alfonsín, dans une interview donnée au quotidien mexicain Excelsior. « Au cours des cinq dernières années, l'Amérique latine a versé aux États-Unis, en valeurs constantes, l'équivalent de deux plans Marshall... Il s'agit de intérêts élevés, qui sont générés par le déficit des États-Unis », a ajouté M. Alfonsín.

L'objectif, a-t-il précisé, « est de ramener les intérêts (de la dette) à leur niveau historique de 4 %, ce qui permettrait de diminuer de moitié ou plus leur remboursement ». — (AFP.)

PRÉCISION. — A la suite de l'article paru dans Le Monde du 4 novembre sur les retombées au Danemark de la privatisation russe de British Petroleum, la Danske Bank précise que son engagement dans le syndicat de garantie de BP représente 15 millions de couronnes danoises (13,2 millions de francs français). Aussi la banque estime-t-elle les pertes encourues par cette opération à quelque 3 millions de couronnes seulement (2,6 millions de francs).



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

« CONNAITRA-T-ON, enfin, une accalmie ? », s'interrogeaient des boursiers fatigués, au terme de cette énième semaine de hausses. Depuis le 14 septembre, soit exactement deux mois, leurs nerfs ont été mis à rude épreuve. Ce ne sont pas les quatre dernières séances qui les ont arrachés, imaginez un krach suivi d'une spectaculaire reprise sans oublier le semi-échec de la première cotation de Suez... De quoi éprouver les petits porteurs, mais aussi les professionnels au vu du bilan de ces journées : la Bourse a gagné 4,6 % et l'indice CAC de la Compagnie des agents de change s'élevait à 292, revenant au niveau de celui atteint à la mi-février 1986. Quant à la perte, depuis le début du mois boursier de novembre, qui a débuté le 22 octobre, elle s'élève à -12,38 %. Un niveau très élevé, qui s'ajoute aux 21 % de chute du mois d'octobre.

Et pourtant, à la veille du week-end, l'espoir semblait resplendir sous les lambris, timide certes, mais surtout réaliste. A l'origine de cette petite lune et même plutôt de cette éclipse, l'appréhension que le Congrès et la Mission Blanche pourraient arriver prochainement à un accord sur la réduction du montant du déficit budgétaire américain. Un tel consensus devrait ensuite permettre d'arrêter la crise monétaire, qui est devenue l'une des responsables de la tourmente boursière après avoir été la victime. Dans ces conditions, si accord il y a, une reprise des marchés pourrait être envisagée, en théorie du moins. En attendant, les investisseurs demeurent très circonspects, constatant tout de même que certaines valeurs sont revenues à des cours d'achat. Mais de là à passer à l'action, il faut franchir un grand pas...

L'hésitation domine, et avec raison. La semaine qui vient de s'achever a totalement bossuée et déformé les opérateurs. Lundi, à la surprise générale, la Bourse perdait 3,58 %, prévoyant sans doute que la réunion des gouverneurs des banques centrales à Bâle ne donnerait aucun résultat concret. Effectivement, aucune mesure pour enrayer la chute du dollar ne fut prise. De plus, la première cotation de Suez, annoncée en fin de séance, ne fit que renforcer le pessimisme ambiant : 261 F pour un prix d'offre de vente de 317 F, soit une perte de 17,6 % pour près de 2 millions de titres échangés. Du jamais vu pour une privatisation...

Dans ces conditions, la Bourse a vécu mardi un nouveau krach, le quatrième depuis le 19 octobre. Elle plongeait de 6,90 % et le CAC retrouvait même le niveau du 3 janvier 1986 (273,6), les 70 % de hausse gagnés en

Une étincelle dans la nuit

près de deux ans étaient définitivement effacés. Durant cette séance, une vingtaine de valeurs furent réservées à la baisse, ne pouvant pendant longtemps être cotées, faute d'acheteurs. Les investisseurs institutionnels, ces fameux « zinzins », ont dû pallier la pénurie d'acheteurs. Ce jour-là, des actions avaient même tellement reculé que leur perte depuis le 22 octobre était supérieure à 40 %.

La commission, mercredi, de l'armistice du 11 novembre 1918 permit aux investisseurs de souffler, mais personne ne voulait et surtout ne pouvait prévoir le comportement des marchés le lendemain. D'autant que ce jour-là devait être publié le chiffre du déficit commercial américain du mois de septembre. Or, le précédent, présenté le 14 octobre, avait été à l'origine de la tempête boursière. Heureusement, les Bourses de New-York et surtout de Tokyo reprirent le chemin de la hausse. Stimulée par ce mouvement, la place parisienne échauffa les premières transactions prirent résolument le parti de l'optimisme. A mesure que l'heure de vérité (14 h 30) approchait, les professionnels minimisaient son effet sur l'évolution des cours des actions. A leur yeux, la réduction du déficit budgétaire américain était plus importante pour l'avenir de l'économie mondiale. Néanmoins, l'annonce des 14,06 milliards de dollars de perte pour septembre entraînera une véritable frénésie de rachats. Le chiffre était celui attendu, donc il ne pouvait être que bénéfique même s'il demeurait très élevé. L'indicateur de tendance progressa alors sensiblement pour clocher à 8,3 %. Les valeurs massacrées le « mardi noir » étaient à présent réservées à la hausse... Cette fois-ci, les vendeurs, si nombreux depuis plus d'un mois, manquèrent subitement à l'appel.

« Les gens ont tellement peur qu'ils tentent de se refaire », commentait stupéfait un gérant de portefeuille pour justifier cette réaction brutale. « Pour cela, ils ont tout mis sur le chiffre du commerce extérieur comme des joueurs à bout de ressources. » Cette flambée des cours n'a toutefois pas duré. Vendredi 13, le marché est demeuré nerveux et hésitant. Non par superstition, mais plutôt par prudence. Les investisseurs ont surtout voulu prendre quelques bénéfices sur leurs fabuleuses opérations

Semaine du 9 au 13 novembre

de la veille. L'indicateur terminait la séance avec un léger repli de 0,22 %.

Dans cette situation incertaine, M. Edouard Balladur décidait, dès jeudi, de reporter après les fêtes de fin d'année la privatisation de l'UAP. Quant à celle de Matra, elle est toujours différée, mais sans doute à une échéance moins lointaine. D'autant que le titre Suez s'est redressé en fin de semaine. Il cotait 271 F. Toutefois, les échanges demeurent encore très élevés. Une preuve sans doute que beaucoup de porteurs de titres profitent de la moindre hausse pour se retirer, même à perte.

Le tournant boursier permet aux raiders de s'installer dans des entreprises. Alors que les Kowalewicz gagnaient 5 % du capital de BP à Londres, l'émirat d'Abou-Dhabi entraîna pour au moins 5 % dans le capital de la Compagnie française des pétroles (Total). Quant à l'Italien Ferruzzi, il portait à 13,6 % sa participation dans Saint-Louis. Les dirigeants de ce groupe, qui contrôle la Générale Suez et Lesieur, entendent se protéger contre cette arrivée en confortant leur actionnariat traditionnel. La crise de la Bourse a également eu pour conséquence de retarder certaines introductions sur le second marché de sociétés comme Yves Saint Laurent, Reverdy ou encore celle de la charge d'agent de change Tuffier-Rivier, prévue pour le vendredi 13. Mais le rythme ne semble pas en être la dernière en date à avoir présenté son projet. Son arrivée est prévue pour le 24 novembre. Quant à Eurotunnel, il aura coté dès lundi, le prix de l'action ayant été fixé à 35 francs ou 350 pence.

Enfin, la crise n'empêche pas les charges d'agent de change de se préparer à la suppression de leur monopole d'ici à 1992. Au contraire, elles deviennent de plus en plus nombreuses à présenter leur projet d'ouverture à des banques françaises et étrangères. Ainsi, la charge Ducat-Dural va-t-elle être rachetée par la Société de banque suisse. La charge Chevroux de Vireux se rapproche pour sa part de la banque Indosuez. Quant à Bertrand-Michel, elle s'allie avec le Crédit agricole. La « banque verte » n'est pas en reste. Elle devrait entrer à hauteur de 10 % dans le capital d'une charge lyonnaise, mais elle pourrait surtout annoncer lundi une association avec l'agent de change Yves Soulié. Ce sera alors le troisième projet de rapprochement qu'enregistre la Chambre syndicale des agents de change. Le rythme des annonces pourrait encore s'accroître.

DOMINIQUE GALLOS.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

A nouveau l'incertitude

La reprise stimulée au milieu de semaine à Wall Street par la contraction du déficit commercial et par la stabilisation du dollar, s'est effritée, le vendredi 13, face aux alarmes sur une réduction du déficit budgétaire fédéral. L'indice Dow-Jones des valeurs industrielles qui avait regagné, jeudi, les pertes de plus de 80 points sous lundi et mardi, a terminé la semaine avec un recul de 24,04 points par rapport à la clôture de vendredi dernier. Il était coté le 13 novembre à 1 935,01.

Les investisseurs ont initialement cédé au découragement car trois semaines après l'effondrement des Bourses, aucun remède n'était prévu. L'annonce de la contraction du déficit budgétaire, jeudi, a stimulé la place new-yorkaise. Mais la flambée d'optimisme s'est évaporée avec l'annonce d'un accord à Washington sur une réduction du déficit budgétaire.

	Cours 6 nov.	Cours 13 nov.
Alcatel	42 5/8	44 5/8
Allegis (ex-UAL)	72 1/2	71 1/8
ATI	29 3/8	29 3/8
Boeing	36	36
Chrysler	28 1/2	27 3/8
De Post de New York	90	82 3/4
Eastman Kodak	51	49 1/4
Exxon	41 1/4	40 1/2
Ford	75 5/8	75 1/4
General Electric	45 1/8	45 7/8
General Motors	58 3/4	58 3/4
Goodyear	49 7/8	49
IBM	119 1/2	121 1/2
ITT	56 7/8	56
Mobil Oil	38 3/4	37 3/4
Pfizer	53 5/8	52
Schlumberger	33 3/4	32 5/8
Texas	45 1/2	45 1/2
Union Carbide	21 3/4	21 3/8
USX	28 3/8	28 3/8
Westinghouse	47 3/4	45 3/8
Xerox Corp	58 1/8	58

LONDRES

Consolidation

Après un départ incertain, le Stock Exchange a progressé régulièrement tout au long de la semaine avant de connaître un débâcle à la veille du week-end en raison notamment de l'incertitude sur une évolution rapide du problème du déficit budgétaire américain.

La Bourse de Londres a en effet été la première des grandes places financières à amorcer un mouvement de hausse dès le mardi 10 novembre. Les actions des firmes exportatrices, telles ICI et Glaxo, ont alors progressé, bénéficiant du raffermissement du dollar à la suite du regain d'optimisme dû à la légère réduction du déficit commercial américain.

Indices FT de 13 novembre : industrielles, 1 317,1 (contre 1 274 le 6 novembre); fonds d'Etat, 90,63 (contre 91,12) et mines d'or, 288,2 (contre 291,6).

	Cours 6 nov.	Cours 13 nov.
Bancam	424	454
Bombardier	346	333
Brit. Petroleum	245	248
Charter	264	267
Courtauld	329	327
De Beers (*)	9 1/4	9 1/4
Free Gold (*)	11 1/2	12 1/2
Glaxo	10 21/32	10 25/64
Gr. Univ. Stores	20 3/8	20
Imperial Chemical	10 19/64	10 23/64
Shell	9 7/8	9 63/64
Kamath	125,50	124
Vickers	133 1/2	132
War Loan	40 5/8	39 25/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Légère éclaircie

Les nuages noirs qui pesaient sur la Bourse de Francfort depuis la fin de la crise boursière ont fait place à une légère éclaircie en fin de semaine.

Indices de la Commerzbank du 13 novembre : 1 379 (contre 1 407).

	Cours 6 nov.	Cours 13 nov.
ABG	219	232,50
BASF	253,50	253,50
Bayer	269	284
Commerzbank	122,50	122,50
Deutschebank	467,50	460
Hoechst	248,50	251
Kamath	427,50	468
Messerschmid	125,50	124
Siemens	435,50	401,50
Volkswagen	283	267

TOKYO

Marché étroit et volatils

La Bourse de Tokyo a reflété toute la semaine les incertitudes des investisseurs devant la capacité des grands pays industrialisés à se réunir pour prendre des mesures tendant à stabiliser les parités de change. De lundi à jeudi, les cours s'élevèrent de manière à faire croire que le dollar, tombé le 10 novembre à son niveau le plus bas depuis la fin de la guerre à 133,65 yens. Malgré la reprise amorcée le 12 novembre, la Bourse a terminé vendredi (elle était fermée samedi) la semaine en baisse. Indices du 13 novembre : Nikkei, 22 448,25 (contre 22 637,01); général, 1 824,73 (contre 1 836,99).

	Cours 6 nov.	Cours 13 nov.
Akai	432	441
Daifuku	1 180	1 190
Fuji Bank	940	920
Honda Motor	3 080	3 020
Mitsubishi Electric	2 850	2 880
Mitsubishi Heavy	620	629
Sony Corp.	4 180	4 550
Toyota Motors	1 800	1 860

Filatures, textiles, magasins

	13-11-87	Diff.
André Roudine	150	- 11
Agache (Fla.)	1 680	- 120
BHV	305	inch.
CTAO	1 370	- 70
Dernat-Servipans	2 135	- 91
Dury	277,50	+ 2,90
DMC	395	+ 2,90
Galeries Lafayette	981	47
La Redoute	2 388	+ 100
Novelles Galeries	338,50	+ 3,20
Printemps	450	inch.
SCOA	76	- 3,60

Matériel électrique services publics

	13-11-87	Diff.
Alcatel	1 678	- 74
Alstom-Alsthom	272	- 3
Catena	1 421	- 19
Général des Eaux	1 044	+ 3
IBM	701	- 2
Interchimie	845	+ 65
ITT	258	8
Legrand	2 215	- 35
LYONNAIN des Eaux	1 120	- 64
Mats	1 505	- 147
Métra-Géris	1 860	- 151
Métra-Leroy-Senz	523	- 12
Moncler	53,70	- 6,45
PM Labinal	587	+ 45
Radiotechnique	1 012	- 1
Schulberger	1 180,50	- 310
SEB	686	- 54
Siemens	1 328	- 117
Signaux	337	+ 23
Téléfonie	2 739	- 11
Thomson-CSF	761	- 20

Mines d'or, diamants

	13-11-87	Diff.
Anglo-American	163,50	+ 13,50
Angold	493	+ 33
Brit. Gold M.	168,50	+ 5,30
De Beers	83,50	0,00
Drif. Cons.	121,50	+ 16,70
Gold	93	+ 7,30
Gold Field	84	+ 5,70
Hannover	68,00	2,50
Randfontein	518	+ 49
Saint-Helens	66,10	- 0,40
Western Deep	243	+ 16,50

Pétroles

	13-11-87	Diff.
R.P. France	71	inch.
Elf-Aquitaine	255	- 45
Esso	349	- 44,50
Exxon	238	+ 4,50
Petrolina	1 540	+ 35
Prinax	689	- 47
Shell	75,50	- 8
Royal Dutch	618	+ 7
Sogehap	258	+ 14
Total	359,50	+ 3,50

Mines, caoutchouc, outre-mer

	13-11-87	Diff.
Géophysique	350	- 1
Industrie	114,90	- 16,10
Michelin	214	- 8,90
Min. Pennaroy	32,50	- 3,90
OCF	32,50	+ 3,40
ZCI	1,58	+ 0,07

Alimentation

	13-11-87	Diff.
Méghis-Soy	383,50	- 6,50
Bongrain	2 150	- 231
BSN	4 218	- 3
Carraro	2 483	+ 153
Casino	128	- 1,00
Eurocristal	2 861	- 69
Guyonnet & Gasc.	418	- 11
Leclercq	1 540	- 35
LVNH	1 449	+ 19
Martell	1 615	+ 40
Nestlé	34 200	+ 490
Occidentale (Gis)	620	56
Oltis-Caby	212	+ 2
Parrot-Ricard	735	- 5
Proximité	1 882	- 98
S.A. Louis-Bouche	1 143	- 177
C.S. Saupiquat	1 070	+ 30
Source Ferrer	595	- 9

Produits chimiques

	13-11-87	Diff.
East. Matière	3 780	- 130
Labo. Bell	1 100	- 29
Roussel UC	394	- 101
ROSEF	1 143	+ 15
Bayer	910	+ 5
Hoechst	940	+ 41
Imp. Chimie	111	+ 2,50
Norsk Hydro	142,30	- 7,70

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	13-11-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 663	- 40
7 % 1973	8 940	- 70
10 30 % 1973	106,40	+ 0,10
PMI 10 % 1978	108,45	+ 0,25
8 80 % 1977	122,60	0,40
10 % 1978	106,05	- 0,25
9 80 % 1978	99,60	- 0,20
9 % 1978	97,80	+ 0,10
10 80 % 1979	101,80	+ 0,10
16 20 % 1982	112,30	- 0,15
16 % 1982	113,65	- 0,05
15 75 % 1982	128,50	- 0,25
CNE 3 %	3 912	+ 135
CNE B. 5 000 F.	102,10	+ 0,65
CNE Paris 5 000 F.	102	inch.
CNE S. 5 000 F.	102,05	- 0,10

Métallurgie

	13-11-87	Diff.
Alpi	275	- 19
Arjomari	1 520	- 40
Bic	520	+ 15
Bis	765	inch.
CECI	782	- 23
Châss-Châtillon	68,90	+ 1,50
De Dietrich	1 500	- 20
FACOM	538	+ 10
Fives Li.	2 950	+ 1,50
Marin World	212	- 21
Peugeot SA	750	- 122
Valéo	45	- 45
Poclain	15,90	- 0,50
Sageo	1 401	- 34
Stralor	390	- 35
Valéo	2 900	- 20
Valloire	42,50	inch.

Bâtiment, travaux publics

	13-11-87	Diff.
Anat. d'entr.	700	- 47
Bouygues	945	+ 15
Ciments Français	851	- 14
Dunant	698	+ 3
GTM	440	- 18
Im. Lefebvre	360	- 17
Lafarge	1 118	- 44
Maisons Péreux	60,50	- 4
Poliet et Chausson	1 630	inch.
SCREG	938	- 65
SGE-SB	41,50	- 1,50

Banques, assurances sociétés d'investissement

	13-11-87	Diff.
Ball Equipement	298	- 10
Banque (Cic)	477	- 14
Cedex	509	+ 30
Chargers SA	765	- 20
CFP	306	+ 25
CFI	377	- 8
Eurafrance	1 071	- 281
Hélin (La)	415	- 41
Imm. P. Monson	339,70	- 8,30
Localfrance	346	- 17
Locindus	851	+ 6
Midi	870	+ 45
Midiwest	285	- 5
Midiwest Bank	285	- 5
OCF P.	330	- 65
Paris de réact	413	- 4
Préval	1 135	- 10
Schneider	282	+ 17
UCB	178	- 5,90

MATIF

COURS	Échéances			
	Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Prémier	-	-	-	-
+ haut	98	97,40	97	97,15
+ bas	97,85	96,60	96,15	96
Dernier	97,80	97,30	97	97
Comptabilisation				

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 Les suites de l'affaire Eltsine. 4 La rencontre franco-allemande de Karlsruhe. 5 Bangladesh : le général Ershad face à la progne des militaires. - Thaïlande : les militaires préparent déjà l'après-Cambodge.	7 L'Assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de budget pour 1988. - Le CDS en campagne. DATES 2 La « mutinerie » canaque de 1917.	8 Après la mutinerie à la centrale de Saint-Maur. - Les empreintes génétiques, révolution pour la médecine légale. RÉGIONS 12 La vieille Bourse de Lille remise à neuf.	9 La Norma au palais Garnier : oublier Callas ? - L'École des sorciers, d'après Ghelderode : les Filles du chef, par Grand Magasin ; reprise de Capitaine Bada, de Jean Vautier.	13 Les discussions budgétaires à Washington : le chaud et le froid. - Le comité vétérinaire des Douze se prononce contre la commercialisation de la viande aux hormones. - La fin des états généraux de la Sécurité sociale.	Abonnements 2 Météorologie 11 Mots croisés 11 Cartes 11 Week-end d'un chineur 11 Loto 11 Spectacles 10	• Bourse : l'heure des comptes. BOU • Concours : « le Monde du vin » la question subsidiaire. VIN • Les jeux du Monde. ARC Actualité. International. Sports. Culture. Bourse. Abonnements. 3615 Tépex. LEMONDE

Après les déclarations de M. Jacques Delors à TF 1

Tir de barrage à gauche... et à droite, embarras au centre

Franche réprobation à gauche, réactions ambiguës à droite : en déclarant, le jeudi 12 novembre lors de l'émission « Questions à domicile » de TF 1, qu'il pourrait être le premier ministre de M. Raymond Barre s'il s'agissait de « rassembler 65% à 70% des Français » (le Monde du 14 novembre), M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes et ancien ministre socialiste de l'économie et des finances, a ouvert débats et polémiques à propos de ce que l'*Humanité* de samedi appelle « les stigmates du consensus ».

Premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin a été le premier socialiste à réagir. Vendredi en fin de matinée, à Toulouse, M. Jospin, nous indique notre correspondant Gérard Vallès, a notamment affirmé : « Jacques Delors est Jacques Delors. Il est un très bon président de la Communauté européenne, mais il n'a pas le PS. Je crois que Barre ne sera pas en état de rassembler. Je pense (...) qu'il (...) sera battu soit par Chirac au premier tour, soit par le candidat socialiste au deuxième tour. Donc la question qui subsiste, c'est de savoir si Jacques Delors pourrait être un premier ministre appuyé par les socialistes, d'un président socialiste ».

Les dirigeants de Socialisme et républicain (ex-CERES) ne s'embarrassent pas des précautions de langage d'un premier secrétaire qui rappelle que M. Delors est « authentiquement socialiste » et se dit, peut-être, que M. Mitterrand n'a pas forcément été très surpris par les déclarations de son ancien ministre...

M. Jean-Pierre Chevènement juge que M. Delors « mélange la droite et la gauche ». M. Michel Charzat souligne que ces propos « ont le mérite de la clarté », mais sont « en contradiction formelle » avec la stratégie du PS. « Les socialistes, ajoute-t-il, ne peuvent espérer l'emporter dans l'ambiguïté ». Quant à M. Georges Sarre, il juge que ces propos « choquent et scandaleux » « ouvrent un espace au PCF ».

Un ton au-dessous, mais aussi ferme sur le fond, M. Pierre Mauroy, a déclaré à notre correspondant dans les Ardennes, Jean Drouot : « Comment diable Jacques Delors peut-il aller aussi loin ? J'ai pour lui beaucoup d'estime et d'amitié, mais je ne peux pas le suivre sur ce terrain (...) ». Les socialistes ont pour mission de servir le socialisme, la cause de la liberté, de la solidarité et de transformer la société en conséquence. Quand les citoyens choisissent la gauche, elle doit assumer ses responsabilités au pouvoir. Quand ils choisissent la droite, elle doit faire son travail dans l'opposition et avoir la patience d'attendre de revenir au pouvoir ».

« Une bouffée d'oxygène »

Pas d'équivalent, à droite, d'un tel tir de barrage. Que M. Delors n'aurait pas l'hypothèse d'être le premier ministre de M. Barre, est-ce un avantage ou un inconvénient pour le député du Rhône ? Directement intéressés, les dirigeants CDS sont partagés entre le « plus » que ces déclarations apportent à l'image de

rassembler de leur candidat et la crainte de l'utilisation que pourraient faire les chiraquiens de ces petites phrases contre le CDS, soupçonné d'être prêt à accepter, demain, une collaboration à l'envers.

Seul M. Dominique Baudis, le maire de Toulouse, dit : « Les paroles de Jacques Delors ont été une bouffée d'oxygène dans le débat politique ». M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, président du CDS, s'est borné à affirmer que les propos de M. Delors prouvent que M. Barre est « un très bon candidat pour le rassemblement des Français ».

Deux l'entourage immédiat de M. Barre, M. Philippe Mestre juge simplement que « la question soulevée par M. Delors (...) ne se pose pas aujourd'hui ». Toujours plus ferme chez M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, qui espère que les propos de M. Delors ne sont « le fait que de l'ambition », et écarte l'idée d'une participation des socialistes à un éventuel gouvernement Barre, car cela ne pourrait créer que « la confusion et le développement des extrémismes ».

Le mot de la fin revient à M. Frank Borotra, porte-parole du RPR, qui reconnaît que M. Delors « a fait un bon coup politique en posant sa candidature dans un camp et dans l'autre ». « Cela illustre, continue-t-il, l'ambiguïté et la confusion que les socialistes essaient de créer pour faire oublier qu'ils sont... ». Et il conclut, amplement : « En conclusion, remarquons que M. Jospin ne serait-il pas, quelquefois, d'accord avec ce conseil ? ».

Répression et SIDA en Suède

Une file pour les toxicomanes séropositifs

L'île d'Adelö, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Stockholm, va-t-elle devenir le lieu de rééducation pour des toxicomanes séropositifs ?

Le projet des autorités sanitaires, suédoises de placer une dizaine de personnes qui refusent de se soumettre aux contrôles médicaux, dans une ancienne maison de chasse royale d'une « île idyllique », suscite de vives polémiques. Certains dénoncent ce projet qu'ils comparent à l'exil des réprouvés d'autrefois, d'autres lui reprochent son coût élevé, environ 10 millions de francs par an.

Anna Lisa Jettro, responsable de ce projet, assure que la maison et le parc qui l'entourent ne deviendront pas « une institution pénitentiaire ». Il s'agit, selon elle, d'un centre de soins qui sera géré par l'autorité hospitalière « bien que nous soyons obligés de restreindre la liberté des patients ».

En Suède, la loi autorise les pouvoirs publics à restreindre les mouvements des personnes atteintes par une maladie contagieuse.

Après la condamnation d'un journaliste

Le PDG de l'AFP saisit le Conseil supérieur de l'agence

Le PDG de l'AFP, M. Jean-Louis Guillaud, a décidé, le vendredi 13 novembre, de saisir le Conseil supérieur de l'agence, à la suite des jugements condamnant un journaliste, M. Pierre Feuilley, pour diffusion de fausses nouvelles et diffamation envers le maire de Paris tout en relaxant M. Henri Piguet, PDG de l'AFP, en décembre 1986, lors des manifestations d'étudiants (le Monde du 14 novembre). Selon les juges, l'AFP ne serait pas une publication de presse définie par la loi de 1881 et ses journalistes relèveraient purement et simplement du droit commun.

Pour M. Guillaud, cette interprétation, « si elle devait faire jurisprudence, aurait les plus graves conséquences pour l'agence, son fonctionnement et son rôle de société de presse au service de la presse ». Outre la saisie du Conseil supérieur de l'AFP, « garant du statut de l'agence », M. Guillaud a indiqué qu'il « étudie la possibilité d'intervenir auprès de la justice pour que, lors du procès en appel de M. Pierre Feuilley, le rôle de l'agence se voit normalement exposé, conformément à l'esprit et à la lettre de son statut, en vigueur depuis trente ans ».

Le bureau national du Syndicat national des journalistes (SNJ) s'est pour sa part « déclaré très inquiet pour l'indépendance des journalistes d'agence » après ces deux jugements. « En condamnant tour à tour M. Feuilley pour diffusion et M. Piguet pour fausses nouvelles, nous nous voyons dénier la présence française dans le Pacifique » (le Monde du 11 novembre).

M. Baudouin a cité le préambule de la Constitution de 1958 : « Tout être humain, sans distinction de race, de religion ou de croyances, possède des droits inaliénables et sacrés ». Quant à M. Combarin, il a indiqué le même jour que M. Rachid Ahrab « était journaliste titulaire de la carte délivrée par la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels et (qu'il) exerce son activité d'agence depuis plusieurs années, conformément aux textes qui s'appliquent à la profession de journaliste ».

« Dans une période où la mise en cause des journalistes et les pressions sur la presse se font de plus en plus fréquentes et insistantes », s'est déclaré prêt à toute initiative « judiciaire ou autre pour faire prévaloir l'indépendance et l'intégrité des droits et devoirs des journalistes d'agence ».

La mise en cause d'un collaborateur d'Antenne 2 par un député du FN

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, et M. Claude Combarin, PDG d'Antenne 2, ont tous deux réagi, le vendredi 13 novembre, à la mise en cause récente d'un journaliste de la chaîne publique par un député du Front national.

Au cours du débat sur le budget du ministère de l'Intérieur, M. Roger Hoinard, député du Front national, avait déclaré que « M. Rachid Ahrab, de nationalité algérienne, n'a pas à se mêler des affaires françaises » et l'avait accusé de « dénigrer la présence française dans le Pacifique » (le Monde du 11 novembre).

M. Baudouin a cité le préambule de la Constitution de 1958 : « Tout être humain, sans distinction de race, de religion ou de croyances, possède des droits inaliénables et sacrés ». Quant à M. Combarin, il a indiqué le même jour que M. Rachid Ahrab « était journaliste titulaire de la carte délivrée par la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels et (qu'il) exerce son activité d'agence depuis plusieurs années, conformément aux textes qui s'appliquent à la profession de journaliste ».

Les plaintes de M. Michel Droit

Nouveaux sursis à statuer de la Cour de cassation

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rendu le 12 novembre un arrêt par lequel elle a décidé « un sursis à statuer » jusqu'au 10 décembre, sur la requête présentée par le procureur de la République de Paris, lui demandant de désigner une juridiction chargée d'instruire la plainte contre X... déposée par M. Michel Droit, pour « violation du secret de l'instruction et éventuellement pour faux ».

Cette plainte a pour origine l'inculpation de faux, notée le 27 octobre par M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, à M. Droit, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), après la plainte déposée par Larsen FM et Contact FM, qui estiment irrégulières les conditions d'attribution d'une fréquence d'émission à Radio Courtoisie. Aussi, le conseil de M. Droit, M. Jean-Marc Vanaut, avait engagé deux magistrats. L'un vise notamment le magistrat-

instructeur et pourrait conduire à son dessaisissement pour « suspicion légitime ». Et le 6 novembre, a Cour de cassation décidait de « suspendre » l'instruction jusqu'au 10 décembre, date à laquelle elle statuera sur cette requête en suspension légitime. L'autre est une plainte formulée contre X... mais qui pourrait concerner M. Grellier puisque celle-ci fonde sur une violation du secret de l'instruction, ce qui pourrait s'appliquer à une forfaiture et à la responsabilité d'un magistrat dans cette violation se trouvait établie. C'est pourquoi le parquet était tenu de demander à la Cour de cassation de désigner une chambre d'accusation, seule juridiction susceptible d'instruire lorsqu'un magistrat est en cause.

La chambre criminelle avait huit jours pour se prononcer, mais dans son arrêt elle renvoie sa décision au 10 décembre, « en raison des liens étroits existants entre les deux affaires ».

M. P.

Bombe à l'hôpital de l'université américaine de Beyrouth : six morts

Six personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées par l'explosion, samedi matin 14 novembre, d'un colis piégé à l'intérieur de l'hôpital de l'université américaine de Beyrouth, situé dans le secteur ouest de la capitale libanaise, sous contrôle syrien, selon un bilan provisoire fourni par la police libanaise. Selon la police, l'explosion s'est produite à 11 h 30 locales (9 h 30 GMT), à une heure de grande affluence, dans l'entrée principale de l'hôpital, à quelques mètres de la caisse et des ascenseurs. — (AFP-Reuter.)

La Hongkong and Shanghai Bank détendra 14,9 % de la banque britannique Midland

La Hongkong and Shanghai Bank prend une participation de 14,9 % dans le capital de la banque britannique Midland, en lui apportant 383 millions de livres sterling (3,8 milliards de francs) de fonds propres supplémentaires. En même temps, les deux établissements ont conclu un accord de répartition géographique de leurs activités, la Hongkong and Shanghai se recentrant sur l'Asie et la Midland sur l'Europe, avec cession réciproque des implantations dans ces zones.

Pour la Midland, l'une des quatre grandes banques de dépôt de Grande-Bretagne, avec la Barclays, la National Westminster et la Lloyds, l'opération a pour avantage d'augmenter ses fonds propres et de renforcer ses assises, après avoir dû constituer, en juillet dernier, 916 millions de livres (9 milliards de francs) de provisions supplémentaires sur ses risques étrangers, notamment en Amérique latine, prévisions qui vont pouvoir encore être augmentées de 100 millions de livres (1 milliard de francs).

La Midland, qui avait déjà vendu, pour 387 millions de livres (3,8 milliards de francs) trois de ses filiales à la National Australia Bank, pourra ainsi mieux résister à une éventuelle OPA.

• INDE : deux dirigeants extrémistes sikhs tués par la police. — La police du Punjab a tué, le vendredi 13 novembre, deux dirigeants extrémistes sikhs alors que le convoi qui les transportait était tombé dans une embuscade tendue par leurs partisans, qui tentaient de les libérer ; deux des assaillants ont également trouvé le mort. Ces deux dirigeants, Tarsem Singh Kohar et Sukhdev Singh, avaient été capturés en août 1986. — (Reuter.)



CHAMPIONNAT DU MONDE SÉVILLE 1987

Pour s'être terminée par la milite, la treizième partie jouée le vendredi 13 novembre, n'en a pas moins été passionnante. Kasparov n'a pas gagné avec le « 13 », mais il s'est bien sorti — avec l'aide de Karpov — d'une situation difficile.

Devent le septième défenseur Grunfeld de Kasparov, Karpov a abandonné la variante d'échange (A. C3 ; 8. Td1) très analysée par les théoriciens, qui conduit à un duel stratégique signifiant pour les Blancs, tout est basé sur le pion passé d, pour les Noirs, il s'agit de bloquer ce pion puis de faire valoir leur majorité de pions sur l'aile Dame.

En treize coups, joués en dix-neuf minutes, les Blancs réalisèrent leur plan, et le « commando » pion d6, Fous, en plein cœur des lignes noires leur donna un avantage certain. Mais Kasparov, aidé par le vingt-cinquième coup de Karpov : Td1, joué pourtant après quarante-neuf minutes de réflexion, puis par le vingt-quatrième, Td3, que Ljubojevic et d'autres grands maîtres jugèrent « mauvais », allait promptement encercler l'avant-poste blanc (24... f6).

Karpov allait tout faire pour essayer de dégager sa tête de pont, lançant d'abord l'infanterie (25. g 4 ; 26. h4 ; 32. f4) puis l'artillerie lourde (34. Td1 ; 35. Td2). Mais ses tirs concentrés sur la case

Treizième partie : nulle

Un « commando » encerclé.

Score : 7-6 en faveur du champion du monde. Quatorzième partie prévue le lundi 16 novembre.

B. de C.
Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV

Treizième partie
Défense Grunfeld

1. d4	c5	22. Fg2 (g6)	
2. e4	e5	23. Td1 (g6)	Fg5 (g7)
3. Cc3	e4	24. Td3 (g6)	Fg5 (g7)
4. Cc3	e4	25. g4 (g6)	g5 (g7)
5. e5 (g6)	Cc5 (f1)	26. h4 (g6)	h5 (g7)
6. f4 (g6)	Cc5 (f1)	27. h4 (g6)	h5 (g7)
7. h4 (g6)	e4	28. Cc4 (h6)	Fh4 (g6)
8. Td1	e4	29. Tc4 (h6)	
9. Fd2	e4	30. Td1 (g7)	Td3 (h1)
10. e4	e4	31. Td3 (g7)	Td3 (h1)
11. d2 (g7)	De2 (f7)	32. Td3 (g7)	Td3 (h1)
12. Fg2	e4 (f7)	33. Td3 (g7)	Td3 (h1)
13. e4 (f7)	e4 (f7)	34. Td3 (g7)	Td3 (h1)
14. Td3 (g7)	Fg7 (f1)	35. Td3 (g7)	Td3 (h1)
15. e4 (f7)	e4 (f7)	36. Td3 (g7)	Td3 (h1)
16. e4 (f7)	e4 (f7)	37. Td3 (g7)	Td3 (h1)
17. Fg2	e4 (f7)	38. Td3 (g7)	Td3 (h1)
18. Fg2	e4 (f7)	39. Td3 (g7)	Td3 (h1)
19. e4 (f7)	e4 (f7)	40. Td3 (g7)	Td3 (h1)
20. Td3 (g7)	e4 (f7)	41. Td3 (g7)	Td3 (h1)
21. Fg2	e4 (f7)	42. Td3 (g7)	Td3 (h1)

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Avis favorable du Conseil d'Etat à la réforme de l'instruction

Après examen en assemblée générale, le Conseil d'Etat a donné, jeudi 12 novembre, un avis favorable au projet de réforme de l'instruction élaboré par la chancellerie, sous réserve de « quelques modifications secondaires de détail », a-t-on indiqué vendredi place Vendôme.

Le texte qui reçoit l'aval du Conseil d'Etat, après avoir été remanié, institue notamment une chambre collégiale de trois magistrats dont aucun ne sera un juge d'instruction, pour décider de la mise en détention provisoire d'un inculpé, retirant ainsi ce pouvoir au magistrat instructeur. Il renforce en outre les pouvoirs de la chambre d'accusation en donnant à cette juridiction la faculté de retirer le dossier à un juge qui n'aurait accompli aucun acte d'instruction depuis six mois.

• Prison ferme pour des collègues saccageurs. — Trois collègues de seize et dix-sept ans, qui avaient en mai dernier bousculé, injurié et menacé un professeur du LEP hôtelier de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), puis saccagé sa classe, ont été condamnés à cinq jours de prison ferme et 2 500 F d'amende par le tribunal de police de Luxeuil, le 13 novembre.

L'action d'Eurotunnel proposée au prix de 35 F

Le prix de l'action d'Eurotunnel, société concessionnaire du tunnel sous la Manche, qui augmente, le jeudi 16 novembre, son capital de 7,7 milliards de francs, a été fixé à 35 francs ou 350 pence par le conseil d'administration.

Cette augmentation de capital sera réalisée en trois tranches : une tranche française et une tranche britannique, toutes deux fixées à 3 335 millions de francs, et une tranche internationale de 630 millions de francs.

Des investisseurs japonais, qui avaient demandé à acquérir 1,5 milliard de francs d'actions, semblent s'être ravisés. Certains membres du syndicat de garantie se sont retirés.

RAYONNIERES
BIBLIOTHEQUES A VOS MESURES

Equipe expérimentée - bureaux - magasins
25 années d'expérience
E.-M. Lamy, fabricant - 288, av. de Metz,
75014 Paris. Tél. 46 16 16

EN BREF

• Report d'un lancement d'Ariane. — La tir de la fusée Ariane, qui doit mettre le 17 novembre en orbite le satellite de télévision directe allemand TV-Sat, a été reporté de quelques jours, en raison de la défaillance d'un composant électronique de la centrale à inertie, véritable cerveau de l'engin. Une nouvelle centrale a été aussitôt installée sur le lanceur. Lors du dernier tir réussi d'Ariane, les équipes de lancement avaient déjà dû remplacer ce système pour plus de sûreté. Afin de traiter avec tout le soin voulu le problème qui se pose, la société ArianeSpace a décidé d'attendre les résultats de l'enquête menée par les industriels responsables de cette plate-forme, le britannique Ferranti et le français Matra, pour donner son feu vert au lancement.

• Le numéro de « Monde » daté 14 novembre 1987 a été tiré à 541 121 exemplaires

• Lycéens en grève à Athies-Mons (Essonne). — Deux cents à trois cents lycéens de la région parisienne ont manifesté le 13 novembre, de Juvisy à Athies-Mons, ils répondirent à l'appel de leurs camarades du lycée Marcel-Pagnol d'Athies-Mons, en grève depuis le 9 novembre pour protester contre les classes surchargées et contre l'absence de certaines options facultatives, comme les sciences naturelles et le dessin, en classes terminales. Le mouvement a reçu le soutien de la Fédération indépendante et démocratique lycéens (FIDL), proche de l'UNEF-ID, et de SOS-Racisme.

• La banque Indosuez se rapproche d'une charge d'agents de change. — Dans le cadre de la réforme de la Bourse, qui prévoit l'ouverture des charges d'agents de change à des établissements finan-

ciers français ou étrangers, un deuxième projet de rapprochement vient d'être présenté : la banque Indosuez s'associe avec les cadres de la charge Chevreux-de Vrieu pour en charger le contrôle à travers une structure originale. Une société créée à cet effet regroupera les deux agents de change, quatre cadres supérieurs de la charge et le banc Indosuez. Dès à présent, cette société prendra progressivement 92 % du capital de la charge.

• Fin de la grève au Prado. — Le personnel du musée du Prado à Madrid a décidé, le vendredi 13 novembre, de reprendre le travail après une grève qui a entraîné la fermeture du musée pendant onze jours. Cette décision est intervenue alors que le ministre espagnol de la culture venait d'ordonner par décret l'instauration d'un service minimum qui aurait permis la réouverture, à partir de samedi, des principales salles du musée. — (Reuter.)

